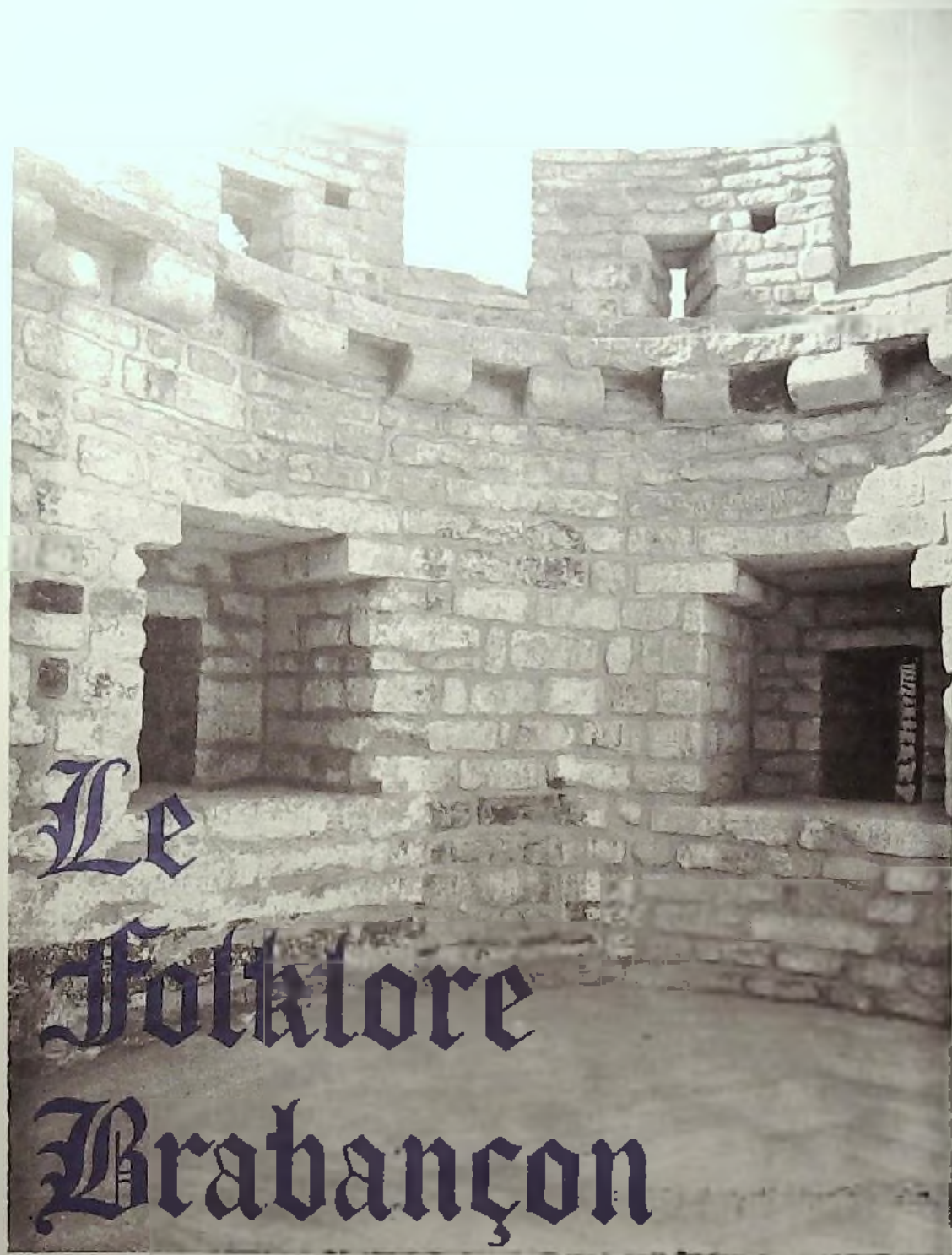




Le Folklore Brabançon

145

REWISBIQUE
Archives

12

Le
Folklore
Brabançon

MARS 1960

N° 145

Notre couverture :

BRUXELLES

Tour de défense, faisant partie de la première enceinte urbaine.

Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

**Service de Recherches Historiques
et Folkloriques de la Province
de Brabant**

VIELLE HALLE-AUX-BLÉS, 12
BRUXELLES

SOMMAIRE

<i>La Campine anversoise, terre de Chrélienté, par Gladys GUYOT</i>	5
<i>Restauration d'une tour de défense faisant partie de la Première enceinte urbaine de la ville de Bru- xelles, par Jean ROMBAUX</i>	39
<i>Géographie littéraire du Brabant. De Wavre à Meerdael, par Joseph DELMELLE</i>	65
<i>Esquisse d'une monographie de la commune d'Evere (lez-Bruxelles) (suite) par M. E. G. DESSART</i>	111
<i>Bibliographie</i>	135

MARS 1960

N° 145

PRIX : 35 FR.

Le Service de Recherches
Historiques et Folkloriques du Brabant
publie également une Revue
« DE BRABANTSE FOLKLORE »

*Au sommaire du no 145
du premier trimestre de 1960 :*

Volkskundig Mozaïek 1959

De Mens in het Volksleven

Hulde aan Prof. Dr. H. Föncke

Jef Ballegeer, de enige spiegelpoët
ter wereld

Utsenaken

Tijdspiegel : Persoonsnamen

Het Silexsteen te Tienen

La Campine anversoise, terre de Chrétienté

CHAPITRE I^{er}

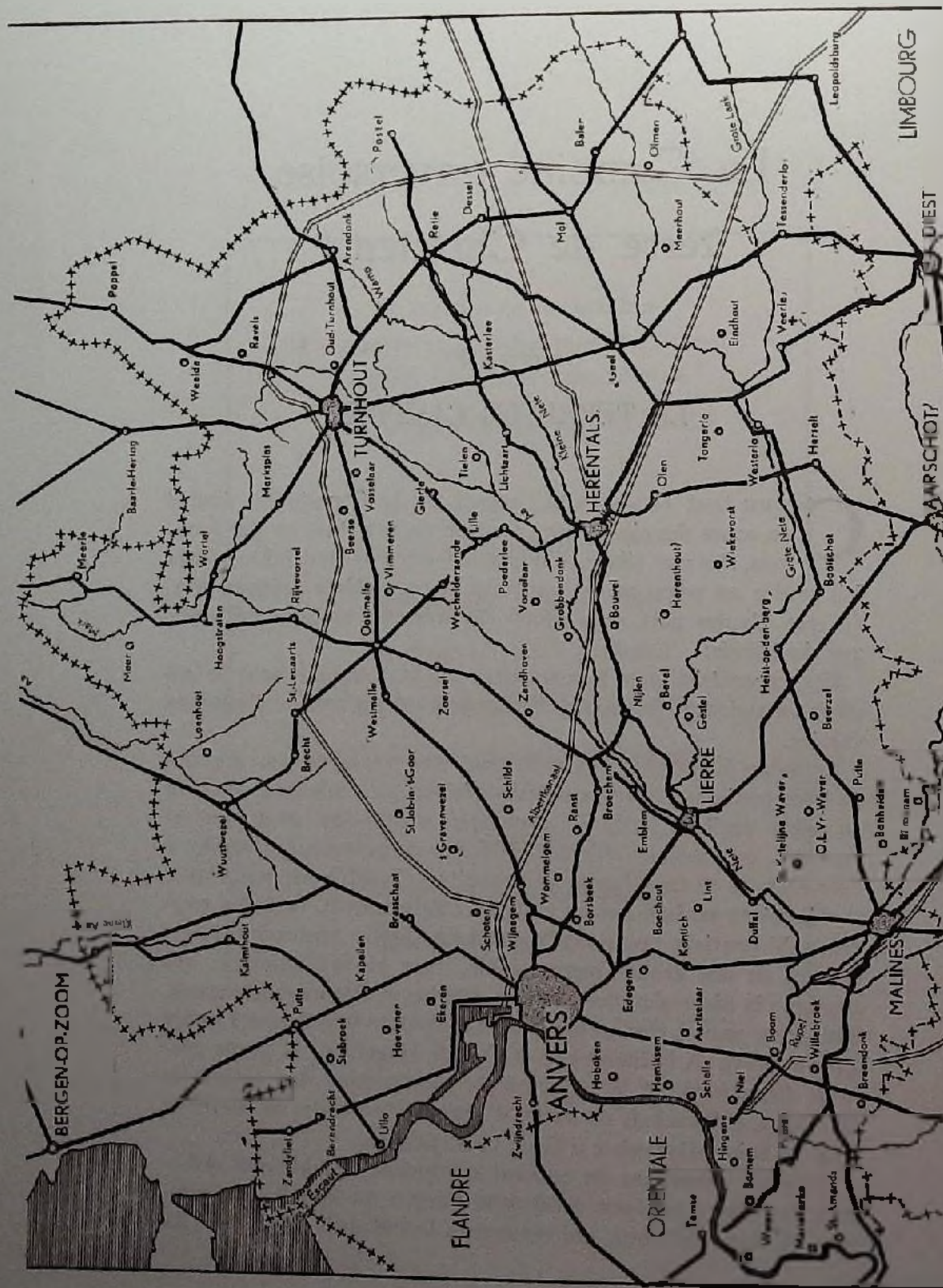
LA TERRE DE CAMPINE

COMME tout ce qui vit, l'aspect de la Campine a évolué au cours des siècles sous l'action de la nature et des hommes. Au xx^e siècle, l'industrialisation tentaculaire a déjà fait perdre au paysage, par endroits, ses caractères propres, tandis que d'autre part, on s'efforce de préserver l'originalité poétique du terroir.

Les caractéristiques permanentes de la Campine sont le sol sablo-ferrugineux, les landes de bruyère et les arbres d'essences variées.

Le sable (*zand*) date partiellement des transgressions marines de l'ère tertiaire. Ainsi la mer boldérienne, au miocène, apporta du sable argileux mêlé de glauconie, c'est-à-dire d'un minéral verdâtre, composé de silicium, de fer et de potasse, qui rouille à l'air libre et se transforme en limonite. Ce sable est perméable et délavé en surface par les eaux de ruissellement, mais les oxydes qu'il contient se reconstituent à une faible profondeur (30 à 50 cm) en une croûte imperméable, *alias* ou tuf humique, qui explique la dispersion des eaux stagnantes et marécageuses (*meer, braek, ven, goor*) à travers le pays, et la couleur brunâtre des fossés (*gracht, beek*). A la limite sud et dans le Hageland, la pierre gréseuse (*ijzersleen*) est le matériau de construction des églises de Montaigu, d'Aarschot, de Diest, d'Herselt, de Vecrle, en partie de celle de Sainte-Dymphne à Geel, de Testel, etc.

D'autres formations du miocène ont amené le sable noir d'Anvers, les sables argileux d'Edegem, l'argile du Rupel. Au pliocène, la mer diestienne, qui recouvrait le sud de l'Angleterre, les



Carte de la province d'Anvers.

Pays-Bas et le nord de la Belgique, a laissé une couche argileuse et beaucoup de fossiles. A son retrait, l'Escaut, la Meuse, le Rhin et la Tamise, fleuves alors très puissants, ont creusé leurs vallées et l'un d'entre eux a probablement apporté le sable blanc de Mol. A Heist-op-den-Berg, on trouve du sable rose avec mica et des tranches d'argile boldérienne. A la fin du pliocène, les mers scaldisienne et poederlienne ont déposé une couche de sable ordinaire et de sable limoniteux et graveleux avec de l'argile le long de la ligne Vorselaar, Poederlee, Lichtaart jusqu'aux environs de Ruremonde.

Mais la structure actuelle de la Campine est surtout due à des phénomènes de l'ère quaternaire qui ont remanié la surface pendant les dernières centaines de millénaires. La fonte des glaciers, à la hauteur de Nimègue, a amené un bloc erratique de provenance peut-être scandinave à Hoogstraten, des moraines enrobées dans de l'argile noire et grise, et du sable chassé par les vents froids et accumulé en dunes à Kalmthout, Kasterlee⁽¹⁾, Mol, Lommel. Elle fit ruisseler les eaux courantes vers les rivages plus bas comme les rivières la Mark, l'Aa vers le nord, les Nèthes vers le sud, qui étaient navigables et très poissonneuses sous l'Ancien Régime et avant leur endiguement, sous Charles-Quint, provoquaient de fréquentes inondations. A d'autres endroits, elle déposa des eaux stagnantes qui, avec le temps, formèrent de la tourbe et caractérisèrent des noms de villages : Achterbroek, Overbroek, Stahroek...

Ce qui spécialise surtout le sol campinois, c'est son acidité par manque presque total de chaux. Cette disposition, jointe à la grande perméabilité des couches superficielles au passage de l'eau chargée d'oxygène et d'acide carbonique explique la disparition rapide des traces de civilisation : squelettes, vestiges d'habitation, d'aliments, d'objets métalliques... Aux seuls endroits où

(1) Exemple de toponyme qui serait dérivé du relief : Kasterlee viendrait selon une théorie, de *geest*, *gaast* (forme frisonne) qui désigne des collines pendant le haut moyen âge. Gestel, de *gaast*, se retrouve dans des villages près de Meerhout, Herentals, Breda, Berlaar, etc. D'autre part, les classiques pensent que Kasterlee, Kasterlee, Kessel, Gestel... proviendrait de *castellum* parce que les Romains établissaient des postes fortifiés au passage des cours d'eau, probablement au croisement des deux routes : Anvers-Kasterlee et Geel-Hoogstraten qui traversaient toutes deux les Nèthes. Cette croyance est confirmée par des centaines d'urnes découvertes le long du premier chemin.

ces restes ont été rapidement recouverts de déchets organiques, il demeure une chance d'en retrouver, sauf toutefois les métaux. Il n'y a d'exception que pour les silex et les poteries qui résistent à l'oxydation.



Sapins de Campine.

(Photo M. l'abbé Clusset)

La végétation naturelle de la lande siliceuse est la bruyère (*heide*) aux racines peu profondes qui forment avec le sable un complexe cendré, gris, que les Russes ont appelé *podzol*, du sol de leur *talga*. L'économie primitive de la Campine était basée sur l'exploitation destructive de la lande. La bruyère, arrachée avec son humus, était étrepée, c'est-à-dire découpée en mottes qu'on mélangeait à la terre pour enrichir celle-ci en chaux et en acide phosphorique. Seulement ce procédé exigeait la dévastation d'une surface cinq fois plus grande que celle à fertiliser et ne permettait donc que des champs d'étendue restreinte, autour des petites habitations en torchis. En outre, la bruyère, recueillie sur les terres communales, servait de litière au bétail, de pâture aux troupeaux de moutons et même de combustible à côté de la tourbe des marais.

Alternant avec la lande ou la piquetant d'une manière plus ou moins dense, les arbres ont toujours été nombreux en Campine. En creusant le canal Albert, à hauteur de Grobbendonk, on a trouvé des troncs de hêtres fossilisés dans du terrain pléistocène, la plus ancienne époque du quaternaire contemporaine du mammoth. Des textes médiévaux attestent la présence, jusque vers le xiii^e siècle, de forêts où se voient actuellement des bruyères ou des pineraies. Ils sont confirmés par la toponymie, dont les suffixes en *hout* ou *holt* (bois) sont si nombreux : Herenthout, Kalmthout, Turnhout, Meerhout, Minderhout... ; en *bos* : Pulderbos ; en *vorst* ⁽²⁾ : Vorst, Wiekevorst, Vorsel, Vorselaar, Vosselaar ; en *la* (bois sacré) : Tongerlo, Westerlo, Tessenderlo, Osterlo, Beverlo ⁽³⁾ ; en *laar* (clairière) : Berlaar, Hallaar. Parmi les toponymes d'arbres feuillus, on peut citer *els* (aulne) : Elsdonk, Elshout ; *heern* (charme) : Herentals ⁽⁴⁾ ; *doorn* (épine) : Deurne ; *es*

(2) *Vorst* (pin) du bas-latin *forestis* : le toponyme se remonte dans toute l'Europe, le mot est encore en usage en allemand (*Forst*), en français, espagnol, etc. *Vorst*-Forest près de Bruxelles.

(3) *La* est un terme encore en usage dans les patois des cantons redimés, à Reuland par exemple. *Die Lohe* désigne un taillis de chêne de 15 à 20 ans. Au printemps, tous les habitants du pays se réunissent — y compris les enfants qui ont congé à cette occasion — pour écorcher les jeunes « balivaux » au moyen d'un couteau spécial. Les écorces ainsi récoltées sont séchées au vent printanier et ensuite vendues aux tanneurs, surtout allemands. Elles s'appellent également *Lohe*. Il est peut-être permis d'y déceler une consonance dérivée du grec, *λοω* = baigner, tremper, imprégner par immersion, c'est-à-dire en l'occurrence tanner qui se dit toujours en patois campinois *loaen*. Il est possible que cette récolte s'accompagnât d'un rite en l'honneur du *Genius loci*, d'où des auteurs anciens en ont déduit qu'il s'agissait d'un bois sacré. Certaines communautés de la fin de l'Empire romain avaient droit de *Lohe* dans des taillis déterminés. A Tongerlo = concession aux Tongres, il en existait deux, Westerlo = côté ouest de cette concession, Tessenderlo = concession aux Taxandres, etc. Comme la récolte n'avait lieu que tous les quinze ou vingt ans, on ne doit pas s'étonner de l'étendue de *Lohe*.

(4) Lieu anciennement habité au croisement des routes romaines : Anvers-Kasterlee et Aarschot-Hoogstraten, cette dernière, tronc de celle Reims-Utrecht (*Upla trajectum*). Le nom d'Herentals dériverait peut-être de celui de la déesse Héra à laquelle on dédiait un arbre toujours vert qui n'était pas un charme ; de même, le long de ces routes Heerle = bois de Héra, Aarschot = bois d'Ares, Ruusel, de *rupis*, épithète d'Apollon. La plupart des techniciens subalternes de l'Empire sortaient des écoles de Pergame et d'Alexandrie et consacraient les bornes milliaires aux dieux de l'Olympe selon une coutume assez générale.

(frêne) : Essen, As ; *beuk* (hêtre) : Hoboken-*Hoge beuken*, Bouchout ; *linde* (tilleul) : Lint, Neerlinter, Lille, Lillo ; *hulst* (houx) : Hulsen, Hulshout ; *werf* et *wide* (saule) : Wildert ; *berk* (bouleau) et *eik* (chêne) dans des noms de hameaux et de propriétés ; des plantes forestières ou marécageuses : *varen* (fougère) : Varendonk ; *bies* (jonc) : Oude Biezen ; *roos* ou *riet* (roseau) : Reet, Rit. Les noms en *masl* (sapins) sont plus rares et plus récents : Massenhoven.



Vieux moulin au milieu des bois entre Langdorp et Averbode. Il est encore en activité, presque tout le mécanisme est en bois et fait à la main.
(Photo M^{lle} Claire Hellebaut)

La disparition des anciennes forêts au moyen âge est imputable aux hommes par suite de défrichements désordonnés, de pillages systématiques, de ravages causés par les troupes, etc. Les ordonnances du prince territorial n'arrêtèrent que peu les destructions. Les jeunes pousses étaient broutées par le bétail ou périssaient dans des incendies intentionnels, la pratique de l'étrépage enle-

vait la fertilité au sol, tandis que, privée de sa couverture forestière, la couche durcie de tuf empêchait la croissance des arbres. Au début du x^v siècle, les marécages gagnèrent en superficie parce que l'eau n'était plus absorbée par les bois. Ceux-ci furent préservés dans la mesure du possible par les monastères et les seigneurs en vertu de leur droit de chasse, et replantés surtout en chênes. Mais en 1561-64, pour la reconstruction de l'hôtel de ville d'Anvers, il fallut chercher du bois dans la forêt de Soignes.



Vieille ferme à Lichtaart.
(Photo C^{te} Alain Le Grelle)

A partir du x^{vii}e siècle, le gouvernement autrichien, sous l'influence des physiocrates en France, voulut développer l'agriculture par la mise en valeur des terres incultes. Le comte de Ferraris dressa la première carte militaire complète des Pays-Bas qui donne l'aspect de la Campine d'alors. L'ordonnance du 25 juin 1772 décréta l'aliénation ou le défrichement des landes endcans les six mois, ce qui était pratiquement inexécutable, et elle suscita la vive opposition des ruraux se voyant frustrés des ressources d'étrépage et de pâture. Elle provoqua pourtant des initiatives de particuliers, qui engagèrent de fortes sommes dans des défrichements étendus, dont l'échec ou la ruine furent trop souvent le résultat. Les défricheurs éparpillaient leurs forces sur des terrains trop vastes, en oubliant qu'il fallait fournir continuellement de l'engrais à un sol léger. Au lieu d'équilibrer les surfaces destinées au bétail pour avoir du fumier, et celles consacrées aux

cultures, ils s'obstinaient à vouloir produire du seigle, du sarrasin, de l'avoine sur tout le terrain travaillé en se servant de coûteux engrais achetés dans les villes ou à l'étranger.

Un exemple caractéristique de ce genre est celui des landes de Mishaegen-Brasschaat, alors dépendance d'Ekeren. Le comte Charles de Proli (1723-1786), fils d'un des directeurs de la Compagnie d'Ostende, banquier et directeur lui-même de la *Compagnie impériale d'Asie et d'Afrique*, avait reçu, pour services rendus, du prince Maximilien de Salm-Salm (1732-1773), duc d'Hoogstraten, vingt bonniers de terres auxquels il en ajouta 180 autres par achat (5). Sur ces 264 Ha de landes, il se livra à des expériences de physiocrate par des défrichements à l'aide de chevaux, comme on le pratiquait alors en Angleterre. Le Français Derival, en voyage dans les Pays-Bas, note que « ces bruyères produisent beaucoup plus que d'autres, mais que ce succès a coûté fort cher à Proli, au lieu qu'il ne lui en aurait peut-être pas coûté la moitié s'il s'était servi de bœufs ». Proli eut du moins le mérite de mettre ainsi 16 Ha en terres labourables, 16 en prairies et le reste en bois (6).

Ces essais lancèrent le mouvement systématique de défrichements et de plantations de pins entrepris par le gouvernement belge à partir de 1838 et facilité par le creusement des canaux de la Campine. Beaucoup de particuliers, acquéreurs d'anciens biens monastiques ou de terres communales, et les anciens propriétaires construisirent ou reconstruisirent des châteaux de style composite qu'ils entourèrent de parcs aux arbres magnifiques, entre autres de chênes d'Amérique et de hêtres, entrecoupés ou prolongés de bois de sapins. Le gain des cultures et pâturages sur les landes alla de pair avec le reboisement.

Au ^{xx}e siècle, l'évolution économique menace de bouleverser le paysage traditionnel. La découverte du bassin houiller de la Campine limbourgeoise et le canal Albert stimulent l'industrialisation massive. D'autre part, l'augmentation des impôts, le coût élevé des frais d'entretien, l'évolution sociale incitent les châtelains à lotir leurs terres au profit de petits propriétaires ou d'organismes professionnels, favorisés par la législation actuelle. De son côté, le *Boerenbond* a beaucoup amélioré les méthodes de travail et les conditions de vie des ruraux.

(5) En Campine, un bonnier (*bunder*) = 400 verges (*roeden*), 300 verges = un hectare, donc un bonnier = 133 ares = un hectare 1/3 environ.

(6) Voir à ce sujet, *Le Folklore brabançon*, décembre 1957, n° 136.

A cet égard, une des réalisations les plus étonnantes est la ferme Saint-Isidore, située à Poppel, à 16 km au nord de Turnhout. Acquis par le *Boerenbond* en 1923 sur la lande, marécageuse par endroits, il fallut d'abord effectuer des travaux de drainage, puis fournir de l'humus à un sol qui n'en contenait pas par la plantation de lupin et les moyens fertilisants habituels. Ces bonifications ont transformé la terre aride en terre riche qui donne du froment de printemps, des moissons records de seigle et même des betteraves sucrières. Un élevage bovin de la race pie-rouge campinoise et une sélection porcine renseignent expérimentalement les milliers de paysans qui visitent l'exploitation chaque année.



Type de grange campinoise provenant de Olen et marquée du millésime 1789. La porte est située à l'angle du bâtiment que l'aire entoure. Musée de plein air, Bokrijk.

(Photo Dr. J. Weyns)

Pour sauvegarder les beautés de la Campine, les autorités ont constitué, comme en d'autres régions du pays et à l'étranger, des réserves naturelles. Celle des dunes et bruyères de Kalmthout s'étend sur plus de 2.000 Ha ; le Musée de plein air au domaine provincial de Bokrijk, près de Genk, sur 500 Ha de l'ancienne abbaye cistercienne d'Herckenrode, reconstitue un village campinois avec son aspect et ses activités du ^{xviii}e siècle, autour

d'un château restauré en 1891 ; sur le territoire de Geel, la région marécageuse « De Zegge » forme une réserve botanique et zoologique ; le prince Charles, comte de Flandre, a constitué « La Réserve ornithologique du domaine de Campine », dans sa propriété sur le territoire de Rétie, Mol et Arendonk. Celle du *Zmarle Water* entre Herentals et Lichtaart est destinée aux espèces aquatiques.



Champs et bois de hêtres au Pelgrimhof à Heist-op-den-Berg.
(Photo Religieuses du Sacré-Cœur, Jette St-Pierre).

Bois et cultures, landes et prairies font essentiellement de la Campine un paysage fermé par contraste avec le paysage ouvert, *open field* des Polders, de la Hesbaye et du Condroz ; des horizons bocagers où champs et pâtures sont enclos, comme en Flandre intérieure, entre des arbres, où les fermes de briques rouges se cachent derrière des bois de taillis disposés en haies (*boshagen*) ou aux pieds de vieux tilleuls. Le suffixe *hagen*, *haag* ou *hegge*, dérivé de *hag*, *heg*, *eg*, *hac*, *haga* des langues germaniques, désignait un bois appartenant à une communauté franque puis un habitat. Pour protéger les terres et les potagers des déprédations du bétail cheminant en liberté, on les entourait de haies et de clôtures dont l'inspection annuelle était faite par les échevins, comme cela se passe encore actuellement en Suède. Ce suffixe

a donné son nom au *Hageland*, transition entre la Campine proprement dite et le plateau hesbignon et il se retrouve dans nombre de localités de Campine, des Pays-Bas et de Rhénanie : *den Haag* ou *'s Gravenhaag* (La Haye), *Prinsenhagen* près de Breda ; *Wijshagen* dans le Limbourg, *Terhagen* près de Boom, *Bernescoterhage* devenu Beerschot (?) près d'Anvers, ainsi que *Luijthagen* et *Mishaegen*, *Wapenhaghe*, de *Wapelthaghe* (bois humide favorable aux aulnes), partie du bois de Berchem-Anvers, *Haucht* au nord-ouest de Louvain, etc.



Paysan de Campine.
(Photo M^{me} Guyot de Mishaegen-Cogels †)

Région dont le charme ne se dévoile que par un contact prolongé, la Campine est une plaine, relevée de-ci de-là par de faibles collines et les buttes-témoins de Boom, Beersel, Heist-op-den-Berg (44 m), Aarschol, Diest et Lummen. Ces monticules, sauf ceux de Boom, ont été protégés de l'érosion par le « *carex arenaria* » aux longs rhizomes et les sapinières. Parsemé de sapins et de landes aux couleurs sombres, le paysage est piqué

(?) Endroit très embogé, forêt dense de sorte que *schat* et *hage* sont deux suffixes ayant à peu près la même signification.

du gris-blanc des bouleaux, éclairé de la floraison jaune des genêts au printemps et du tapis rose-mauve de la bruyère en août-septembre. Des taches de verdure égaient continuellement ce visage austère, qui s'illumine par traînées du rouge-brique des terres basses, dispersées le long des ornières et des sentiers, à l'orée des bois, près des champs amoureusement travaillés. Les saisons et leurs teintes rythment le pas lent et lourd des paysans dont le rude bon sens, l'amour profond de la terre ancestrale, la fidélité à Dieu se lisent sur les visages, hulinés par la vie au grand air.



Lande marécageuse près de Genk. « Les eaux dormantes ».

(Photo M. H. Delaunois. Cliché *Natuur- en Stedenschoon*)

Toutes les nuances de lumière marquent les heures du jour. Brume grise ou bleuâtre des matins qui noie le paysage dans des contours indéfinis ; brume dorée que le soleil dissipe progressivement ; lumière adoucie ou plus terne des ciels hésitants ; vibrations ténues des crépuscules où le soleil disparaît lentement à l'horizon. Par les jours de tempête, les nuages filent très bas, interrogateurs ou mystificateurs, et le vent balaie de grands pans de soleil dans une lumière crue qui fait ressortir nettement les détails, comme un spectacle étalé tout entier sous les yeux.

Quotidiennement, dans les vastes horizons, les nuages se poursuivent et semblent rejoindre la peine et la joie des hommes, pour qui la terre et le ciel se mêlent intimement.

CHAPITRE II

LA CAMPINE MÉDIÉVALE

L'histoire de la Campine est celle d'une terre relativement isolée, qui ne subit qu'à retardement les répercussions des grands mouvements ethniques, sociaux et politiques. La découverte de la préhistoire n'en est encore qu'à ses débuts, mais on sait que la région fut habitée depuis la fin du Paléolithique, d'une manière sporadique du moins. A l'époque historique, les régimes successifs ont laissé des empreintes qui se recoupent mutuellement en brouillant leurs pistes. La période franque surtout y a été plus longue que dans le reste des Pays-Bas et son influence, profonde, se décèle dans la structure des plus anciens villages. La féodalité n'est apparue que tardivement avec les ducs de Brabant, de la maison de Louvain. Elle va de pair avec la colonisation monastique des grandes abbayes à partir du IX^e siècle et la constitution de communautés rurales, jalouses de leurs privilèges et très attachées à leurs traditions.

Les origines

La préhistoire de la Campine est encore mal connue, d'autant plus que les conditions pédologiques ne sont pas favorables à la conservation de fossiles humains comme il a été dit plus haut. Jusqu'à présent, les fouilles n'ont guère livré de vestiges remontant au-delà du Mésolithique, époque de transition entre le Paléolithique et le Néolithique, et d'ailleurs moins artiste qu'elles. Il s'agit principalement de nombreux microlithes parsemés à travers toute la région, du type tardenoisien (Fère-en-Tardenois, Aisne), c'est-à-dire de petits silex géométriques, obtenus par fragmentation d'une lame préparée par des encoches. L'habitat, très clairsemé, devait comprendre des groupes d'une soixantaine de personnes, semi-nomades.

Au Néolithique, les indices se précisent. La culture omalienne (Omal, province de Liège), originaire d'Europe centrale, est représentée par des foyers de cahanes et des poteries à décors rubannés, appelés *Bandkeramik* par les archéologues allemands. Florissante surtout en Hesbaye, elle a laissé en Campine des flèches trouvées à Heist-op-den-Berg et un centre à Rosmeer (pro-

vince de Limbourg). Là, depuis 1952, les fouilles ont mis à jour les traces de sept habitations, grandes constructions rectangulaires, disposées du nord-ouest au sud-est, parfois sur 20 m. de long et 6 m. de large, la toiture reposant sur de gros pieux. Parmi les ustensiles en silex, on a recueilli des grattoirs, lames, burins, percuteurs, pointes de flèches, etc. Des débris de meules attestent le broyage du grain comme des poids de tisserand la confection de vêtements probablement en laine. De nombreux tessons de céramique proviennent soit de grandes urnes à provision, munies d'anses et de mamelons, soit de petits vases hémisphériques, lissés et ornés de traits et rubans géométriques. Cette agglomération, dont l'étendue peut être évaluée à trois ou quatre hectares, comprenait aussi un atelier de taille des silex et plusieurs fours ayant servi à la cuisson des poteries ou à des usages domestiques.

Au Robenhausien (Robenhausen, station du canton de Zurich), l'habitat en Campine est celui des villages lacustres ou palafittes retrouvés notamment à Anvers et à Nekkerspoel (Malines). Ce dernier, situé à moins de 5 m. du niveau actuel de la mer, comprenait un groupe de huttes dans une île, huttes construites en bois de chêne, de hêtre et de sapin qui servait également à la fabrication de pirogues. Les habitants élevaient des porcs relativement grands par rapport au bétail, aux chevaux, aux chiens et aux chèvres plus petits que maintenant. Ils se nourrissaient pauvrement, entre autres de noisettes d'après de nombreux restes, aussi leurs squelettes portent-ils des traces de rachitisme. Le village aurait disparu à la suite d'un incendie, allumé peut-être par des balles en argile cuite préalablement enflammées et lancées par les ennemis sur les toits de paille, comme les Nerviens le feront plus tard contre les légions de Quintus Cicéron.

Comme aux époques précédentes, les silex sont fournis par la grande carrière calcaire de Spiennes-lez-Mons, par celles d'Obourg près de Liège, de Rijkholt au sud-ouest de Maastricht et par les quartzites de Wommerson (entre Tirlemont et Saint-Trond, Brabant).

Au point de vue funéraire, la Campine ne possède pas de sépultures mégalithiques à cause du manque de roches résistantes pouvant être débitées en gros blocs. Mais elle renferme beaucoup de *Paalkransheuvels*, riches en urnes de tous calibres, qui datent également des âges des Métaux : Cuivre, Bronze ($\pm$ 1400), Fer ($\pm$ 900). De petites fonderies de bronze et des dépôts d'armes ont existé à Hoogstraten, Turnhout et leurs environs d'après quelques haches assez ornées qu'on y a retrouvées.

Les tombelles sont généralement groupées en lignes parallèles sur des hauteurs, exposées à l'est, à proximité d'un marécage, sur un sol non défriché (*braakland*), souvent à la limite des communes parce que personne n'en voulait. Les urnes, également inclinées vers le soleil levant, renferment des ossements calcinés entremêlés de charbon de bois et de sable, le tout accompagné parfois d'un bracelet, d'une épingle en bronze ou de silex. Souvent, près de ces nécropoles, on a trouvé des objets de facture romaine prouvant l'établissement postérieur d'un fortin, comme c'était le cas le long des routes et voies d'eau.



Eriophorum - Linaigrette en fleurs. Bruyère de Kalnhout.

(Photo M. H. Delaunois. Cliché Natuur- en Stedenschoon)

Les urnes, en forme de paniers d'abeilles, appartiennent à la culture de Hallstatt (Alpes autrichiennes), au début de la civilisation du Fer. Assez grossières, elles ont été moulées au tour par des potiers inexpérimentés ou peu soigneux. L'argile, dont elles sont faites, renferme presque toujours des cailloux blancs ou éclats de quartz qui empêchent un rétrécissement avant la cuisson. Certaines, plus régulières, sont lissées extérieurement par le frottement d'une pierre polie. Elles sont ornées de lignes circulaires, verticales ou à redents, de points faits au bâtonnet, à l'ongle ou avec une espèce de peigne.

On a identifié de ces champs d'urnes funéraires (*Urnenvelden*) à Arendonk, Balen, Baarle-Duc, Beerse, Brecht, où il est recouvert de sépultures mérovingiennes, Dessel, Geel, Herentals, Hoogstraten, Kasterlee, Lichtaart, Meerhout, Merksplas, Mol, Olen, Postel, Ravels, Retie, Rijkevorsel, Weelde, Zandhoven, etc.

Des fouilles en cours, accomplies par des archéologues belges et néerlandais, entre Tilburg et Eindhoven d'une part, aux environs de Turnhout d'autre part, illustrent l'évolution des rites funéraires à la fin du Néolithique. « Ces tombelles sont de petits monticules en moltes de bruyère, cerclées d'un fossé protecteur (*ringwal*). Au centre était déposé le cercueil, fait d'un tronc d'arbre fendu et évidé au feu pour recevoir le cadavre inhumé avec de modestes offrandes, une urne et un poignard de silex le plus souvent. Vers 1200, avec l'âge du Bronze, le rituel devient plus austère, les corps sont incinérés et les cendres recueillies dans des urnes, sans offrandes. Mais la tombe est plus majestueuse, ornée d'une couronne d'assez gros pieux de bois (*Paalkrans*), parfois groupés par paires selon une exigence religieuse dont le sens nous échappe. Espacés à l'origine, ces piliers se multiplient vers 1100, leur couronne se dédouble vers 1000, et aux environs de 900, elle s'étale sur un triple rang » (1).

La toponymie de ces nécropoles prouve à la fois leur origine religieuse syncretiste et la crainte qu'elles inspiraient aux médiévaux. Elles semblent vouées à Hellia, déesse des morts dans la mythologie scandinave, aux chats, elfes et loups-garous qui l'accompagnaient, mais le nom de Hellia ne serait-il pas dérivé de *Helios*, le soleil levant si vénéré dans tout l'Orient et vers lequel les tombelles et les urnes sont exposées? D'ailleurs la proximité d'un *Venusberg* témoigne d'une influence latine par l'appellation d'une des déesses les plus populaires de l'antiquité. D'autre part, les Campinois du moyen âge, encore imprégnés de superstitions, ont redouté ces lieux enveloppés de mystère et hantés par les âmes des trépassés. Ils croyaient que dans les marécages voisins, les cloches sonnaient la nuit ou aux solstices, l'eau ne gelait jamais et avait des vertus curatives, les chats et les sorcières s'y livraient à des sarabandes comme dans *Macbeth*, etc., aussi y placèrent-ils souvent les potences des condamnés à mort. A titre d'exemples, on trouve le *Helweg* à Bostel, près du pont sur la petite Aa; à Grobbendonk le *Klokkeleven*, le *Duivelsberg*,

(1) *La Libre Belgique*, du 2 avril 1957.

le *Kattesteert*, le *Doodsberg*; à Rijkevorsel, le *Helhoekheide*, le *Venusberg*, le *Klokmoerken*, le *Looi*, le *Bloedberg*; à Kasterlee, le *Duivelskuil*, le *Venusberg*, le *Kabauterberg*, *De Hel*; à Turnhout, le *Kallespoel*, le *Looibos*, le *Klokkenkuil*; à Lommel, le *Kattenbos*, etc.

A la fin de l'époque de Hallstatt, un prince, dont on a découvert le tombeau en 1871, devait résider dans le voisinage d'Eigenhilzen au Limbourg. La tombe contient un sceau en bronze (*situla*), originaire d'Étrurie, destiné à mélanger l'eau et le vin et dédié à Dionysos, du type de l'*oinochoé* grecque, mais ici il sert d'urne funéraire et a été orné d'or par un artiste celte qui trouvait l'art classique trop simple.

Les Celtes, porteurs de la civilisation de La Tène (station sur le lac de Neuchâtel, Suisse) qui recoupe celle de Hallstatt dans nos régions, étaient venus par le Danube et le Rhin; ils subirent les influences méditerranéennes par le contact avec les Étrusques et celles d'Orient par les Scythes. Certains portaient le nom de *Belgios*, doublet de *Belga*, peut-être dénomination d'un chef qui passa à sa tribu. Ils ornèrent les vases funéraires de lotus et de palmes stylisés combinés à la ligne courbe. Parfois on trouve une figure humaine à l'air sinistre qui témoigne d'un art inquiet comme celui des Étrusques.

Ces influences lointaines prouvent que la Belgique a toujours été un carrefour de peuples et de civilisations. Les échanges se faisaient par trois voies principales: le cabotage pratiqué par les Phéniciens, les Carthaginois, les Étrusques et les Grecs qui gardaient le secret de leurs itinéraires pour chercher l'ambre et l'étain dans les pays nordiques; par les fleuves Rhône-Saône-Seine-Meuse d'une part, Danube-Rhin d'autre part. Une tombe à Exloo (Drente) a livré un collier de perles égyptiennes avec plaques d'étain, datant de la culture d'El-Amarna, XIX^e ou XVIII^e dynastie, vers 1400-1350. En 1956, le curé Meeuwissen, de Vorselaar, a trouvé à Grobbendonk une urne ornée d'un Anubis, ce qui atteste la confusion des idées au temps du syncretisme. Anubis, un des dieux mortuaires égyptiens, accomplissait les rites de sépulture, introduisait l'âme devant Osiris et surveillait sa pesée, tandis que sur l'urne, il semble ne garder que des cendres au lieu du corps embaumé habituel, nécessaire à la survie de l'âme.

Les Gaulois, derniers venus des Celtes, arrivèrent en vagues successives au cours du III^e siècle avant J.-C. Parmi eux, les Belges, établis au nord et nord-est, luttèrent contre les envahis-

seurs germaniques, les Cimbres et les Teutons, mais moins raffinés que leurs frères de race du sud, ils se montrèrent plus acharnés contre Jules César. Ils étaient divisés en tribus maitresses et tribus sujettes, ainsi les Morins et les Ménapiens dépendaient des Nerviens. Au 1^{er} siècle avant J.-C., les Éburons, situés dans les provinces actuelles d'Anvers et du Limbourg, étaient clients



La petite Nèthe au printemps.

(Photo M. H. Delaunois. Cliché Natuur- en Stedenschoon)

des Trévires avec les Condrusiens et d'autres peuplades. Gouvernés par deux rois, Ambiorix et Catuvole, et un conseil, ils furent englobés dans les Germains par César, parce qu'ils avaient franchi le Rhin en dernier lieu. Après leur dispersion par le Romain, leur nom disparut et leur territoire fut occupé par les Tongres. Il est également possible que ces terres aient été occupées par les Taxandres que César ne nomme pas parce qu'il n'a pas eu de rapports spéciaux avec eux, mais qui sont demeurés en Campine à partir de l'époque romaine en donnant leur nom à la région, Taxandrie. Peut-être d'ailleurs ne formaient-ils qu'un peuple avec les Tongres.

En Campine, les habitations se situaient le long des eaux ou à l'intérieur des bois. Les Gaulois utilisaient la charrue, la faucheuse et une petite charrette tirée par un bœuf; ils amendaient

le sol par l'adjonction de chaux et l'écobuage, c'est-à-dire l'enlèvement de la couche superficielle et l'incendie des herbes et racines; ils creusaient des silos souterrains et fabriquaient une espèce de bière, la cervoise; ils élevaient les montons, oies et porcs. Ils inventèrent le savon surtout pour se blonder les cheveux, croit-on, et coulèrent des monnaies, imitées des statères de Philippe II, roi de Macédoine. Les druides, préparés à leurs fonctions par un long noviciat, formaient un lien entre les tribus par leur réunion annuelle; ils se transmettaient un enseignement religieux et philosophique oral, inspiré de Pythagore, notamment sur la croyance à la métempsycose.

Jules César (100-44 av. J.-C.), avant de conquérir la Gaule, s'était documenté avec soin comme il le dit dans le *De Bello Gallico*, ayant même vu la carte d'Europe par Ératosthène, mathématicien et géographe d'Alexandrie, durant l'hellénisme, au III^e siècle av. J.-C. (2). Par lui nous savons que les Ménapiens étaient 36.000 hommes, les Aduatiques, 76.000, ce qui donne à la Belgique une densité moyenne de 17 habitants au Km², mais la Campine en était une des régions les moins peuplées (2 habitants par Km²).

L'annexion romaine ne se fit guère sentir, au début du moins, dans la Taxandrie boisée et marécageuse, sillonnée de voies secondaires (*diverticula*) et où la population vivait comme avant (3). On a retrouvé des fondations romaines à Elewijt, à Grobbendonk, à Anvers depuis 1955, surtout à Tongres, centre très important, et deux cimetières à Overpelt où les investigations se poursuivent, le plus ancien champ funéraire contient de nombreuses urnes, et le second, outre des urnes, des pièces de monnaie en bronze, des ornements et des poteries qui datent des 1^{er} et 2^e siècles ap. J.-C. A Rumst, port d'attache d'une flotte romaine sur le Rupel, on a identifié des initiales C. G. P. F. (*Classis Germanica Pia Fidelis*) selon le titre donné par l'empereur Domitien (81-96) et complété après sa mort, peut-être sous Hadrien (117-138). Entre Herentals et Poederlee, sur l'ancien cours de l'Aa, deux *tumuli*, encore inexplorés, pourraient être les vestiges d'un camp. En

(2) *In castris Helvetiorum tabulae repertae sunt Illeris Graecis confectae et ad Caesarem relatae* (Livre I, chap. XXIX, 1). — *Itaque ea quae fertilissima Germania sunt loca circum Hercyniam silvam, quam Eratosthenes et quibusdam Graecis fama notam esse video* (Livre VI, Chap. XXIV, 2).

(3) Exemples de *diverticula*: Turnhout-Merksplas-Hoogstraten; Turnhout-Baarle-Alphen; Vorselaar-Saint-Pierre-Lille-Wechelderzande; la Grande Chaussée de Hoogstraten à Utrecht; ceux-ci rien que pour le N. E. de la Campine anversoise.

tout cas, les Romains installèrent des postes (*verillationes*) au passage d'un cours d'eau pour défendre le territoire, y faire la police et protéger les convois vers l'Italie. Ainsi à Grobbendonk, la *villa* est le type de la *rustica*, exploitation agricole dépendant du *castrum* où s'éleva plus tard un château médiéval. Elle est à la base du triangle dont le sommet est le gué ou le pont sur la Nèthe par où passe le *diverticulum* signalé au chapitre 1^{er}.

D'autres découvertes, notamment à Sassenhout-Vorselaar, celle d'une très belle stèle en bronze représentant Bacchus-Eros, témoignent du syncrétisme sous l'influence des légionnaires d'origine orientale, cantonnés en Rhénanie. Les soldats, dont la paie s'élevait à la forte somme de 300 deniers par mois, étaient accompagnés de nombreux marchands. Aussi les nécessités militaires et leurs répercussions commerciales avaient-elles provoqué une émigration considérable pour l'époque. A Cologne, des chrétiens auraient pénétré dès la fin du 1^{er} siècle. Ces nouveaux venus, qui parlaient surtout le grec, se mêlèrent aux autochtones et auraient peut-être fait passer dans le latin d'abord (*Taxandrie*: *Taxus*=if et *Andros*=homme) puis dans la langue des Francs envahisseurs, le futur thiois, des racines grecques : Anvers = hommes du rivage?, et celles citées plus haut. Mais des recherches et une étude d'ensemble manquent encore pour faire la preuve de ces étymologies helléniques et controversées.

L'époque Franque

En 357, le futur empereur Julien l'Apostat, alors César en Gaule, essaya de contenir les Francs Saliens, descendus de l'Yssel, et pour s'en débarrasser, les cantonna dans la Taxandrie au titre de « fédérés ». Mais peu satisfaits de leur nouvel habitat, les Saliens glissèrent vers le sud, surtout à partir de la grande invasion des Germains en 400, partiellement remplacés par leurs frères de race, les Francs ripuaires, venus des régions rhénanes. A défaut de textes, la toponymie atteste leur séjour par les suffixes en *hem*, *heim*, *zelt*, *sale*, après un nom individuel. Ainsi *Antwerpen* est un nom franc comme ceux des villages environnants, Brocchem, Edegem, Hemiksem, Oelegem, Wijnegem, Wommelgem⁽⁴⁾. Ces mêmes suffixes sont moins nombreux à l'intérieur de la Campine, preuve d'un moindre peuplement.

(4) Wommelgem = Windelinc hem (726), Oelegem = Oline hem, Hemiksem = Hamo hem.

La colonisation franque est celle d'un peuple qui passe du stade pastoral nomade à celui de sédentaire agricole. Elle a, en général, pour point de départ un habitat préhistorique ou gallo-romain, d'où elle s'étend progressivement en combinant le *dorpsysteem* (groupement en village) et le *hoevensysteem* (habitat dispersé). L'histoire des plus anciens villages témoigne d'une évolution du premier système au second. Certains se sont déplacés et leur origine est à chercher dans un hameau actuel ; Boechout à Poeyergem et Eggerseel, Ranst à Millegem, Hoogstraten à Aert, Grobbendonk à Ouwen, Tielen à Opstal. D'autres ont changé de nom : Voorschot est devenu Viersel ; plusieurs ont été scindés : Oost-, West- et Zaersel de Malle, Borsbeek et Bergerhout de Deurne, Saint-Léonard de Brecht, Nordewijk, Morkhoven et Wiekevorst de Herenthout, Merksem de Schoten.



Ferme à Morkhoven.

La partie du mur qui surplombe l'entrée de l'étable est en plâtré.

(Photo C^{te} Alain Le Grelle)

Le *dorpsysteem*, le plus ancien et le plus défensif, se retrouve dans la structure actuelle de Pulderbos, Grobbendonk, Tielen, Vorselaar, Zandhoven, Westerlo, Rijkevorsel, Wortel, Wuustwezel, Oud-Turnhout, probablement à Ekeren, Oostmalle, Wilrijk et Zevedonk. L'ensemble — *mark* ou *gemeente* — comprend au centre un emplacement communal triangulaire — *driehoekige* — dérivé peut-être de l'assolement triennal, souvent appelé *dries*⁽⁵⁾.

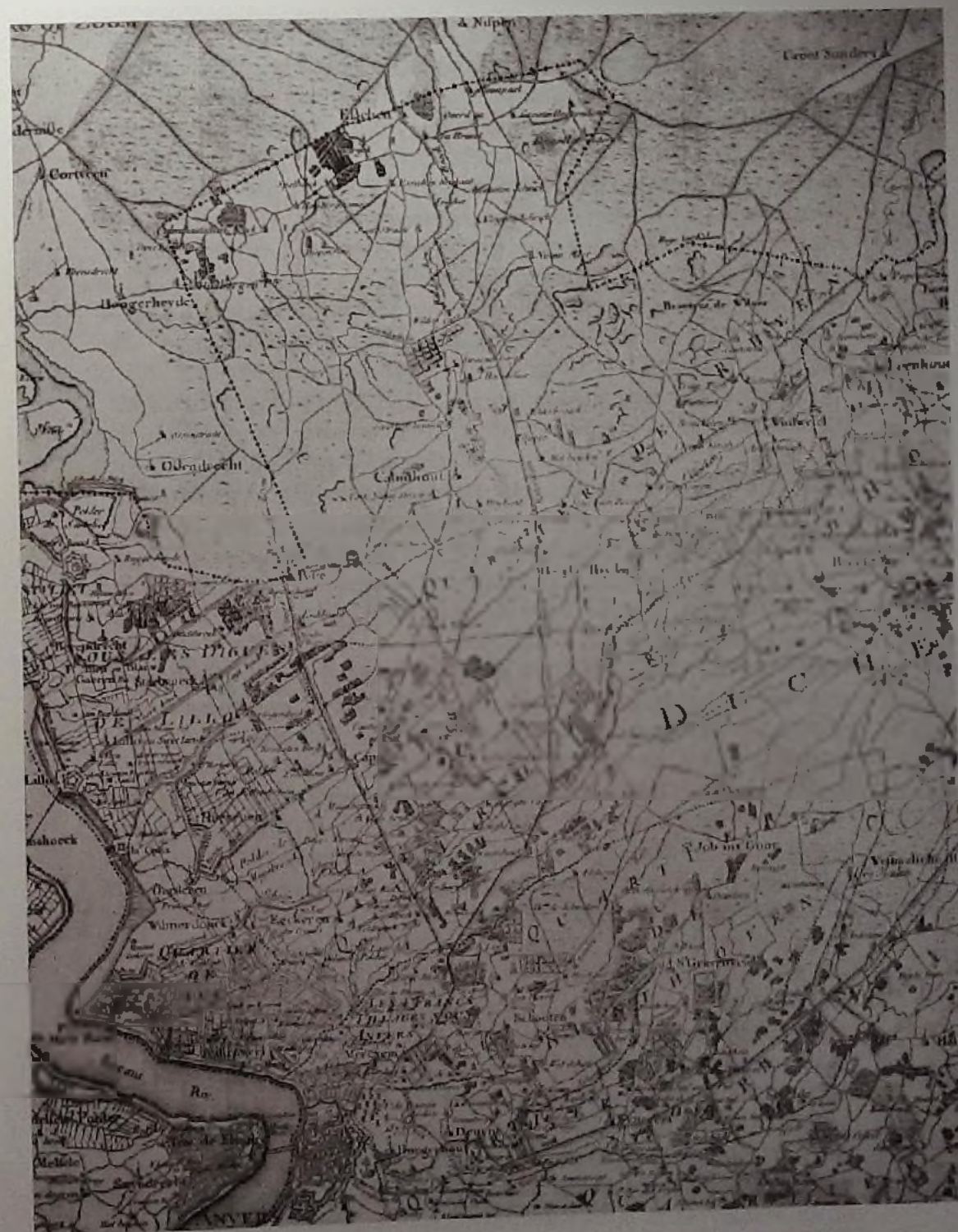
(5) *dries* désigne des prés mitoyens de maisons, des prairies médiocres sur lesquelles on ne fait pas de foin.

LE FOLKLORE BRABANÇON

biest ⁽⁶⁾ où le bétail pâture, la volaille picore, tous les animaux s'abreuvent à un marais, un élang ou une fontaine, situé au milieu. Le triangle est limité par le terrain à bâtir (*topstal*, de *op* ou *up-te-stellen*), embryon de la rue encore unique, derrière laquelle s'étendent les champs privés, séparés par de petites terres communales qui, à l'époque moderne, deviendront également propriétés privées. Au-delà rayonnent les labours dans toutes les directions, sillonnés par les chemins et fossés publics. Plus loin encore, prairies naturelles, bois, landes et rivières fournissent à tous les villageois les ressources nécessaires : l'herbe aux chèvres et aux moutons, la glandée aux porcs, les myrtilles à la fabrication de la bière, le bois, le sable et l'argile aux huttes en torchis, les pailles aux toits de chaume, les produits de la chasse, de la pêche et de la cueillette aux hommes. Les chapelles, fermes et moulins en bois seront longtemps les seules constructions, la pierre n'existe guère dans la région et la technique de la briqueterie ne date que du XIII^e siècle.

Le *hoevensysteem*, plus récent et plus individualiste, témoigne d'une sécurité relative. Il est à l'origine de l'habitat dispersé parce que les petites fermes particulières sont autant de clairières qui ouvrent une terre neuve, mais pauvre, à la civilisation chrétienne. Une ferme (*hoeve*, de *hova*) comprend, en moyenne, 12 à 15 bonniers de terres cultivables qui entourent généralement mais pas toujours une habitation. Elle est considérée comme une unité, un manse (*mansus*) pour un colon, parce qu'il y demeure chez lui (*manere*) au-delà des terres communales, vestiges du nomadisme primitif. Cette exploitation agricole, résultat de défrichements, est désignée par le suffixe *rode* accolé à un nom tribal ou familial centré sur la désinence *inc* ou *ic* qui, jusqu'aux environs du XIII^e siècle, se réfère à une ancienne *villa* domaniale ou à une famille connue : Cantineroode, Bonineroode, Harineroode, Hiltineroode, Papinchoven, Salineroode, Warninchoven... L'appellation savante, *mansus*, est peu usitée, tandis que le terme populaire *hoeve* ne doit pas être confondu avec celui de *hof*, traduction germanique de *curtis* et désignant le siège d'une cour féodale ou censale, comme à Hove près d'Anvers. *Hoeve* s'oppose également à *campus* (*veld* ou *akker*) qui reste longtemps assujéti à des servitudes communales et fait partie d'un complexe agricole. En de-

(6) *biest* désigne le lait de la vache qui vient de vêler, par métonymie, la pâture. Il peut désigner aussi une jonchée, mais l'étymologie reste controversée.



Quartiers du marquisat du Saint-Empire.
Carte chorographique des Pays Bas autrichiens, dressée par le comte de Ferraris,
gravée par A. Dupuis, 1777-1778.

(Photocollé Bibliothèque royale de Belgique)

hors de lui, les nouvelles parcelles cultivées et clôturées sont dénommées *blokken* — *blok*.

A l'instar de toute l'Europe médiévale, la technique agricole est celle de l'assolement triennal. La terre à cultiver est partagée en trois soles ou royes, la première laissée en jachère (*braak*) pendant un an ; la seconde ensemencée de grains d'hiver ou de blés durs, la troisième de grains d'été ou de blés tendres, appelés *les mars, marsages*. De plus, en Campine, on distingue le *dries*, terre en repos sans être labourée ce qui la différencie d'une jachère, tout en servant de pâture, et la rotation des cultures y est moins réglementée qu'ailleurs.

Les moutons sont élevés pour la laine, objet d'industrie artisanale dans les villages et petits centres urbains comme Hasselt, Herentals, Hoogstraten, Mol, Turnhout. En toute saison, les bergers conduisent les troupeaux dans les bruyères, mais ils les rentrent chaque soir. Formés dans des écoles spéciales en Brabant et en Flandre, ils jouissent d'une réputation légendaire de sorciers, dont on se raconte les histoires le soir, à la flambée des bûches, ou aux champs entre deux labours, les bras appuyés sur la bêche ou le sarcloir.

Au VIII^e siècle, l'ancienne appellation de Taxandrie est progressivement remplacée par celle de *Comitalus mansuuariorum* ou *Mansuarie* par ce que le pays avait de plus caractéristique : ses entités colonisatrices terriennes fortement dispersées. Au XII^e siècle, cette colonisation avait gagné l'ensemble des Pays-Bas et était entrée dans le régime féodal, tandis que les *campi* ou complexes agricoles demeuraient et donnaient leur nom à la *Campini* — *Kempen* — Campine, analogue à la Champagne française et à la Campanie italienne.

A partir des Francs et jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, la Campine anversoise est divisée en « pays » (*pagi, gouwen, landen*) appelés plus tard « quartiers » ou « mairies », taillés dans les territoires des anciens Belges par les Mérovingiens et les Carolingiens, au gré de cessions à leurs fideles. Les plus anciennes divisions administratives semblent être les pays de Rijen et de Strijen, reçus des rois Mérovingiens par Pâpin de Landen (580-646), leur maire du palais, et attribués par lui, selon la légende, à ses deux filles, sainte Amelherge et sainte Gertrude. L'aînée épousa le comte Witger et une de leurs filles, sainte Renelde, née au VII^e siècle dans le château-fort (*burcht*) de Kontich, laissa ses biens de Mortsel et de Schoten à l'abbaye de Lobbes en 680, ou son père

était devenu moine. Sainte Gertrude aurait donné son nom à Gertruidenberg, centre du pays de Strijen, dont la partie nord sera incorporée au comté de Hollande et la partie sud formera la seigneurie de Breda (*Brede Aa*).

En 870, le comté encore appelé de Taxandrie au traité de Meerssen, est un des quatre du Brabant entre Meuse-Escaut, Démer-Dyle et englobe le pays ou comté de Rijen (de *rielt*) qui semble correspondre au décanat d'Anvers. Il est certain qu'à la fin du X^e siècle, le dernier comte de Rijen, Ansfried et sa femme, Hilsondis de Strijen, entrent en religion de même que leur fille et unique héritière ; lui devient évêque d'Utrecht et donne au chapitre de sa cathédrale Saint-Martin la région de Bouwel, Olen, Westerlo, Westmeerbeek ; elles fondent le monastère de Thorn, près de Maaseik.

Des démembrements de l'ancien *pagus Riensis* sont nés les quartiers plus récents d'Arkel ou de Malines, de Geel, d'Herentals, d'Hoogstraten, de Rijen, de Turnhout et de Zandhoven, aux frontières d'ailleurs mouvantes et enchevêtrées. Ainsi avant le XV^e siècle, le pays de Rijen comprenait Anvers et les communes d'Edegem, Ekeren, Hoboken, Kontich, Boechout, Brecht, Kalmt-hout, Loenhout, Wunstwezel, Wilrijk, Mortsel, Berchem... Le pays d'Arkel s'étendait sur plusieurs villages entre Anvers et Malines, celui de Zandhoven pénétrait dans celui de Rijen en direction d'Anvers par Schoten, Wommelgem et Borsbeek, tandis que Deurne et Wijnegem appartenaient à Rijen. Ce dernier apparaît aux X^e et XI^e siècles comme un petit marquisat avec ses coutumes juridiques propres et la mission de défendre les régions franques contre les Frisons voisins. C'est la raison pour laquelle l'empereur Henri II l'a officiellement érigé en marquisat du Saint-Empire ou d'Anvers, en 1008, et que son écoutète a gardé, à travers l'Ancien Régime, une prééminence d'honneur sur les six autres écoutètes de Campine.

Ces divisions administratives ne correspondaient pas aux ecclésiastiques, calquées sur les *civitates* romaines, qui avaient repris la localisation des tribus gauloises, généralement délimitées par des cours d'eau. Le diocèse de Liège s'étendait sur la *Civitas Tungrorum* et recouvrait le pays de Rijen ; celui de Cambrai sur les *Civitates Nerviorum* et *Cameracensium*. Leurs limites passaient au N. d'Anvers, le long du Laarsebeek, entre *Merks-heim* (Merksem) qui signifie habitat-frontière, et Ekeren, probablement de *Equoranda*, terme celtique désignant une frontière flu-

viale, puis elles suivaient l'Escaut et s'incurvaient à l'est entre Turnhout, Kasterlee et Geel d'une part, Arendonk, Retie et Mol d'autre part.

Les débuts de la Féodalité

Le régime féodal ne s'est étendu que tardivement sur la Campine ne possédant guère de *villae* ou grandes exploitations aux mains d'un seul propriétaire, mais beaucoup de terres communales d'origine franque et de terres allodiales « ne relevant que de Dieu et du soleil ». Cependant les alleutiers participaient pleinement aux activités militaires et judiciaires de la communauté franque et plus tard du seigneur territorial.

La première forme campinoise de « dominité » du sol paraît être monastique à la suite de donations de terres par les Carolingiens à des abbayes plus méridionales et anciennes en compensation de biens ecclésiastiques qu'ils avaient sécularisés pour les donner à leurs fidèles *milites*, nobles de l'époque, parce qu'ils étaient libres et s'adonnaient au service des armes.

L'abbaye de Lobbes, fondée en 665, sur les bords de la Sambre, par Landelin, un chevalier franc, ancien brigand, devint propriétaire de Schoten, Merksem, Sint-Job-in-Goor et de la *villa* de Diesegem qui s'étendait sur les communes actuelles d'Aartse-laar, Kontich, Hemiksem, Niel, Reet et Waarloos, peut-être par don du fondateur lui-même, plus probablement à l'intervention de Pépin de Landen et de sa pieuse famille, comme nous l'avons vu plus haut.

Saint Willibrord (638-739), abbé d'Echternach dans le Luxembourg, missionnaire dans la région campinoise, fondateur de l'évêché d'Utrecht, dota son abbaye d'un capital immobilier, difficile à identifier, au cours de ses missions apostoliques. L'abbaye de Corbie (près d'Amiens), dédiée à saint Pierre, fut fondée vers 662 par la reine Bathilde, femme de Clovis II, et indemnisée par Zwentibold, roi de Lotharingie (895-900), des ravages commis par les Normands. Le jeune souverain lui attribua vingt mille hectares entre Balen, Dessel, Mol, Retie et Postel pour faire reconnaître sa fragile royauté par ses cousins, les Carolingiens de France dont Corbie était le Saint-Denis. L'abbaye de Saint-Bavon à Gand possédait des domaines à Nordewijk, Vieux-Turnhout, Itgem, Bouchout (la *villa Boucholt*, citée en 974 et centre d'un domaine très important au XI^e siècle), Vremde et Wilrijk ; celle de Sainte-Gertrude de Nivelles à Vorst ; celle d'Ename-



Grande ferme campinoise provenant de Oevel. Ancienne ferme de l'abbaye de Tongerlo. De gauche à droite : grange (XVIII^e siècle), fournil, écurie, maison d'habitation avec étable (1737). Musée de plein air, Bokrijk.

(Photo Dr. J. Weyns)

sur-Escaut, fondée en 1063 par Baudouin V, comte de Flandre, à Borsbeek, Deurne, Wezel ('s Gravenwezel), Wijnegem, Wommelgem. Les abbayes et chapitres de la principauté de Liège eurent des possessions dans la Campine limbourgeoise, inféodée au comté de Loos au cours du X^e siècle, à l'est de la Campine anversoise.

Ces abbayes semblent avoir considéré leurs terres lointaines et déshéritées de Campine d'abord comme un bénéfice qui doit rapporter, une source de revenus, entre autres de bois de construction, aussi n'y essaïmèrent-elles pas ; elles y fondèrent seulement un « lieu de prière », embryon d'une paroisse qui se réclama de leur patronage céleste et terrestre.

Ce seront surtout les Cisterciens et les Norbertins ou Prémontrés qui, par leurs fondations indigènes, prendront la Campine en charge au point de vue religieux et civilisateur. Ils échangeront des terres avec les abbayes précédentes et en recevront de sei-

gneurs laïcs, qui avaient souvent usurpé des dîmes ou dépossédé des propriétaires ecclésiastiques.

Les comtes de Verdun, de la maison d'Ardenne, ducs de Lothier au XI^e siècle, ne s'occupèrent guère du marquisat d'Anvers à l'extrémité de leurs fiefs. En 1106, à l'extinction de leur dynastie, l'empereur Henri V accorda le titre ducal avec le marquisat qui y était attaché à Godefroid I^{er}, comte de Louvain (1095-1140) descendant des Carolingiens par les femmes.



Pelgrimhof à Helst-op-den-Berg. Peut-être un ancien « schans ».
(Photo Religieuses du Sacré-Cœur, Jette St Pierre)

En face de la seigneurie monastique, la première féodalité campinoise fait assez pauvre figure. Elle se compose de *milites* (*rid-ders*, chevaliers) de l'ost brabançon dont la mission était de protéger et de défendre le pays au nom du duc de Brabant, seigneur territorial (*landheer*) (?). Propriétaires ruraux comme leur nom

(7) La terminologie médiévale est flottante et emploie souvent les mêmes termes pour désigner des réalités un peu différentes, ainsi les *milites* ne sont pas nécessairement chevaliers au sens de membres de la confrérie religieuse, mais ils le sont au sens militaire en tant que servant à cheval. Ils sont parfois qualifiés de *nobiles* ou de *domini*, cela varie suivant les textes.

toponymique le suggère, ces *milites*, par leur richesse foncière relative, avaient réussi à s'élever dans l'échelle sociale en maintenant leur prérogative d'hommes libres. Ils habitaient des *schansen*, fermes généralement entourées d'eau, ainsi qu'en témoigne ce texte : « *Eene schanse tot Boisschof ende huysinge daer op staende groot met de wateren rondom ontrent een half bunder* ». L'Elsdonk à Wilrijk, le Hazeschans à Edegem en sont d'anciens parmi beaucoup d'autres (8).

Quelques noms de *milites* sont cités dans les actes de la fin du XII^e siècle et du début du XIII^e. Guillaume van Ekeren en 1196 à côté des plus grands vassaux du duché, Thomas d'Ekeren en 1219, Walter van Busenghem (Edegem) en 1226, Arnold de Cantierode en 1239, la même année, *dominus* Géroldus à Bouchout, Guillaume van Scille (Schilde), Guillaume van Santhoven, Henri de Pulle en 1221, Jean de Wilrike (Wilrijk) en 1256, dont la famille se maintint pendant quelques générations sans accéder à un titre féodal plus élevé, ce qui est le cas général de ces *milites*. En 1243, le duc Henri II achète au « *miles dictus Boch* » un fief à Hemiksem pour le transformer en bien allodial au profit de la nouvelle abbaye cistercienne de Saint-Bernard/Escaut. Ce *miles* est seigneur du château-fort de Weyninxhoven à Hove, un des *burchten* qui protégeaient Anvers au sud. En 1248, un certain chevalier Guillaume, avoué de Mol, est autorisé par le duc Henri III à donner le moulin de Brustele ou de Houtum, dans la paroisse de Kasterlee, pour les 2/3 à l'abbaye de Tongerlo et le 1/3 restant à son neveu, le chevalier Godefroid van Staden, « *nobilis* ». Lui-même transforme son fief en alléu encore pour Tongerlo, en 1249, probablement à sa mort. A Oostmalle, le premier seigneur local connu, au début du XIV^e siècle, a pour héritiers ses deux gendres, dont l'un est le *miles* Jean Volckaert, peut-être du lignage anversoïse de ce nom.

Beaucoup de ces modestes féodaux autochtones disparurent dans la crise économique du XIII^e siècle, qui ne gagna la Campine

(8) *schans* — fagot, fascine puis levée de terre quadrangulaire pour servir de retranchement depuis l'époque romaine au moins. Au XVII^e siècle, les paysans allemands et campinois en construisirent beaucoup pour se protéger des déprédations des soldats pendant la guerre de Trente Ans. En Allemagne, le terme *Heidenschanze* désigne un refuge d'origine ancienne et celui de *Swedenschanze*, un de la guerre de Trente Ans. A partir du XVIII^e siècle, on écrit *schrans* dans les Pays-Bas.

qu'aux XIII^e-XIV^e siècles. La renaissance du commerce et de l'industrie multiplia les échanges monétaires et haussa le prix des biens de consommation, sans augmentation parallèle des revenus fonciers. De plus le service militaire et l'assistance aux cours de justice étaient de lourdes obligations pour des chevaliers peu fortunés, qui furent obligés d'emprunter ou d'hypothéquer leurs terres, en tout ou en partie. Aussi la plupart des *schansen* restèrent-ils des fermes, quelques-uns se transformèrent en châteaux aux mains de *kasteelheren*. Mais la Campine possède peu de châteaux d'origine féodale ancienne, la majorité datent des XIV^e-XV^e siècles et sont indépendants du village, antérieur à eux, alors que le cas contraire est courant en Wallonie.

D'autre part, le mouvement de ferveur religieuse dû aux décrets réformateurs du pape saint Grégoire VII (1073-1085) amena plusieurs *milités* à restituer aux communautés ecclésiastiques des biens usurpés et même à quitter le monde pour fonder une abbaye, tel Guillaume de Scille qui donna avec sa personne la moitié de ses terres à celle d'Alligem, ou à doter les récentes institutions norbertines et cisterciennes comme Engelbert de Schoten envers l'abbaye de Villers.

Les premières dynasties féodales

Pourtant au nord et au sud de la Campine, quelques puissantes familles contrebalançaient le pouvoir des ducs de Brabant qui durent progressivement les soumettre.

L'histoire de celle de SCHOTEN-BREDA est typique de l'évolution féodale, non seulement en Campine, mais dans toute l'Europe médiévale. Le *miles* Amelric de Scota⁽⁹⁾, témoin d'un acte ducal de 1138, transforme son *schans* allodial en un château-fort (*burcht* ou *slot*), appelé depuis le XV^e siècle Calesberg, qu'il inféode au duc de Brabant. A sa mort, son fief, qui s'étend sur Schoten, Merksem et Sint-Job-in-Goor, est partagé entre ses deux fils, Godefroid et Engelbert, celui-ci donne sa part (606 bonniers) à l'abbaye de Villers où il devient moine (1161). Henri I^{er}, fils de Godefroid, épouse Christine de Breda, riche héritière d'un grand alleu, la moitié du pays de Strijen, comprenant les régions de

(9) Schoten signifie des terres d'un tout venant et clôturées, redevables d'une taxe, *scota*, et très boisées, comme les *hagen*.

Breda, Ekeren, Bergen-op-Zoom, Loenhout et Oostmalle. Aussi s'intitule-t-il seigneur de Breda. Son successeur, Godefroid II († 1216) inféode son alleu à Henri I^{er} de Brabant parce que la dynastie ducal lui paraît assez puissante pour le protéger de son redoutable voisin, le comte de Hollande. Il épouse Lutgarde de Perk, de la maison d'Aarschot, parente de celle de Brabant, et il est enterré à l'abbaye de Tongerlo. Sa veuve, qui se fait appeler « Dame » (*Vrouw*) de Breda, et son fils se préoccupent d'abord du salut de l'âme du défunt. Elle fonde une messe quotidienne des morts à l'abbaye de Saint-Michel à Anvers où elle sera plus tard inhumée ; lui, Godefroid († 1227) donne une ferme d'Alphen à l'abbaye de Tongerlo le jour des funérailles de son père. Mais sa mort prématurée et celle de son fils, Henri II, à l'âge de 12 ans, provoquent une crise de succession qui aboutit, en 1232, à la division de la seigneurie d'Ekeren. Le village avec une partie du Donk et de Brasschaat alla aux Perwez, parents du vainqueur, le duc de Brabant ; Hoevenen passa au chancelier ducal, Herman d'Attincourt ou d'Attenhoven ; Ertbrandt, Kapellen et Hoogboom restèrent aux Breda.

Godefroid IV de Breda († 1246), dans un testament célèbre, libéra les serfs de ses domaines et fit plusieurs donations aux



Château de Calesberg à Schoten.

(Photo M. Ch. Bracht)

églises. Son dernier successeur, Henri IV (1255-1268) épousa Sophie Berthout, de la puissante dynastie de ce nom. À l'extinction des Breda, leurs fiefs passèrent en partie à un collatéral, Gérard de Wesemael, ami du duc Jean I^{er} qu'il suivit à la bataille victorieuse de Worringen (1288) en qualité de seigneur de Bergen-op-Zoom, de Schoten et de Merksem, avoué d'Affligem, de Tongerlo et de Villers. Après lui, ses fils se partagèrent l'héritage et la dernière de la lignée, Maria, épousa Henri de Boutersem, riche seigneur des frontières du Brabant-Liège, qui mit en valeur les Polders au nord d'Anvers.

Depuis 1350, les seigneuries de Breda et d'Oostmalle appartenaient aux van Polanen qui les avaient reçues de Jean III de Brabant et qui les portèrent, par mariage, en 1404, dans la maison de Nassau.

Les Boutersem, grands seigneurs à la cour de Bourgogne, résidèrent peu dans leurs fiefs « nordiques ». Déjà éteints en 1446, leurs domaines se transmirent, une fois de plus, par les femmes, à Jean de Glymes, descendant d'un bâtard de Jean II de Brabant. Cette famille, apanagée en Wallonie, prit le nom de van Bergen ou de Berghes et joua un rôle politique de premier plan pendant un siècle. Nous la retrouverons plus loin.

Beaucoup plus que la dynastie Schoten-Breda à laquelle elle est d'ailleurs apparentée, celle des BERTHOUT, rivale des ducs de Brabant, étend sa suzeraineté sur la Campine dans tous les sens à la manière d'une toile d'araignée, mais ses origines sont encore obscures. Avant que les comtes de Louvain ne deviennent ducs de Lothier, elle était déjà puissante et détenait des droits seigneuriaux et des terres à l'est et au nord-est de l'Escaut. En tous cas, on la trouve fortement installée à Grimbergen où les siens fondent une abbaye en 1110, d'abord en faveur de religieux Augustins, puis de Norbertins en 1128.

Le premier Berthout connu est Walter le Barbu, « *quidam nobilis* », qui suivit Godefroid de Bouillon à la première croisade et mourut en 1107. Ses descendants firent tête à Godefroid I^{er} de Louvain, promu duc de Lothier. Cette guerre, déformée par la légende, aboutit à la destruction de la forteresse de Grimbergen par le duc Godefroid III en 1159. Ce désastre décapita leur orgueilleuse puissance et les soumit à l'autorité ducal.

À cette époque, ils étaient déjà avoués des terres extrêmes du lointain évêché de Liège dans les pays de Breda, de Malines et de Heist-op-den-Berg où des paroisses comme celles d'Ekeren

et de Heist étaient consacrées à saint Lambert, dernier évêque de Tongres et fondateur de l'évêché de Liège⁽¹⁰⁾. Leur situation d'avoués permit aux Berthout de jouer un rôle de bascule entre le Brabant et Liège, antagonistes traditionnels. En 1155, un



Château de Heisterlaer à Herenthout, ancienne possession des Berthout.
(Photo M^{lle} L. A. Ghys)

acte de l'empereur Frédéric-Barberousse leur reconnaît l'avouerie de Heist et tout ce qui en dépend. En 1209, un des leurs fonda une léproserie à Malines et, vers le même temps, une commanderie de l'Ordre Teutonique, appelée Pitzemburg, du nom d'un des chevaliers fondateurs⁽¹¹⁾. En 1251, Walter le Grand s'intitule seigneur de Malines — en fait, cette qualification se confond avec

(10) Selon un capitulaire de Charlemagne, les avoués devaient être possédés dans le pays où se trouvaient les églises et biens ecclésiastiques à protéger. Ils y rendaient la justice, touchaient une partie des revenus et jouissaient encore d'autres avantages. Ils abusaient souvent de leur situation pour augmenter leur richesse et leur pouvoir.

(11) Cette commanderie était dotée de 24 bonniers à Ramsel, de 8 dans le bois de La et 8 dans la forêt de Wavre (Waverwoud).

celle d'avoué — et il meurt à la bataille de Warringen, sous l'étendard ducal (1288).

Leurs collatéraux devinrent seigneurs de presque tous les villages existant alors en Campine, dont ils prirent le nom en formant des dynasties locales et tentaculaires, mais que ces ramifications affaiblirent (12). Ils implantèrent dans le pays une seconde féodalité, plus efficace que celle des premiers *milites* parce que plus puissante, parfois aussi plus brutale. Ils furent également parmi les premiers bienfaiteurs de l'abbaye de Tongerlo où entra au moins un des leurs, « *Arnoldus de Grimbergis* ».

(à suivre)

Gladys GUYOT

Religieuse du Sacré-Cœur

(12) Une liste de 1638 énumère les villages suivants où l'on trouve des Berthout : Berchem, Beerzel, Berlaar, Bonhelden, Boom, Duffel, Geel, Rette, Herenthout, Itgem, Keerbergen, Hove, Ranst-Millegem, Ouwen, Putte, Reet, Rijmenan, Tienen, Walem, Willebroek, Waarloos, Wavre, etc., etc.

Restauration d'une tour de défense, faisant partie de la Première enceinte urbaine de la ville de Bruxelles

SOUÇIEUSE du puissant intérêt que présente, pour la capitale, la mise en valeur des témoins du patrimoine architectural de son glorieux passé, l'Administration communale de la ville de Bruxelles a décidé, sur proposition de M. Merten, échevin des Travaux publics, de faire procéder à la restauration de l'une des tours de défense appartenant à la Première enceinte de la cité.

La direction de ces délicats travaux fut confiée à l'architecte principal de la ville, qui restaura tout dernièrement la tour nord et la façade principale de la collégiale des SS. Michel et Gudule, la tour d'angle dite « Anneessens » et qui fut aussi l'auteur de la nouvelle façade de l'église St-Nicolas (Bourse).

Nul n'ignore les multiples controverses qui ont surgi quant à la détermination de l'époque pendant laquelle fut édifiée cette première muraille fortifiée. A ce jour, les historiens qui se sont penchés sur ce problème semblent admettre qu'il faille la faire remonter à la fin du x^e siècle ou au début du xiv^e.

Ce rempart de près de 4.000 mètres de longueur, comprenait sept portes et une cinquantaine de tours de défense judicieusement réparties.

A l'origine, le sommet de ces tours paraît avoir été constitué par une terrasse, surmontée d'un chemin de ronde, auquel on accédait par un escalier de pierre établi à ciel ouvert.

Ce n'est que plus tard, vraisemblablement vers le milieu du xiv^e siècle, et après l'édification de la seconde enceinte, que la plus grande partie de ces tours furent couvertes de toitures.

Il peut être intéressant de signaler qu'un ancien plan graphique de la ville, dressé vers 1560 par Jacques Deventer, semble prouver, qu'au milieu du xvi^e siècle, il existait encore toute une

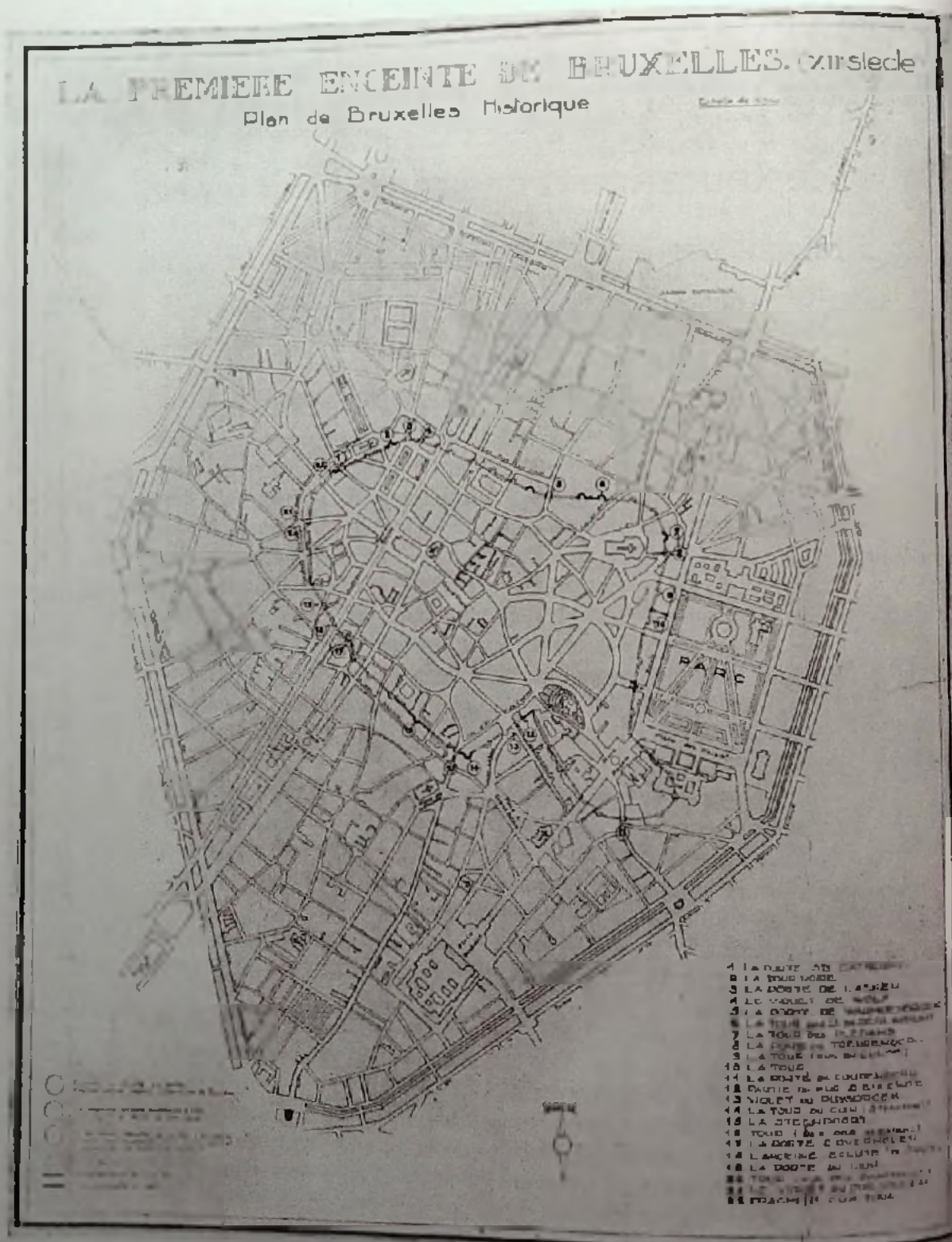


Photo 11

série de tours faisant partie de la Première enceinte, dépourvues de toitures et particulièrement celles situées au sud et à l'ouest de la ville ; entre la Steenpoort et la porte Ste-Catherine et parmi lesquelles la tour de la rue de Villers (voir plan I et dessin XXI).

C'est avec le grès à nummulites variolaria, que fut construit le premier rempart urbain ; ce matériau affleurait les coteaux sis à l'ouest de la ville ; actuellement les gisements sont pratiquement épuisés.

Horinis la tour d'angle dite « Anneessens », cinq autres faisant partie de ce premier système défensif sont parvenues jusqu'à nous, et dont les vestiges se situent :

1^{re}) dans une des cours intérieures du Palais des Beaux-Arts,



Photo III

2^o) dans le jardin de la cure du Doyen de la collégiale des SS. Michel et Gudule,

3^o) dans la « Cité Commerciale Day » rue Montagne aux Herbes Potagères,

4^o) à front de la place Ste-Catherine, la « Tour Noire »,

5^o) à front de la rue de Villers.

Jusqu'à ces derniers temps, la tour de la rue de Villers n'était partiellement visible que de l'une des cours intérieures de l'Institut St-Georges (voir photo II) et se trouvait enserrée entre les maisons de la rue de Villers et les bâtiments de l'école ; par ailleurs elle constituait l'annexe d'une habitation portant le n° 29 de la rue de Villers.

C'est la raison pour laquelle l'intérieur de la tour subit, au cours des ans, de multiples mutilations de la part des locataires ; heureusement les dégâts ne défigurèrent point définitivement l'aspect général du précieux vestige, et il fut relativement aisé, lors des travaux de restauration de porter remède à cet état des choses. Les

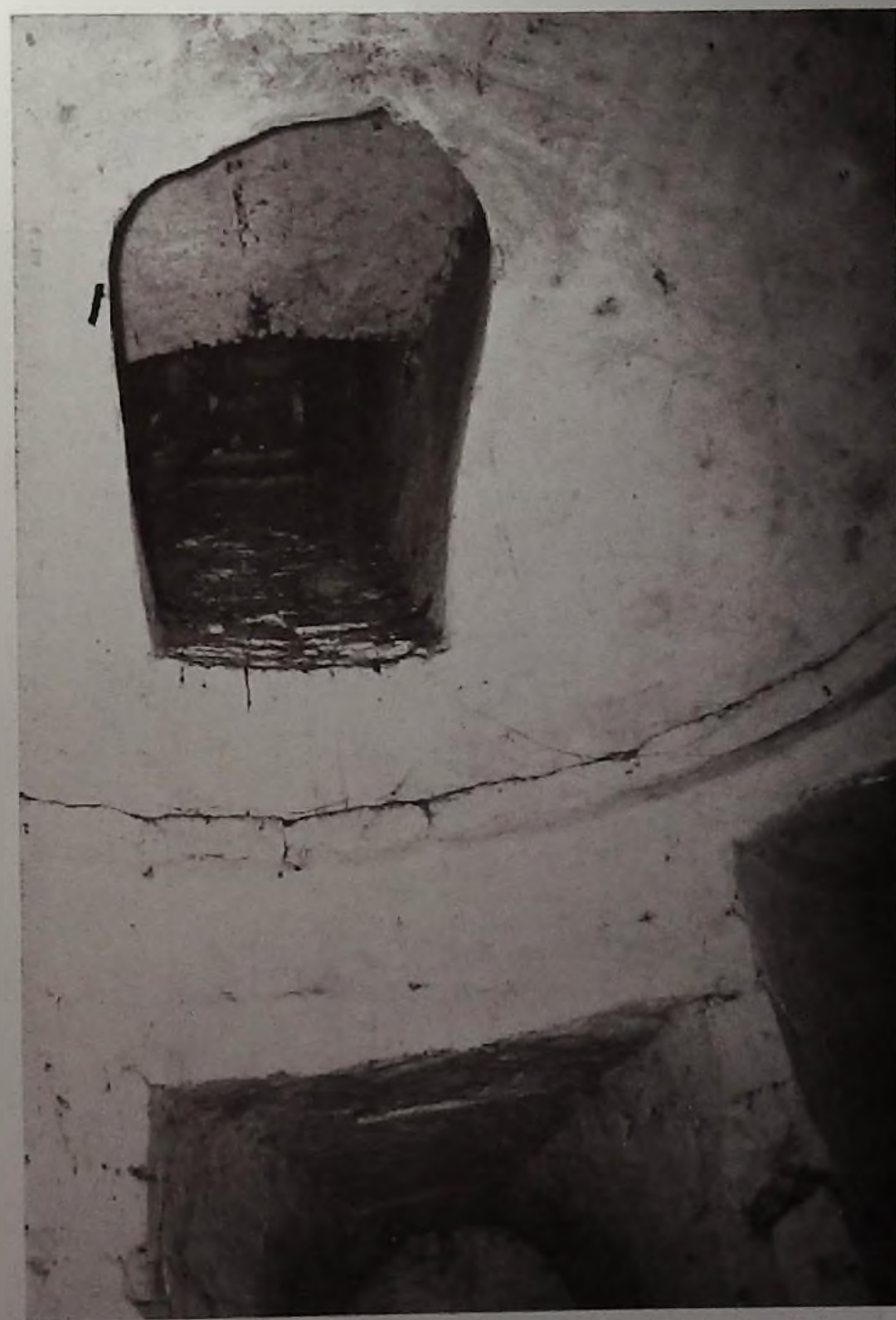


Photo IV

diverses destructions opérées visèrent à rendre les locaux de la tour habitables et de les mettre en communication avec la maison-mère.

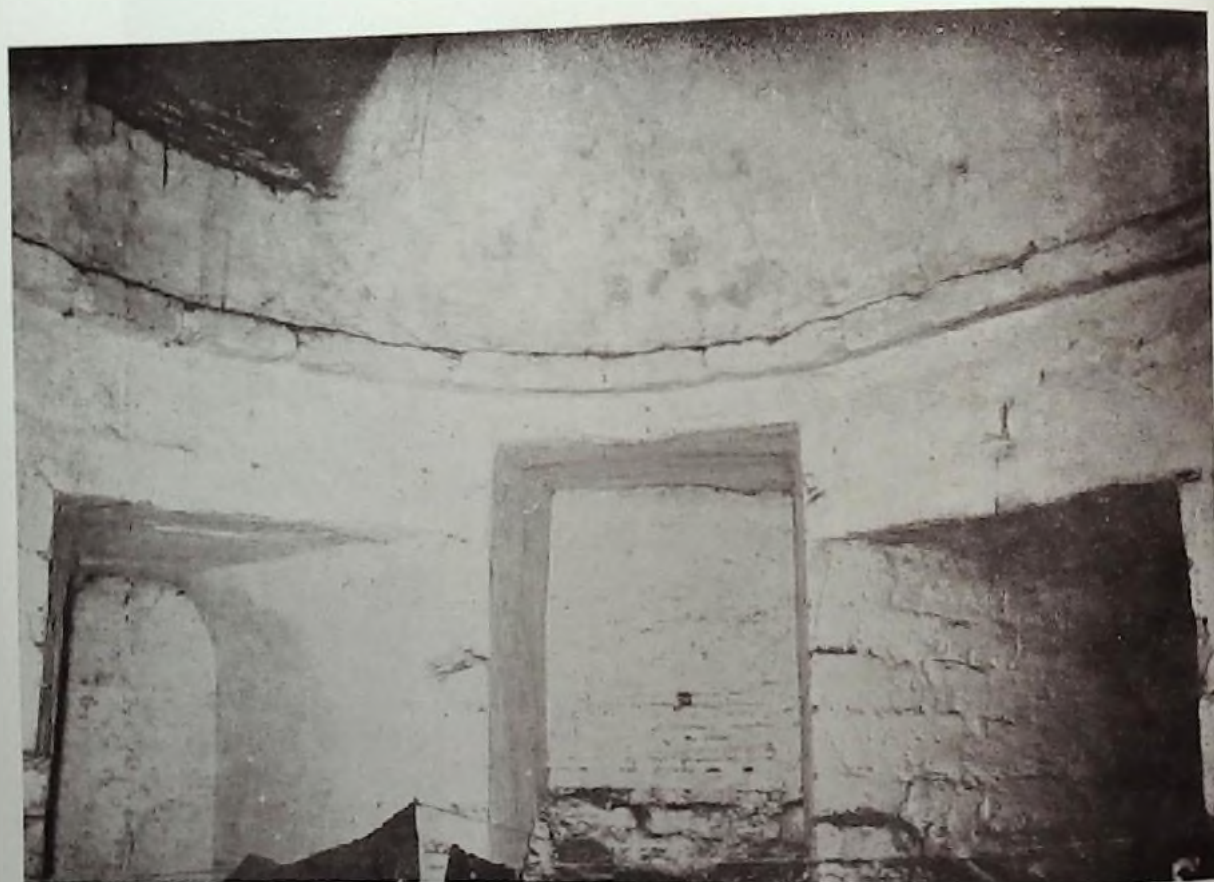


Photo V

Au rez-de-chaussée, l'un des deux escaliers latéraux conduisant au chemin de ronde fut démonté (voir photo III) :

- des trois meurtrières existantes, deux furent agrandies, l'une dans le but de permettre un éclairage plus abondant, l'autre convertie en conduit de fumée ;
- un orifice fut percé dans la voûte de pierre (voir photo IV) ;
- une grande baie fut pratiquée au travers de toute l'épaisseur du mur, entre les deux meurtrières et murée ultérieurement (voir photo V)
- enfin, le parement intérieur fut entaillé à divers endroits.

Au premier étage, l'escalier de pierre reliant la terrasse au chemin de ronde de la tour fut partiellement démoli (voir photo VI), afin d'agrandir le local : un foyer ouvert y fut construit (voir photo VII) et pareillement à ce qui fut fait au rez de chaussée deux des trois meurtrières furent agrandies (voir photo VIII).



Photo VI

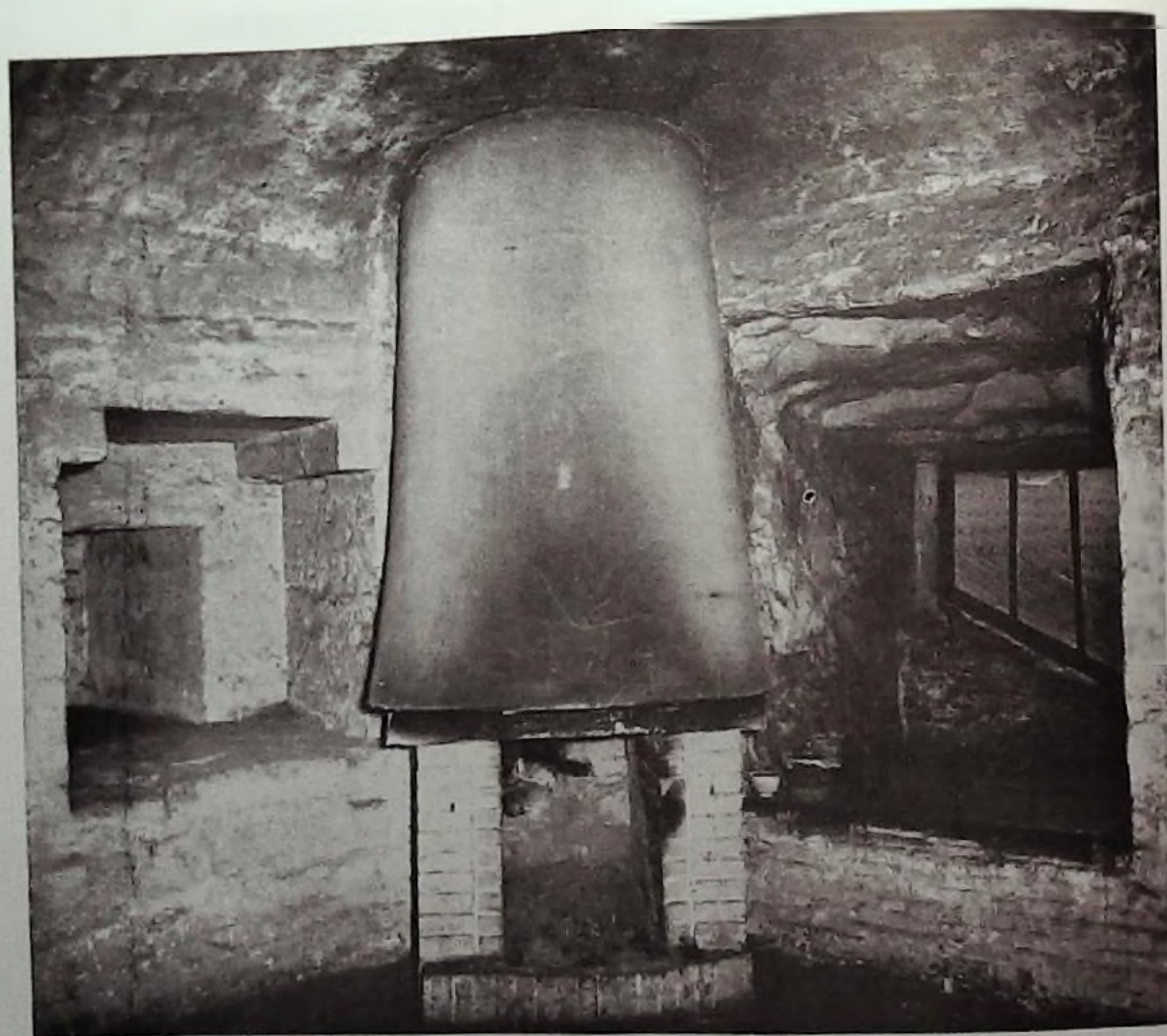


PHOTO VII

En outre, une voûte en briques dites « espagnoles » de 28 cms. d'épaisseur fut maçonnée, afin de couvrir ladite pièce et en même temps de réaliser le hourdis du grenier, complété par une charpente médiocre et une couverture en tuiles flamandes.

La construction de cette voûte datant vraisemblablement du xv^e siècle, provoqua, hélas, la destruction de la presque totalité des corbeaux soutenant le porte-à-faux du dallage du chemin de ronde et de la partie saillante dudit pavement.

De la même époque date l'édification du mur obturant la grande arcade du rez de chaussée ; d'un gable contre lequel s'amortissait la toiture ; ainsi que la petite cage d'escalier accolée

au parement latéral de la tour renfermant un escalier de bois (voir photos IX et X).

La tour de la rue de Villers fait encore partie d'un très important tronçon de l'enceinte qui s'étend depuis la place de Dinant, jusqu'à la rue du Midi ; le mur mitoyen (en sous-sol) des maisons portant les n^o 110 et 112 de la rue du Midi est encore constitué par un fragment de la muraille.

Aussi, conviendrait-il de profiter des dispositions légales récemment prises en vue de l'assainissement des quartiers insalubres et de la démolition des taudis, pour faire procéder au dégagement total de la partie de l'enceinte s'étendant depuis la tour jusqu'à l'alignement de la rue de Dinant.

C'est à la suite de la démolition de la maison portant le n^o 29 de la rue de Villers (appartenant à la ville), que l'on fut amené à

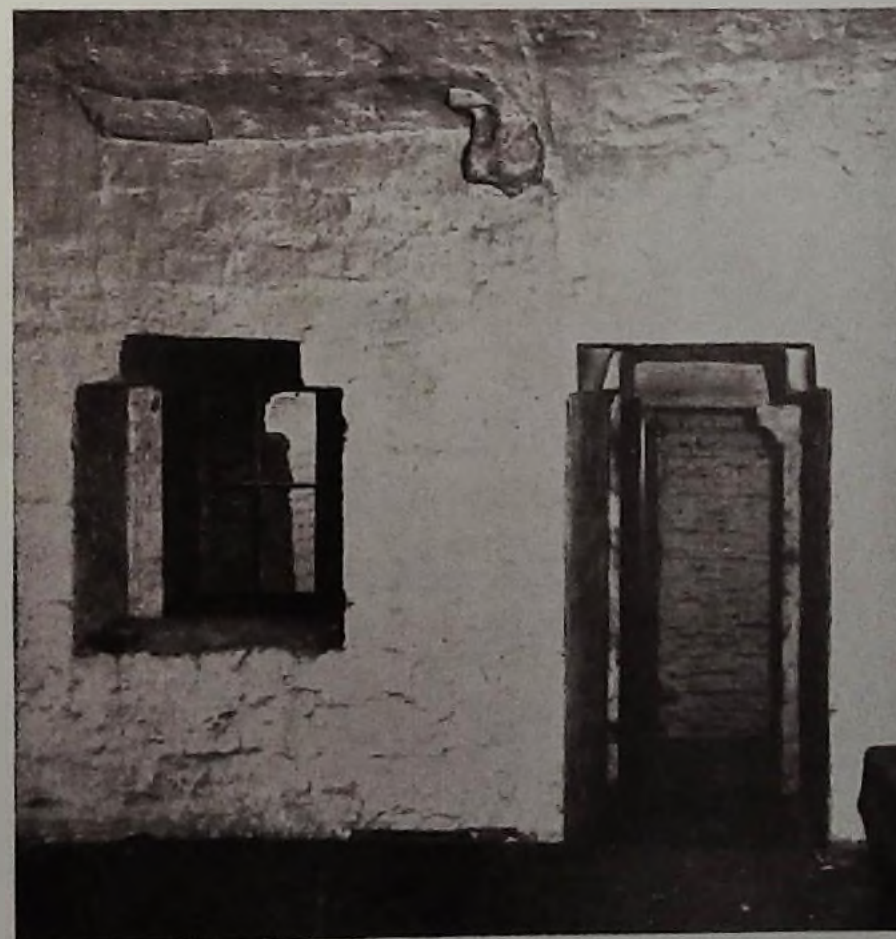


PHOTO VIII



PHOTO IX



PHOTO X

LE FOLKLORE BRABANÇON

restaurer la tour de défense et du fragment de la muraille y adossé.

Le gros souci du restaurateur consista en tout premier lieu de remettre en valeur cet important exemple de notre architecture militaire.



PHOTO XI

Pour ce faire, il fit démolir toutes les ajoutes parasites d'un intérêt mineur, tant au point de vue historique qu'archéologique et consolida très sérieusement certaines parties du vestige et notamment l'angle Nord-Est de la tour (voir photo n° XVII), qui à la suite des diverses et profondes mutilations des maçonneries anciennes opérées en cet endroit, présentait des signes alarmants de flambage et courait le risque de s'effondrer et d'entraîner par voie de conséquence toute la partie supérieure de la tour.

Tous les trous pratiqués sauvagement dans les murs furent soigneusement obturés, en maintenant scrupuleusement les diverses hauteurs des assises et en taillant les pierres de remplacement selon le mode employé au XIII^e siècle.



PHOTO XII

Les pierres utilisées à cet effet, sont celles qui muraient les profondes embrasures de toutes les meurtrières de la tour dite « Anneessens », ainsi que celles provenant de la démolition des anciennes maisons de la rue des Alexiens.

Seules, les marches de l'escalier reliant le premier étage au chemin de ronde supérieur, les dalles de recouvrement des merlons et les corbeaux soutenant le porte-à-faux du dallage dudit chemin de ronde, furent exécutés en pierre de Massangis roche jaune dure, et cela pour des raisons constructives.

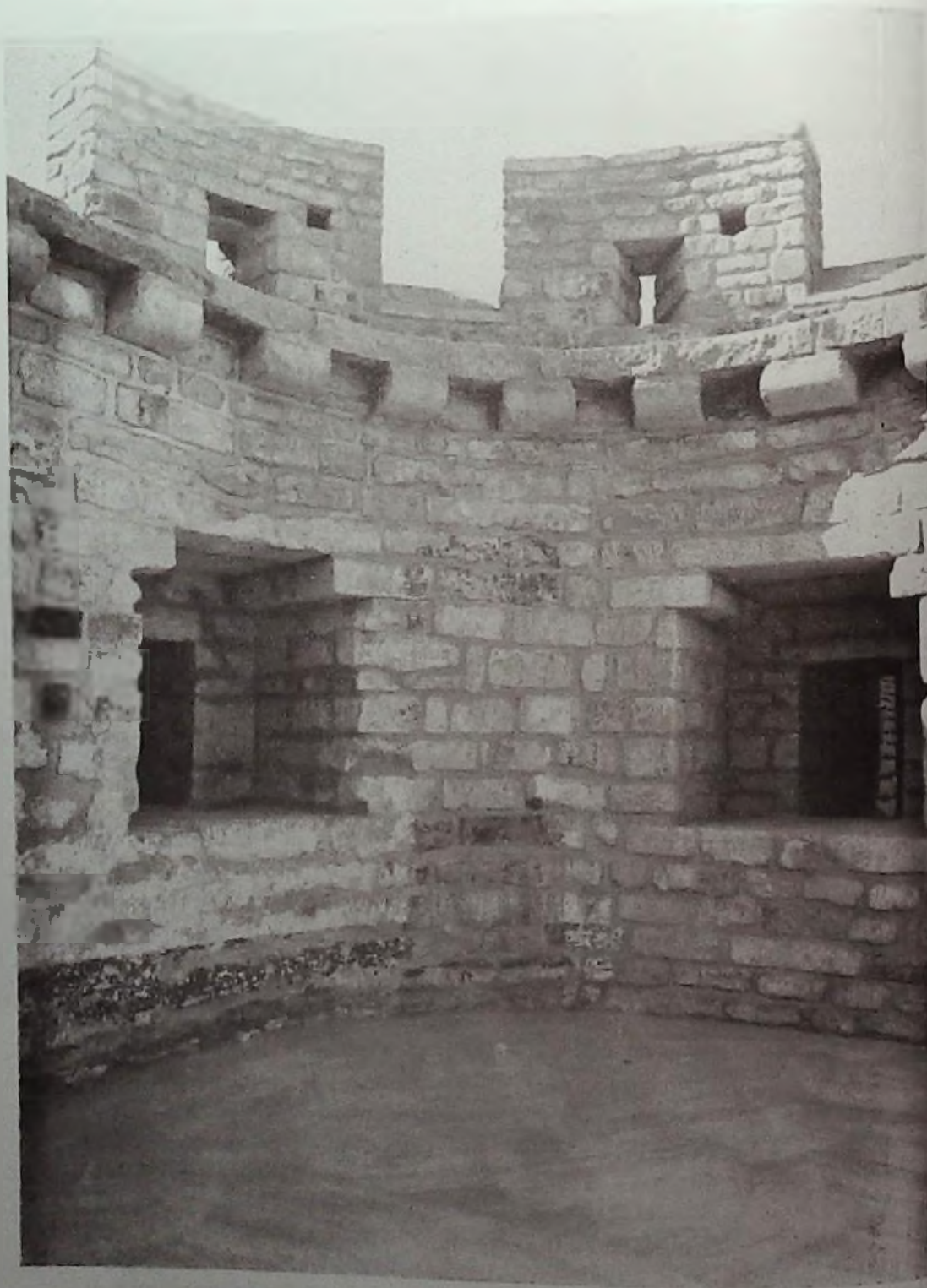


Photo XIII

LE FOLKLORE BRABANÇON

Grâce aux nombreux et précieux indices retrouvés sur place, la tâche du restaurateur fut rendue relativement aisée : si, aux deux niveaux de la tour des meurtrières furent agrandies, d'autres furent laissées intactes et servirent de modèles ; il en fut de même pour les deux escaliers conduisant aux chemins de ronde, d'une part les traces laissées par les marches dans les murs latéraux ou encore les morceaux de marche restés en place, permirent de les reconstituer avec toute l'exactitude voulue.

Le problème le plus délicat à résoudre, fut sans contredit, celui relatif à la démolition de la voûte en briques du XVIII^e siècle et de la toiture surmontant la tour de défense.

Tout d'abord, l'état de vétusté de la charpente et de sa couverture nécessitait impérieusement leur démolition et leur rem-



Photo XIV

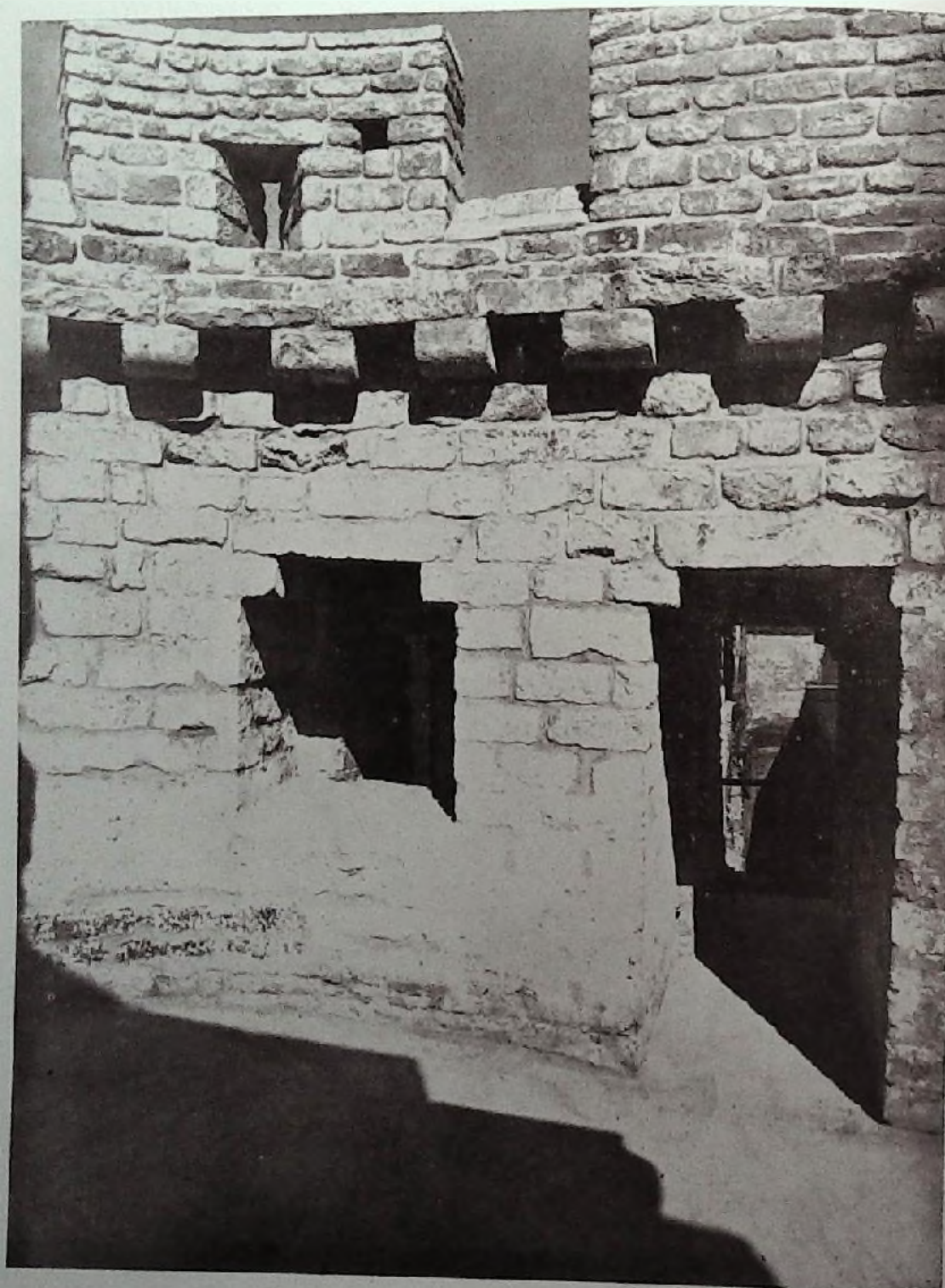


PHOTO XV



PHOTO XVI

placement ; au point de vue architectural, on admettra que la silhouette de la toiture ne pouvait être rétablie, car ne répondant en rien à celle qu'il convient de donner à une couverture en ardoises ; par ailleurs, comme il le fut démontré plus haut, à l'origine les tours de la Première enceinte n'étaient point surmontées de toitures.

En outre, la voûte en briques et le hourdis du grenier emprisonnaient le chemin de ronde et le cachait totalement, or, si l'on considère la hiérarchie des valeurs qu'il convient d'établir entre le vestige et les constructions diverses ajoutées au cours des âges, il est avéré que ce chemin de ronde présentait un intérêt historique et archéologique autrement considérable que la voûte de briques ; c'est pourquoi devant ce dilemme, et sans aucune hésitation, le restaurateur décida la suppression définitive de la toiture et la démolition de la voûte.

Ce dégagement eut pour résultat de faire apparaître l'entière du chemin de ronde avec une grande partie de son dallage d'origine ainsi que deux des corbeaux qui soutenaient leur porte-à-faux.

La suppression de la toiture et de la voûte entraînait *ipso facto* la démolition du gable en briques et du mur obstruant la grande arcade du rez de chaussée, ce qui eut pour avantage de libérer complètement le premier étage de la tour (voir les photos nos XI, XII, XIII, XIV, XV et XXII).

Les parements extérieurs et intérieurs des murs furent débarrassés des multiples couches de lait de chaux, afin de remettre en valeur le très bel appareil des pierres ; à cette fin la quasi totalité des parements durent être rejointoyés au mortier de chaux.

Par bonheur, le sommet du mur courbe de la tour conservait toujours la partie inférieure des meurtrières et des merlons ; une étude comparative de ces éléments architectoniques avec les mêmes existant dans toute leur intégrité à la tour dite « Anneessens » prouva nettement que leurs dimensions respectives étaient semblables : dès lors, fut-il fort aisé de parachever la terminaison, de la tour en lui restituant les merlons disparus (voir photos nos XVI et XVIII).

Il va sans dire, que pour l'œil exercé les parties originelles se distinguent de celles reconstituées, situation qui permet aux spécialistes de poursuivre tout examen ou toute étude relative au vestige considéré.

Malgré les importants arrachements, le tronçon de l'enceinte



Photo XVII



PHOTO XVIII



PHOTO XIX

LE FOLKLORE BRABANÇON

sis à l'Est de la tour nous est parvenu dans un état tel, qu'il est loisible de déterminer très facilement les divers détails architectoniques qui le composaient (voir photos nos XVII et XVIII).

Il sied tout d'abord de distinguer, la substruction même du mur avec son puissant arc de décharge en gros moellons — élément constructif très particulier qui se retrouve employé sur toute la longueur de l'enceinte urbaine — vraisemblablement par pure raison stratégique.

En effet, un mur porté par ce jeu d'arcatures enfouis dans le sol présentait l'avantage — en cas de siège — d'être beaucoup moins exposé aux ouvrages de sape.

Puis, on observe la limite franchement tracée entre la partie enfouie du mur et celle présentant un parement appareillé avec une meurtrière restée intacte et au-dessus de laquelle on perçoit la trace courbe d'une arcature disparue qui avait pour office de soutenir l'escalier reliant le rez de chaussée de la tour au chemin de ronde et la surépaisseur du mur. Ce dernier dispositif se rencontre aussi dans le tronçon du mur flanquant la tour des Plébins.

Plus haut enfin et au-dessus du niveau dudit chemin de ronde, on retrouve le parapet supérieur du mur en pierres appareillées, surmonté de merlons, créneaux et meurtrières.

Les amorces de ces derniers existant encore, il fut fort simple comme pour la tourelle elle-même de les reconstituer.

La restauration profita de l'impérieuse nécessité de consolider l'angle nord-est de la tour pour amorcer cette arcature, sous la partie de l'escalier partiellement reconstruit (voir photos nos XIX et XX).

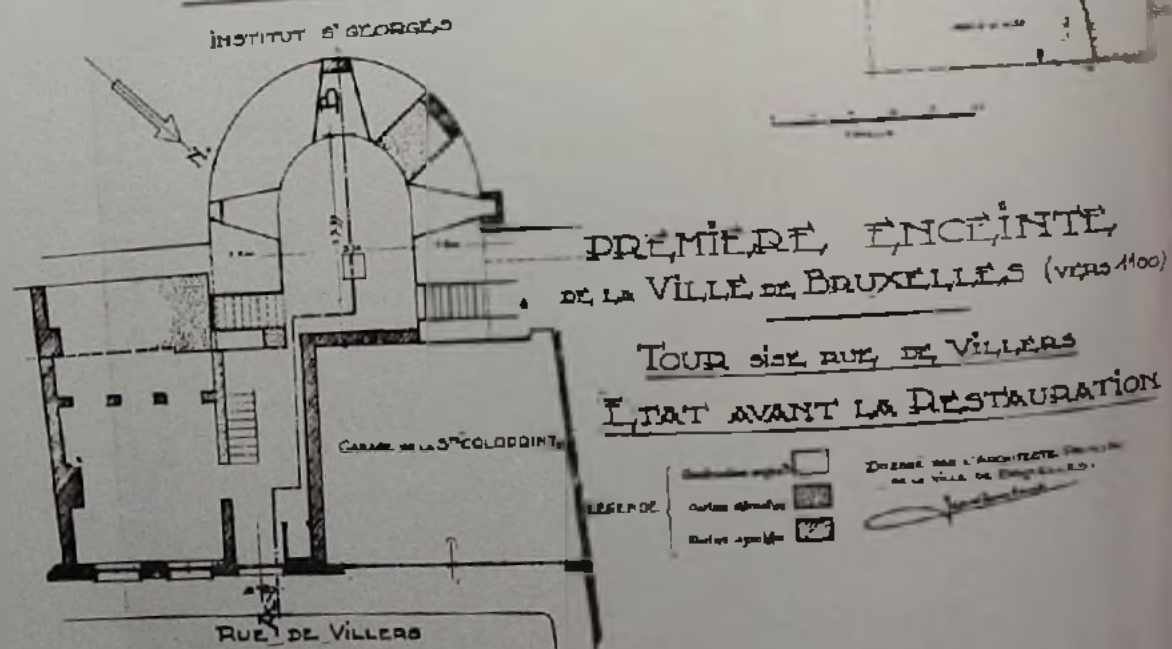
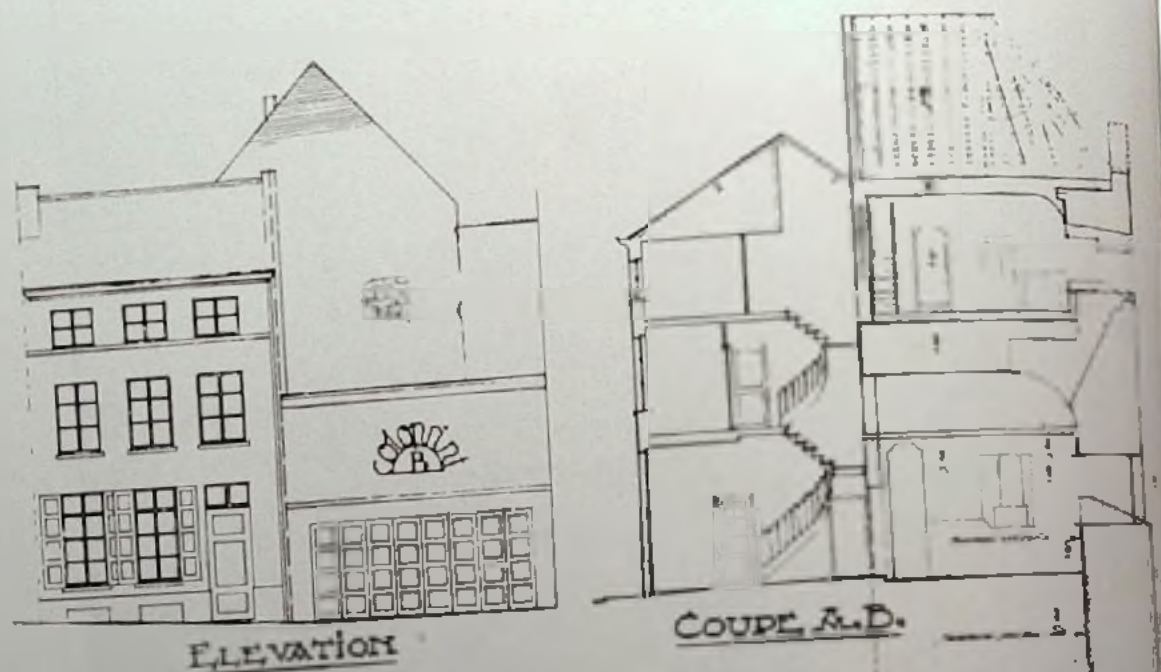
Au niveau primitif du pavement du premier étage de la tour, et contournant les quelques rares témoins des dalles originelles, un hourdis de béton armé fut exécuté, afin de protéger définitivement la voûte en pierre contre toute infiltration.

Furent aussi bouchées au mortier de ciment et à refus, deux très importantes crevasses, dont la première s'étendait sur toute la hauteur du mur d'enceinte à l'Est de la tour, et la seconde déchirait la voûte de pierre.

En conclusion, il convient de souligner, que si dans le domaine très particulier de la restauration des édifices historiques, il existe — en théorie — une certaine unanimité de vue quant aux principes à observer, il n'en va plus toujours de même, lorsque mis en face de problèmes concrets, il sied de prendre une décision



Photo XX



DESSIN XXI

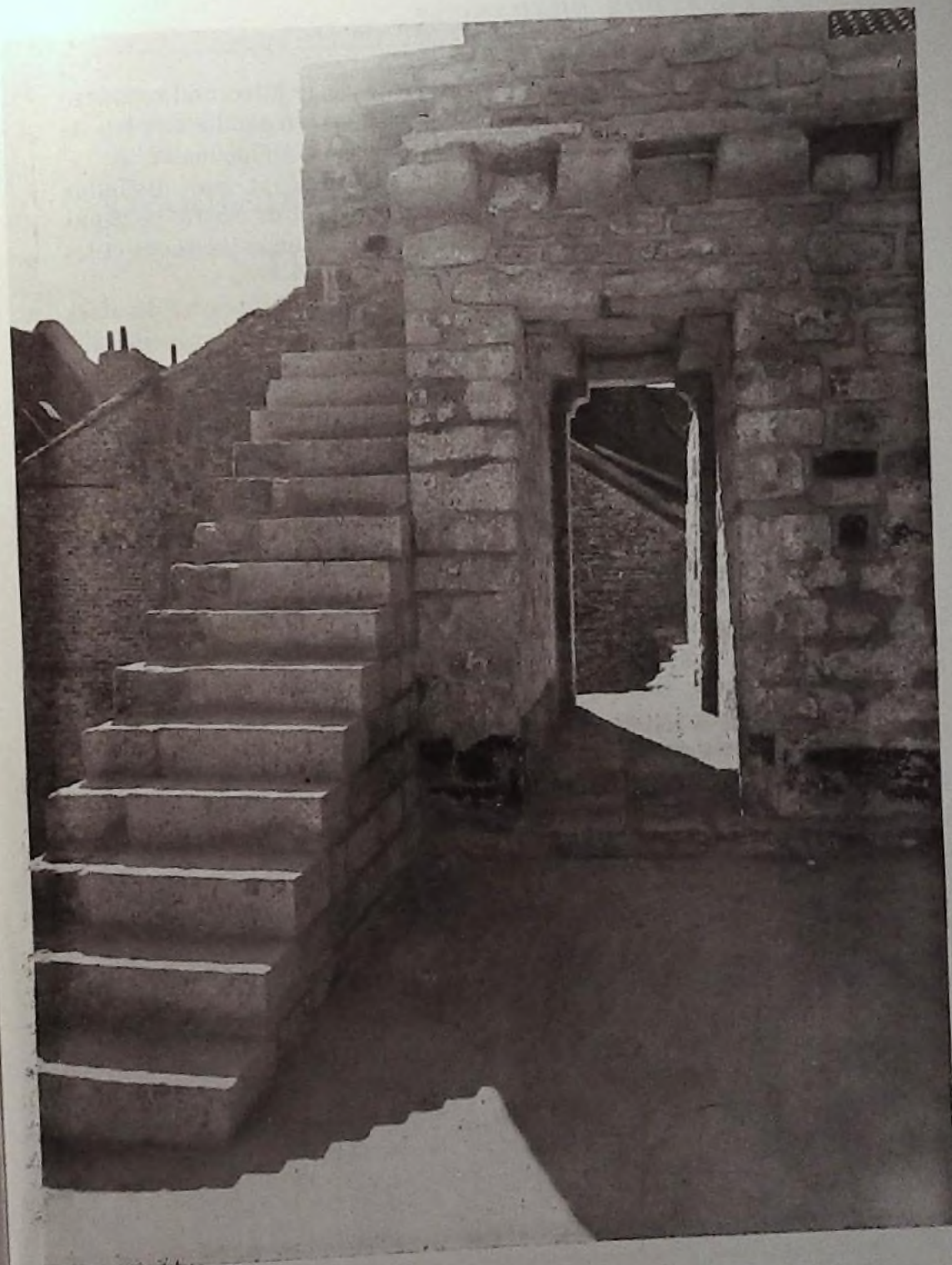


PHOTO XXII

et, n'en déplaise aux historiens, un vestige architectural constitué de pierres et de liant et qui doit continuer à répondre aux lois de la stabilité, ne peut être comparé à la page d'un incunable.

L'architecte, l'archéologue et l'historien ont leur discipline propre dont les données risquent dans certains cas de ne point s'accorder parfaitement, d'où souvent les incompréhensions et les inévitables critiques.

Pour certains, chaque cas constitue un cas d'espece, d'autres estiment que cette attitude conduit à des libertés inconciliables avec toute discipline scientifique, et préconisent l'établissement de règles rigides.

Quoiqu'il en soit, et sans pour autant prôner « l'unité de style » cause de tant d'erreurs commises au siècle dernier, il faut cependant admettre que toutes les ajoutes apportées à un édifice ancien au cours des siècles, peuvent présenter divers degrés d'intérêt et que dès lors, il appartient de définir dans chaque cas, si la suppression de l'un de ces éléments apportés constitue ou non un enrichissement du vestige considéré.

Et selon le résultat de l'enquête, il faudra agir, car il faut aussi le cas échéant oser restaurer et passer à l'action.

L'attitude passive, souvent préconisée par certains historiens, risque parfois d'empêcher la mise à jour d'éléments architectoniques du plus haut intérêt ; attitude qui va aussi à l'encontre de la logique et des lois esthétiques.

La restauration des monuments historiques est un art, qui doit s'appuyer sur la science.

C'est à l'édifice même qu'il appartient de fournir à la sagacité des archéologues et historiens les données du problème, afin que d'après l'appréciation de ces derniers, l'architecte restaurateur puisse, grâce à sa sensibilité d'artiste porter remède aux meurtrissures de nos monuments anciens que les hommes et le temps leur ont causées.

Jean ROMBAUX.

Architecte principal à la ville de Bruxelles.

Géographie littéraire du Brabant De Wavre à Meerdael

CAPRICIEUSE, la Dyle, après être passée à Ottignies, Limelette, Limal et au Pont de Bierges, atteint Wavre, qu'elle traverse de part en part. Que de poètes ne se sont pas attardés sur les rives de la fraîche rivière ? En quel endroit de son parcours, en amont ou en aval, l'un d'entre eux : Philippe Delaby — dont le patronyme est très répandu dans tout le roman pays ⁽¹⁾ — l'a-t-il vue, suivie et chantée :

*La Dyle a dégainé sa lame de Tolède
Et se fraye un passage à travers les taillis,
Tandis qu'à ses côtes, soudainement jaillis
Pour lui venir en aide,
Un escadron de peupliers
Dressent, nobles et fiers comme la vigilance,
Dans un galop d'irrésistibles cavaliers,
Leur silhouette en fer de lance.*

Au sortir de Wavre (nous reviendrons par la suite vers cette ville, seconde capitale du roman pays de Brabant), la Dyle se dirige, parallèlement à la Belle-Voie, vers Basse-Wavre — dépendance de Wavre — et Gastuche — hameau de Grez-Doiceau —.

Entre 1086 et 1091, Henri III, comte de Louvain, et Godefroid, son frère, dotent l'abbaye bénédictine d'Aflighem de divers biens dont leur chapelle de Basse-Wavre. Il font part de leur désir de voir leur donataire établir, à Basse-Wavre, un monastère. Dès 1092, Fulgence, abbé d'Aflighem, réalise le vœu des princes brabançons et, vers 1100, désigne, en qualité de

(1) Les grands-parents paternels du poète, né à Ixelles, provenaient d'Ophain Bois-Seigneur-Isaac. On trouve des Delaby à Mont-Saint-Pont, Braine-l'Alleud, Waulhier-Braine, Bierges, Wavre, etc. Le poème cité est extrait du recueil : *Préface dominicale* (Éd. Unimuse, Tournai, 1955).

prieur, Gosuin de Wavre. Godefroid le Barbu, quelques années plus tard, fait un don de reliques à l'église de la nouvelle abbaye. Les premiers moines, bâtisseurs et colons, cèdent la place à d'autres qui s'adonnent à la prière, à l'étude et à la transcription de textes : chartes, diplômes, etc... Une agglomération se développe peu à peu autour du monastère qui, dès la première moitié du XII^e siècle, devient un centre important du culte marial dans nos régions. Saccagée en 1604 par des soldats espagnols mutinés, restaurée en 1630, l'abbaye est abandonnée le 7 janvier 1797. Un petit séminaire se substitue, par la suite, à l'ancien prieuré bénédictin. Plusieurs écrivains, parmi lesquels Robert Goffin⁽²⁾ — d'Ohain —, y feront une partie au moins de leurs études.



Affligem. — Vue générale de l'abbaye (d'après Le Roy, XVII^e s.).

Une importante littérature se rattache à Basse-Wavre, son monastère et sa dévotion mariale. Les Bénédictins du lieu ne semblent pas avoir fait apport, à cette littérature, de quelque œuvre vraiment intéressante. Ils n'ont laissé que des documents susceptibles de retenir l'attention des historiens : registres, journaux de recettes et dépenses, etc. Les moines de l'abbaye-mère d'Affligem, par contre, nous ont laissé, au sujet de l'ancien prieuré, des écrits de valeur. Toutefois, le premier ouvrage à retenir n'est pas l'œuvre de l'un ou l'autre d'entre eux. Édité sans nom d'auteur, sans date ni lieu d'édition, il semble avoir vu le jour à Louvain en 1642. Son auteur est probablement le Mon-

(2) Cf. *La Libre Belgique* (page littéraire), 76^e année, n° 64, 5 mars 1939.

ois Antoine Ruteau, mais cette attribution, qui n'apparaît qu'un siècle après la publication du livre, n'est nullement prouvée par les textes d'archives⁽³⁾.



Affligem. — Ruines de l'ancienne église abbatiale.

Mais revenons-en aux moines de l'abbaye-mère d'Affligem. L'un de ces religieux, Dom Odon Cambier, décrit le vieux prieuré et ses environs dans une chronique rédigée entre 1645 et 1657. Il parle notamment, soit dit par parenthèse, des vignobles couvrant, à l'époque, les collines wavriennes. La contribution d'un autre Bénédictin, Dom Beda Regaus, dernier prévôt d'Affligem (de 1763 à 1796), est d'un intérêt plus considérable bien que son manuscrit — intitulé : *Bona et Jura Monasterii Affligemensis*, qui est à placer dans la perspective de son grand ouvrage historique : *Affligemum illustratum* — soit dépourvu de véritables mérites littéraires.

(3) Cf. *Le premier livre paru sur Notre-Dame de Basse-Wavre* dans la *Revue de Basse-Wavre*, 19^e année, n° 3, octobre 1958, *Chronique Mariale*, XVII, pp. 51 à 55. L'article est signé Jean Martin.

Dom Beda Regaus, dans son manuscrit, dresse la nomenclature de toutes les possessions d'Afflighem et fournit notamment, au sujet du prieuré de Basse-Wavre, quantité de précisions (4). C'est à son œuvre historiographique que se sont référés, en ordre principal, tous les auteurs ayant étudié le passé de Basse-Wavre. Parmi ces derniers, nous distinguons, en particulier, Dom Ursmer Berlière, le chanoine Joseph Laenen, l'abbé R. Hanon de Louvet, le chanoine Adolphe Gits (Directeur de la *Chronique mariale* annexée à la *Revue de Basse-Wavre*, organe de l'Association des anciens élèves du Petit-Séminaire) et Jean Martin.



Afflighem. — Le couvent actuel.

Le merveilleux a place dans l'histoire de Basse-Wavre. L'imagination populaire a tissé, autour du culte rendu à la Vierge — invoquée sous le vocable de Notre-Dame-de-la-Paix —, le voile léger d'une légende. Le thème de celle-ci est semblable à celui de certaines autres qui se sont accréditées dans notre pays ou à l'étranger : destruction nocturne, par des anges ou des démons, de l'ouvrage édifié de jour par des mains pieuses ou translation de cet ouvrage d'un endroit dans un autre, en l'occurrence du flanc de la colline du Balloît dans la vallée marécageuse de la

(4) Des extraits de ce manuscrit ont été publiés par J. VERBESSELT, Conservateur aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, dans *Wauriensia*, tome IV, 1955, n° 2-3-4.

Dyle... Le plus ancien récit connu du prodige de Basse-Wavre nous a été transmis par un religieux du monastère du Rouge-Cloître. Jean Gielemans, décédé en 1487. Rapportant d'abord la pieuse tradition avec une certaine hésitation, l'auteur se per-



Afflighem. — La partie la plus ancienne des bâtiments actuels.

(Ph. de Suller).

suade peu à peu de l'authenticité des faits étranges qu'il relate, entraîné « par un processus fréquent chez les créateurs de récits légendaires et chez ceux qui les accréditent » (5), et devient finalement absolument affirmatif. L'homme a toujours éprouvé le besoin du merveilleux et de l'extraordinaire et l'œuvre du moine du Rouge-Cloître, maintes fois reproduite et compilée, n'a cessé d'être enjolivée au cours des siècles. Reprise et illustrée par des écrivains (dont certains ont greffé, sur elle, de vigoureux rameaux) et des artistes, la légende de Basse-Wavre a suggéré à Maria Alexiva une chorégraphie originale dansée à Bruxelles,

(5) J. LAENEN dans *Notre-Dame de Basse-Wavre*, tiré-à-part de *La Vie diocésaine*, Malines, 1923.



Basse-Wavre. — Reproduction du sceau de Maximilien d'Autriche et de Philippe le Bon, qui était appendu à une charte du 11 août 1481 par laquelle les Princes accordaient des privilèges aux pèlerins de Notre-Dame.

en 1954, par Isi Belli lors du XXIII^e gala du Folklore wallon. Notre terroir, comme le faisait remarquer Louis Quiévreux au lendemain de cette création⁽⁶⁾, est riche en motifs inspirants. Les sources qu'il contient sont d'une intarissable fécondité et tous les arts peuvent y puiser.

Signalons encore que Basse-Wavre, dont plusieurs auteurs wavriens ont célébré les fastes et chanté les beautés naturelles, garde aussi les vestiges d'une villa romaine ayant attiré, autre-

(6) Cf. *Quand le Diable faisait des siennes à Basse-Wavre* dans *La Lanterne* (quotidien, Bruxelles) du lundi 21 mai 1954.

fois et naguère, l'attention des archéologues. Jacques Borlée l'a située au centre d'un récit romancé publié en un temps mal choisi⁽⁷⁾.

*
*
*

Après être passée à Basse-Wavre, la Dyle atteint Gastuche où, non loin du château de Laurensart, le Pisselet — un faible ruisseau — lui apporte le tribut de ses eaux.

Le Pisselet dissimule ses sources dans l'ancien domaine seigneurial de Viensart dont le castel est occupé aujourd'hui par le baron J. de Dorlodot, biographe du dernier prince de Grave (1759-1832). Viensart, par ailleurs, accueille fréquemment le poète et romancier Paul Dresse de Lébioles qui possède, là-bas, une « bicoque » — comme il dit — perdue, avec quelques autres maisons et fermettes, au milieu des champs de blé, des prairies et des bosquets. Sans doute est-ce là, en cette paisible campagne brabançonne, que l'auteur de *L'Ange blessé* et de tant d'autres excellents recueils de vers a éprouvé l'intense et discrète poésie du Brabant dont il a souvent loué la simple harmonie.

Descendant de Viensart, le Pisselet arrose Dion-le-Mont et Dion-le-Val, deux pittoresques petits villages s'inscrivant dans un panorama rappelant, selon Jean d'Ardenne, certains sites de Bavière (ô merveilleuse, agréable, imprévue diversité des paysages du roman pays!). Du point de vue littéraire, les deux Dions (ne comptant pas, ensemble, 800 habitants) n'ont que peu d'importance. Si, dans son ouvrage sur *Le Brabant wallon*, Henri Desneux parle d'un de leurs hameaux proche de Viensart, Broesous... c'est pour rappeler que Jean-Antoine Brabant y planta, en 1740, avant la propagande de Parmentier, les premières pommes de terre, légume auparavant inconnu dans le pays. Il est également question des deux Dions dans l'histoire de la campagne de 1815 : Bülow campa à Tout-Vent la veille de Waterloo, et dans celle de l'automobile : en 1888, le marquis de Dion remporta la première grande course d'Europe sur pneumatiques. Tranquille, ce coin du roman pays semble devoir attirer ceux qui aiment se replier sur eux-mêmes. Ces derniers, apparem-

(7) Le récit de Jacques Borlée, publié pendant la guerre de 1940-1945, vantait l'occupation romaine ayant apporté la civilisation à notre pays.

LE FOLKLORE BRABANÇON

ment, ne l'ont pas encore découvert et seul, dans son presbytère de Dion-le-Mont, le curé Decorte poursuit, en les attendant, ses recherches d'histoire locale... et sa chasse aux images (car il est aussi un subtil photographe).

Non loin de Dion-le-Mont, Corroy-le-Grand se souvient d'avoir vu naître Auguste Lannoye qui devait fonder les papeteries de Genval... et fournir de la sorte, à la littérature, un support matériel. Ici, le touriste ne pense plus à la Bavière. « *L'on se croirait en Ardenne* » a dit Arthur Cosyn dans *Le Brabant inconnu*.



Boulez. — Le Train.

(Photo Ooms)

C'est des hauteurs de La Baraque, sous Corroy-le-Grand, que prend le départ un autre affluent de la Dyle : le Train. Celui-ci apportera, à la rivière, le salut de maints villages.

L'un de ces villages est Gisteloux, formant, avec Chaumont, une ancienne « terre franche » du pays de Liège enclavée dans le Brabant, une seule commune. Vallonnements, fermes blanches,



Chaumont Gisteloux. — Panorama.

(Photo Ooms)

frais ombrages, vergers où plusieurs peintres du Brabant ont pris leurs couleurs, sources, cressonnières, sentiers étroits, chemins de terre sinuant en pleine nature : on trouve en ces lieux tout le charme et le calme des vivifiantes villégiatures. Parmi les écrivains venus y chercher un bienfaisant répit, voici Franz Hellens. Il a daté de Gisteloux, 8 août 1930 sa préface au roman : *L'Homme qui se confessa*, de Joseph Van Roy. « *J'estime qu'un aîné ne peut se soustraire à certain devoir, écrivait-il, qui est de prêter aux jeunes l'aide qui leur est nécessaire* ».

Frans Hellens a fait plusieurs séjours à Gisteloux (dont le nom vient du latin : *gestum*, petit gîte), demandant à la nature de le distraire de soucis trop quotidiens et renouant, par l'incantation physique de la marche, avec la poésie. C'est à Gisteloux, sans aucun doute, qu'il a mûri, à la faveur de ses pérégrinations pédestres vers Ocquière, Bloquia, les Sept-Sources, le Bois Sonnet, Inchehroux ou Champtaine, quelques-uns des poèmes réunis aux pages de son recueil anthologique : *Poésie complète* (8). Bien

(8) Poèmes écrits de 1905 à 1959. Éditions Albin Michel, Paris, 1959. Le poème cité est intitulé : *Piercé*, p. 74, et est extrait de *Amis carrés, étroits*, recueil datant de 1921.

souvent, louange sourde et obstinée, son vers évoque le paysage, mais l'absence de toute précision localisatrice ne permet pas toujours d'identifier celui-ci avec certitude :

*C'est maintenant qu'il est temps de blanchir
A la chaux les pommiers, l'herbe monte
Et je ne sais quel peuple minuscule
Une grise vermine de sols
Réveillés par cet ardent soleil
Voudrait grimper au tronc jusqu'à la feuille.*

*Mon jardin trempe dans l'avril montant
Comme les pieds d'un enfant dans les vagues.
Si je coulais au fond de ce terreau
Je verrais onduler les racines
Comme les bras des poulpes, mais je suis
Trop léger ce matin pour descendre.*

*Rectangle ami la musique de coqs
De canards et de chiens m'est fidèle.
Je sais que tout à l'heure à côté
Du râteau une poule ira pondre
Mais je suis aussi fier qu'un pommier
Tu n'auras de mes feuilles que l'ombre.*

Commune limitrophe de Chaumont-Gistoux, Bonlez a retenu, quant à elle, le poète anversois Paul Neuhuys. Pour beaucoup, les vacances, à présent, ne se conçoivent plus que sous des cieux exotiques. Anticonformiste impénitent, aimant se tenir « *Loin du Tumulte* », Paul Neuhuys a fait halte à Bonlez, deux ou trois étés de suite, chez un de ses amis. Lors d'un de ses séjours dans la vallée du Train, en 1952, il s'est livré au divertissement spirituel du croquis. Jugez du résultat :

*Aube à Bonlez
Des vaches beuglent
Roses frileuses de l'azur
Mademoiselle Angèle décapite un poulet
qu'elle envoie danser sans tête
sur la pelouse ensommeillée
Un chemin vicinal bordé de tiserons*

*Mr le curé soulève sa barrette
Le ruisseau s'appelle le Train
et trois colambes font la garde
entre la terre et le ciel
La seule chose que l'on sache
est qu'on ne peut jamais savoir (9).*

Bonlez garde, de son passé, un château ayant eu, entre autres propriétaires, le prince de Grave et le prince Auguste de Loos-Corswarem (dont l'une des filles épousa, en 1826, le fondateur de l'indépendance péruvienne, don José Mariano de la Riva-Aguero). La comtesse Juliette de Robersart y demeura. Née à Mons en 1824, grande voyageuse et fine plume, elle écrivit des *Lettres d'Espagne*, des *Lettres de Syrie* et des *Lettres d'Égypte*. Elle fut en correspondance avec Louis Veuillot — qui lui trouva un éditeur pour ses *Lettres d'Espagne* — et l'accueillit à Bonlez. Dans une de ses lettres, le grand écrivain catholique — aujourd'hui trop oublié — lui confiait au sujet de ce coin du roman pays dont le paysage est fait de collines boisées alternant avec des plaines doucement vallonnées :

*« Que cette Belgique est donc fleurie ! Ce qu'il y a de lilas pa-
lissants, de roses naissantes, de mugets, d'épine-vinette, d'épine
blanche, d'épine rose, et ce qu'il niche de rossignols là-dedans, c'est
inimaginable ! Et quels arbres ! Plus beaux que les plus beaux de
Versailles... »*

Une autre fois, le romancier de *L'Honnête Femme* écrivait à son hôtesse de Bonlez :

*« Je n'ai pas l'honneur d'être Belge mais vous m'avez fait aimer
ce petit peuple qui vous a donné votre nalet de pied Nisle, qui a donné
à l'Espagne ses gardes wallonnes, aux arts Rubens, à la civilisation
quantité de bonnes choses en tout genre, sans compter la bière de
Launois... »*

Drainant de belles campagnes, des pâturages, des cultures, le Train descend de Bonlez vers Morsaint, Biez (dont les tombes

(9) Poème extrait de *Les Archives du Prieuré*, Editions Ça Ira, Anvers, 1953.

hallstatiennes ont été étudiées par Van Dessel) et Grez, principal constituant du binôme communal Grez-Doiceau.

Grez-Doiceau mérite une halte un peu plus prolongée que celles faites à Chaumont-Gistoux et Bonlez. Divers auteurs, dont Maricq (qui a signé un *Grez-Doiceau en 1830*), Norys Zette (auquel nous sommes redevables d'un *Grez-Doiceau à travers les âges*), Philippe Steenbruggen, J. Meurice, Charles Fichet (l'un des châtelains de Pièrehals-en-Grez), etc., se sont intéressés au passé de cette double localité dont il est question, par ailleurs, dans le *1830 illustré* de Van Neck à propos d'un incident qui aurait pu modifier complètement l'histoire de notre révolution nationale : Charles Rogier, passant près du château de Grez à la tête d'une troupe de volontaires liégeois, faillit être tué par un coup de feu tiré par le jeune fils du duc Guillaume de Loz-Corswarem, Orangiste notoire.

Grez-Doiceau ne peut manquer de retenir les esprits sensibles aux enseignements de l'histoire et de la préhistoire. Le sous-sol, ici, a livré d'étonnantes vestiges et fourni des réponses à ceux qui s'interrogent sur l'homme primitif, son existence, son art et ses dieux. La prospection des dix derniers siècles, d'autre part, s'est révélée extrêmement fructueuse. Parmi les multiples chapitres de l'histoire grézienne, celui de l'émigration vers les États-Unis d'Amérique est sans conteste le plus attachant.

Nous avons fait allusion, de passage à Ohain⁽¹⁰⁾, à l'installation, dans le Wisconsin — belle région dont l'allure générale du relief rappelle assez bien le Brabant wallon —, de nombreux colons originaires du roman pays. Beaucoup d'entre eux, voire la plupart, provenaient de Grez-Doiceau. « *Les origines de l'exode semblent bien se situer au hameau de Doiceau* », écrit Antoine De Smet. Conservateur-adjoint à la Bibliothèque royale de Belgique, celui-ci s'est consacré à l'étude des motifs de cet exode et à son historique. Il a traité du sujet dans son exposé sur *L'Émigration belge aux États-Unis pendant le XIX^e siècle jusqu'à la Guerre civile* publié en 1947, dans plusieurs articles soigneusement documentés de *Wavriensa* — en 1952, 1953 et 1957 — et dans le remarquable ouvrage édité en 1959 sous le titre : *Voyageurs belges aux États-Unis du XVII^e siècle à 1900*.

(10) Voir notre article *Au Fil de la Lasne* dans *Le Folklore brabançon*, juin 1959.

Pour rédiger ses différents essais, Antoine De Smet a pris appui sur de nombreux documents : lettres d'émigrants, notices, rapports, etc... dont un récit laissé par un pionnier grézien : Xavier-Joseph Martin. Né à Grez le 11 janvier 1832, Xavier-Joseph quitta Anvers avec ses parents, frères et sœurs, le 17 mai 1853 à bord du voilier « Quinnebaug ». Arrivée à New-York le 5 juillet suivant après une traversée désagréable, la famille Martin gagna le Wisconsin mais se sépara de Xavier-Joseph à Philadelphie. Le jeune homme demeura dans cette ville jusqu'à ce qu'il connut parfaitement l'anglais, soit jusqu'en 1857. Ayant rejoint les siens à Daems-Grez — ou Robinsonville —, Xavier-Joseph exerça diverses fonctions : juge de paix, *town clerk* (secrétaire communal), *school superintendent* (administrateur scolaire), professeur d'anglais et percepteur des postes. C'est en 1893, soit quarante ans après son arrivée aux États-Unis, qu'il rédigea son esquisse historique : *The Belgian of Northeast Wisconsin*⁽¹¹⁾. Nous empruntons, à cette œuvre, les lignes suivantes, attestant que les émigrants de Grez-Doiceau et du roman pays transportèrent, sur le nouveau continent, outre leurs coutumes et leur folklore, leurs traditions et leurs usages (kermesses, mâts de cocagne, courses à pied et à cheval, plantation de l'arbre de mai, etc), leurs natives qualités d'endurance, d'obstination et d'initiative. Laissons la parole à Xavier-Joseph Martin :

« Je trouvais les gens manifestement très pauvres, mais je n'ai jamais vu un groupe d'hommes, de femmes et d'enfants aussi actifs. Beaucoup étaient occupés à abattre les arbres et à défricher la terre, d'autres travaillaient à la main des bardeaux. Les femmes fendaient les blocs de bois et les enfants emballaient les bardeaux. Les vieilles personnes préparaient les repas. Des hommes transportaient les bardeaux à Green Bay dans des chariots tirés par des boeufs. D'autres rentraient la moisson, d'autres encore battaient le grain au moyen d'un fléau. Il y en avait qui brûlaient des troncs d'arbres et des branches. Beaucoup de Belges fabriquaient ou brassaient eux-mêmes la bière qu'ils consommaient et presque tous les hommes fumaient du tabac qu'ils avaient gagné sur leurs terres. Nombreux étaient ceux qui possédaient du bétail, certains avaient des chariots et des boeufs qu'ils y attelaient. Quelques-uns avaient même des

(11) Publiée dans les *Wisconsin Historical Collections*, Vol. XIII, Madison, Wisconsin State Historical Society, 1895, pp. 375 à 396.

attelages de chevaux. Un grand nombre de colons élevaient des porcs pour leur propre consommation. Ceux qui avaient des érables à sucre sur leurs terres pouvaient fabriquer du sucre pour leur usage au moyen de la sève d'érable... »

Terre d'origine de nombreux colons du *Settlement*, Grez-Doieau a donné le jour, avec Xavier-Joseph Martin, à un écrivain de langue anglaise. Quelque peu surprenante, la chose valait d'être notée ici. Un fait, du point de vue littéraire, a toutefois plus d'importance : la naissance à Grez, en 1870, d'Eugène Van der Elst. Celui-ci, journaliste de vocation, devint directeur du *Journal de Bruxelles*. Il nous a laissé d'innombrables contes réunis aux pages de ses différents recueils ou dispersés dans divers journaux et revues.

* * *

Redescendons vers la Dyle.

C'est sur le territoire d'Archennes — arrosé par cette rivière ainsi que par le Train et le Lembais — que fut installée en 1096, dans la *Floridi Vallis* — ou Florival —, à l'initiative de Werner, comte de Grez, une communauté de Bénédictines vivant sous la dépendance d'Aflighem. Une chronique écrite vers 1660 et conservée à l'abbaye cistercienne de Bornhem évoque la fondation du monastère en ces termes :

« Le cloître de Florival gisl sur la rivière ditte Thy, dicte en flamand Dyle, entre deux collines qu'aucuns appellent petite Italie, en une vallée très plaisante environnée de bois et de belles fontaines. Il est appelé Florival à raison que quand on avoit jeté les fondements, Dieu commandoit qu'on changeroit le lieu et prendroit celui qui seroit couvert de fleurs. Ce qu'on a fait et on y bastit l'église dédiée à la Sainte Vierge en Florida Vallis... »

L'histoire des premières années du monastère de Florival est mal connue mais il semble que, sous la direction de Genta d'Aerschot, la première abbesse cistercienne, l'abbaye acquit rapidement une enviable réputation de piété. C'est en 1218 que les moniales d'Archennes passèrent à la réforme cistercienne et, par le fait même, sous la juridiction de Villers. Outre Genta d'Aerschot (qui mourut en 1247 après avoir dirigé Florival pendant 29 années) que connut personnellement Thomas de Can-

timpré et dont la vie exemplaire a été racontée par Miraëus, H. Nimal et S. Lenssen⁽¹²⁾, le monastère compta de nombreuses religieuses d'une intelligence ou d'une conduite remarquable. Parmi celles-ci, il faut mentionner, en particulier, les trois filles de Barthélémy De Vleeschouwer, de Tirlemont : Sybille, Christine et, surtout, Béatrice qui fut envoyée à l'abbaye de La Ramée, sous Jauchelette, pour y apprendre l'art de la copie et de l'enluminure. Béatrice rapporta, à Florival, ces précieuses connaissances qui s'y conservèrent longtemps. P. Bets a écrit une vie de cette bienheureuse⁽¹³⁾ et l'abbé Théo Ploegaerts s'est fait



Jauchelette. — La Ramée.

(Phaïn Ooms)

(12) Cf. MIRAEUS, *Chronicon Cisterciensis ordinis*, Cologne 1614 ; H. NIMAL, *Fleurs cisterciennes en Belgique*, Liège 1899 ; S. LENSSEN, *Hagiologium Cisterciense*, Tilburg 1949.

(13) *Annalectes pour servir à l'Histoire ecclésiastique de la Belgique*, 1870.

l'historien de cette monastique retraite au sujet de laquelle diverses précisions nous ont été fournies par certains chercheurs, dont Émile Brouette (14).

* *

De Florival, nous ne sommes pas très éloignés de Pérot, petite agglomération dépendant de Bossut-Gottechain où le Louvaniste André-Joseph Brassine, écrivain ecclésiastique (qui devait mourir à Wavre en 1769), fut nommé vicaire en 1711. Le manoir de Guertechin, à l'extrémité nord-est du territoire communal, est depuis plus de quatre siècles l'apanage de la famille des barons d'Udekem dont est issu l'érudit conservateur du château d'Arenberg, à Héverlé : Robert d'Udekem de Guertechin, auteur d'un précieux ouvrage sur le château d'Héverlé et ses Seigneurs.

Revenons à Pérot. La Dyle, ici, mélange les langues et se détache du roman pays avec quelque regret semble-t-il car elle s'attarde dans les prés, y formant des marais. Déjà, depuis quelques kilomètres en aval, une de ses rives — la gauche — est flamande. Le lieu est singulièrement propice à l'étude du phénomène linguistique. Cherchant à préciser *Le Sens du Pays*, Pierre Nothomb — ce nationaliste fervent, intègre et lyrique — y est venu. Il a médité face au paysage où serpente la Dyle séparatrice et, en conclusion, a écrit quatre ou cinq pages intitulées : *Terre de Conciliation*. Cédons-lui la place, un instant, mais non sans avoir rappelé auparavant combien le Brabant tout entier est riche d'un magnifique enseignement pour ceux qui, tels Pierre Nothomb, Lucien Christophe et quelques autres, savent tendre l'oreille, surveiller l'horizon, voir au-delà de l'immédiat et de l'apparence. Pierre Nothomb, donc, écrivait :

«...Je m'aperçois alors que mon versant sablonneux continue vers le Nord, et qu'à un kilomètre on y parle le flamand parmi les houloux et les garennes, et que le versant riche vient comme celui-ci du Sud, où l'on parle français au seuil d'autres serres et d'autres

(14) Cf. PLOEGAERTS, *Histoire de l'Abbaye de Florival*, t. III de *Les Moniales cisterciennes dans l'ancien Roman-Pays de Brabant*, Bruxelles, 1925 et ÉMILE BROUETTE, divers articles dont *Projet de transfert de l'abbaye de Florival à Ottenbourg dans Wabriensa*, tome VIII, 1950, n° 2.

rauvens, et ce n'est pas la langue qui diversifie, d'ici-là, les gens et les choses, mais seulement le cours de la Dyle. C'est par accident d'ailleurs qu'ici, et rien qu'ici, sur une ou deux lieues de long, la rivière forme la limite des langues, tolère une exception à la règle mystérieuse et magnifique selon laquelle la langue flamande et la langue française se touchent par une ligne Est-Ouest, tandis que nos rivières, nos vallées, nos provinces, notre histoire maintiennent chez nous, millénairement, leur grand courant du Sud au Nord... Par accident? Peut-être bien, au contraire, pour la joie d'unir mieux, le long de son cours bienfaisant, les Belges wallons qu'elle va devoir quitter, les Belges flamands qu'elle aborde. Le grand cirque qu'elle forme ici n'est pas une terre de débats comme on pourrait, à première vue, le croire, mais un champ de conciliation. Une fois les foins coupés, par une tradition immémoriale la pâture devient banale : les bêtes des villages voisins y descendent alors jusqu'à l'automne, si bien que, mieux qu'ailleurs, s'y touchent et s'y mêlent, (mieux que de village wallon à village wallon, mieux que de village thiois à village thiois) les troupeaux et leurs gardiens. Est-il jamais un seul de ceux-ci qui ait considéré cette fameuse « frontière » linguistique, — il faudrait changer ce terme, — comme une frontière?... » (15).

* *

Entre Rode-Sainte-Agathe et Weert-Saint-Georges, devenue flamande quoique n'ayant pas changé, la Dyle voit arriver vers elle — messagers lui apportant un dernier salut du roman pays — deux ruisseaux : la Lasne et la Néthen.

La Lasne, dont nous avons naguère suivi le cours, est assurément une des grandes lignes de force du Brabant littéraire. La Néthen n'a pas la même importance, son parcours étant moins long et s'accomplissant, en grande partie, à travers bois et campagnes.

La Néthen descend de Tourinnes-la-Grosse, appelée autrefois la Teutonne ou la Flamande. C'est là, selon Godefroid Kurth, une des huit portions de terrain reconquises, après le xiv^e siècle, par la langue française.

Autres communes qui se sont autrefois romanisées, voici —

(15) Dans *Le Sens du Pays-Cités et Sites de Belgique*, Librairie Nationale d'Art et d'Histoire, Bruxelles, 1930.

également sur la Nèthen — Hamme-Mille et, village ayant reçu son nom du ruisseau ou lui ayant donné le sien, Nèthen.

Hamme-Mille se souvient de son abbaye de moniales blanches fondée en 1231 par Henri II, duc de Brabant et de Lotharingie, en accomplissement d'un vœu : celui de voir naître un héritier, comme l'affirme la chronique de Villers. Au x^e siècle, les mœurs des religieuses de cette abbaye de 'S Herlogendael, Vallis Ducis ou Valduc, — jusqu'alors pépinière d'âmes éminentes — se relâchèrent et l'abbé de Villers, Francon Calaber, entreprit en 1473 de les réformer. Son œuvre est évoquée dans une chronique inédite de la fin du x^e siècle : *Histoire de la Réforme de Valduc*,



Forêt de Meerdael.

(Photo Ooms)

dont le manuscrit — détenu par J. Vannerns — servit sans nul doute à Lavalleye, auteur d'une *Histoire de l'Abbaye de Valduc* publiée en 1926. L'ancienne demeure claustrale des moniales cisterciennes, transformée en château et modernisée, continue à témoigner en faveur d'un passé de paix, de douceur et de charité. Ses pignons profilent leurs gradins sur le vert écran des opulents feuillages de Meerdael.

C'est également en bordure de la forêt de Meerdael que s'égrène le village de Nèthen qui eut jadis, lui aussi, son monastère ou, plutôt, son ermitage. Établi en 1686 par un capitaine lorrain appelé Jean-Baptiste Martel — en religion frère Jean-Baptiste de la Miséricorde —, il fut donné à l'ordre des Carmes déchaussés. Dénommée « Désert des Carmes », cette retraite passait, au xviii^e siècle, pour l'une des plus agréables du Brabant. Clôturé de toutes parts, le domaine était interdit à tout étranger à la communauté. L'ordre et le silence régnaient en maîtres absolus sur ces lieux.

A l'écart des grand-routes, Nèthen — comme Archennes et Hamme-Mille — attire aujourd'hui les professeurs de la proche université de Louvain⁽¹⁶⁾. Plusieurs y ont bâti leur maison : l'un d'eux est l'orientaliste Gérard Garitte, auteur de plusieurs ouvrages fondamentaux sur l'Orient chrétien et lauréat du Prix Francqui en 1959. L'une de ses joies est de s'en aller à pied, par la Drève des Wallons, à travers l'antique forêt de Miradal, Mardaul ou Meerdael, où le chêne rouvre voisine avec le hêtre et d'autres espèces arborescentes. Saint-Bernard disait : « J'ai plus appris des arbres que des hommes ».

Cette forêt de Meerdael — où Antoine de Bourgogne et Philippe le Bon chassèrent autrefois le sanglier — a toujours été chère aux penseurs, aux artistes, aux écrivains, aux poètes. Eugène Gens s'y est promené maintes fois et en a souvent écrit. Fernand Séverin, qui vécut à Louvain, y est venu quelquefois stimuler son lyrisme :

*O bois mélodieux que fait chanter le vent,
Je n'ai jamais ouï votre rumeur profonde
Sans qu'un trouble sacré saisisse mon cœur fervent !*

et Armand Bernier y a suivi l'explorée et fuyante Geneviève de Brabant après l'avoir surprise, toute jeune, « sur les bords de la Dyle dont l'onde claire et poissonneuse parle à l'âme qui sait l'écouter ». Chantant la forêt de Meerdael, le poète magnifie toute la sylve brabançonne jadis sanctifiée par tant d'abbayes, animée par tant de chevauchées épiques, peuplée d'ombres mys-

(16) « C'est un petit pays conçu exprès, croirait-on, pour permettre aux professeurs de la proche université de Louvain d'y bâtir leur maison de campagne » (A. Brasseur-Capart, à propos d'Archennes, dans *L'Éternel Féminin*).

térieuses qui, entrées dans l'éternité de la légende, forment aujourd'hui des vers perçus seulement par les oreilles les plus fines. Armand Bernier écrit :

« ... Le matin se lève lentement. Le ciel apparaît au-dessus des arbres. La déliée respire, avec exaltation, cet air pur qui lui est donné comme une récompense longtemps attendue.

Forêt! Paradis terrestre que tant d'hommes traversent avec indifférence comme s'ils étaient aveugles et sourds.

Dieu est dans la forêt. Il parle par toutes ses voix. Il rayonne dans toutes ses beautés. La forêt et Dieu accueillent Geneviève.

— Calme. Douceur, disent les vastes feuillages que le vent vient agiter.

Et Geneviève qui cherche une retraite sûre et qui s'avance portant son fils à peine réveillé, écoute en souriant.

— Buvez, chuchote la source. Je renferme le ciel. Je suis pure et transparente.

— Salut, répète simplement les hautes fougères. Et elles s'inclinent sans arrêt.

— Voulez-vous du vin! disent les massifs de framboisiers. Mangez et buvez, car la chair de nos fruits délicats fond sous la langue.

Et Geneviève avance toujours... » (17).

* * *

« Parcourir le beau pays de Wavre dans tous les sens est un régal pour les yeux », peut-on lire dans le *Miroir de la Belgique*. Est-il étonnant, dès lors, de voir les écrivains et poètes wavriens de naissance ou de dilection mêler fréquemment ses sites — ses gens aussi — à leurs œuvres? L'un de ces auteurs, qui vivait au siècle dernier, a droit en premier lieu — par priorité chronologique — à notre attention. Les historiens de nos Lettres françaises de Belgique l'ignorent tous, sans exception, alors qu'il mérite assurément une certaine considération, voire une considération certaine (bien que tout ne soit pas d'égale valeur dans son œuvre). On s'étonne parfois des lacunes de leur information.

L'auteur auquel nous venons de faire allusion était un poète ou, plutôt — tout nous porte à le croire, en dépit de la voyelle redoublée

(17) Dans *Geneviève de la Forêt*. Édit. A. G. Stalnforth, Bruges, 1946.

du prénom (Aa., qui pourrait être Aaron) —, une poétesse dont la Muse chantait juste bien que n'étant qu'une humble fille des champs. Elle se nommait Aa. Galloy. C'est là, croyons-nous, un patronyme assez peu répandu en Brabant wallon où ceux qui le portent sont, en général, des immigrants de longue ou fraîche date. Tel était le cas pour le R. P. Galloy (le tréma surmontant l'y semble avoir été définitivement abandonné par tous les possesseurs du nom) qui, aumônier des Petits Sœurs de l'Assomption, au Stimont, à Ottignies, et fondateur de *La Croix de Belgique*, provenait de Seraing-sur-Meuse (18). Tel était le cas, également, pour notre auteur qui, originaire des Fagnes chimacennes — probablement Beauwelz, non loin de la frontière française —, a passé une partie de sa jeunesse sur les rives du Lot et a vécu ici et là, dans les provinces de Hainaut et de Liège, avant de s'établir à Wavre. « C'est là qu'est ma vie! » s'écriera-t-elle dans un des poèmes de son copieux recueil : *Libres Pensers et libres Chants*, édité en 1887 (19).

La poétesse des *Libres Pensers et libres Chants* lance ses vers aux *Échos de la Dyle*. Accordons-lui une sympathique attention :

Je chante le val
Qu'arrose la Dyle,
Le val si fertile,
Le val sans rival,

La fleurette blanche
Au pied du coteau,
Et morne sur l'eau
Le saule qui penche.

La chaîne des monts
Gaiement l'environne,
Comme une couronne
Sur de jolis fronts.

(18) Né en 1890 et décédé le 29 juillet 1959 à Marche. Il avait fondé l'hebdomadaire *La Croix de Belgique* en 1923 et était devenu aumônier des Petites Sœurs de l'Assomption, à Ottignies, en 1932. Il avait alors abandonné la direction du journal qu'il avait fondé et qui poursuit toujours sa carrière actuellement. Était-il apparenté à notre poétesse? Nous l'ignorons.

(19) Éditeurs J. Lebègue et Cie, 46, rue de la Madeleine, Bruxelles, 1887. Les vers cités sont tous extraits de ce recueil.

Aa. Galloy perçoit certaines dominantes du lieu :

*Pays des bons drilles
Ou de toutes parts
Les bouquets épars
Des vertes charmittes,*

*Invitent l'amour,
Qui craint le tapage,
A fuir sous l'ombrage
Au déclin du jour.*

*Vol cher aux poètes,
Ce peuple rêveur,
Comme à l'amateur
De la foire aux bêtes.*

*Lieu plein de gaité
Où grave et volage,
Chacun, fol ou sage,
Vaque en liberté.*

Elle suit observer et s'émouvoir :

*Ce val où par bandes
Traitent les jambons,
Les langues sont grandes...
Mais les cœurs sont bons!*

*O peuple comique,
O peuple parfait,
Car tout ce qu'il fait
Se fait en musique!*

*J'aime ce pays,
Ma chère retraite,
Que tout bon cœur traite
En pays conquis.*

*Comme une caresse
Son aspect riant
Au cœur confiant
Verse l'allégresse.*

*Mais j'aime surtout
Ma petite rue,
Ma rue inconnue,
Je l'aime beaucoup...*

Aa. Galloy, ses *Libres Pensers et libres Chants* en témoignent, s'est attachée à Wavre, d'autant plus — croyons-nous — qu'elle doit y avoir connu un de ces amours sans espoir conservant toujours, pour n'avoir pas atteint son objet, le goût tenace des chères nostalgies. Elle s'est promenée aux alentours de la ville, s'est rendue au bois de Beumont — jouxtant le territoire communal de Bierges — et au château de la Bawette où, soit dit par parenthèse, Octave Pirmez vint peut-être quelquefois rendre visite à sa parente Anne-Hyacinthe de Crawhez, fille du baron Théodore de Crawhez et de Jeanne-Flore Pirmez — cousine de l'écrivain — et femme du vicomte Théodore le Hardy de Beau-lieu, propriétaire de la Bawette (20).

Lorsque notre poétesse se rendit à la Bawette, c'était un dimanche. Une messe en plein air était célébrée dans la cour d'honneur ombragée, comme aujourd'hui encore, par d'épaisses frondaisons :

*J'avais pris le sentier qui mène à la Bawette,
Je m'en allais rêver sous les bosquets déserts :
Dans les champs s'élevait la voix de l'alouette
Qui montait dans les airs.*

*Dans l'herbe apparaissait la piquetelle blanche,
Le ciel était tout bien de l'un à l'autre bout :
Tout semblait célébrer ce beau jour du dimanche ;
Dieu n'est-il point partout ?*

*J'arrivais tout joyeux près de l'étang que j'aime,
Au bord du lac d'azur qu'entourent les roseaux :
L'onde mêlait sa voix d'une douceur suprême
À celle des oiseaux.*

*Deux cygnes éclatants glissaient sur l'eau tranquille,
Leur cou majestueux se dressait vers le ciel :
Ils avaient ce maintien grandiose, immobile,
Des prêtres à l'autel.*

*Les grands pins inclinés penchoient sur l'onde pure
Et dans ses profondeurs se miraient en pliant ;
La feuille en frissonnant produisait ce murmure
Que l'on fait en priant...*

(20) Cf. *Le Château de la Bawette à Wavre*, par Marcel Buisson dans *La Revue Nationale*, 30^e année, n° 304, décembre 1958, p. 371 et suivantes.

Aa. Galloÿ (qui élimine fréquemment les difficultés prosodiques particulières aux poètes du sexe féminin — l'e muet par exemple —) nous entraîne ainsi, à sa suite, sur des chemins se perdant au cœur de la nature, suivant un itinéraire tracé par les préférences du sentiment et les analogies du songe. Et nous voyons ou revoyons, suscités par les allusions (floues, car l'esprit romantique n'aimait guère trop de précision) du vers, les paysages de Wavre et du pays avoisinant. Avant de quitter la ville et la région pour retourner dans la maison de Beauwelz, héritée de ses parents, la poétesse leur fera d'émouvants adieux :

*Adieu, site enchanteur, qui fis vibrer ma lyre
Ainsi que mes accords, si tristes, maintenant!
Le poète à la vue est pris d'un saint délire
Et dans son cœur blessé l'emporte rayonnant.*

*Adieu, gentils ruisseaux qui chantiez dans la plaine,
Et vous, fraîches vapeurs qui montiez des vallons,
Adieu, parfum des bois, brise à la douce haleine,
Adieu, merles moqueurs, chers hôtes des huissons.*

*Adieu, bois de Beumont, bosquets de la Bawette,
Que j'embrasse en partant d'un douloureux regard,
Doux sentiers ou l'écho de ma lyre muette
Redit, dans un sanglot, le nom de Lorensart!*

*Dans ces bois où je laisse une part de ma vie,
Quand avril chantera le printemps retrouvé,
Fidèle au souvenir, l'une à mon âme unie,
Peut-être reviendra rêver où j'ai rêvé...*

La Muse d'Aa. Galloÿ ne chante peut-être pas bien haut mais elle est mesure, discrétion, délicatesse et sincérité. Est-il vrai que les âmes s'apparient sans le savoir à la couleur sentimentale d'une atmosphère? Une sorte d'état de grâce, de joie lumineuse et franche ou de fine mélancolie pénètrent les vers de la poétesse. Au-delà de la forme et de l'esprit romantique, ne réalisent-ils pas un mystérieux accord avec ce coin wavrien du roman pays épanoui comme une fleur sur sa tige?

* *

Le littérateur-géographe poursuit, tantôt dans le labyrinthe de l'histoire, tantôt sur les routes de la vie, une réalité multiple

en ses formes et ses aspects. Pérégrin par définition, il emboîte le pas aux chroniqueurs, aux historiens, aux conteurs, aux romanciers, aux poètes. Sans s'en apercevoir, il franchit la distance séparant le passé du présent. C'est vrai, en particulier, lorsqu'il marche en compagnie des poètes, parce que la poésie est toujours actuelle, qu'elle soit d'hier ou d'aujourd'hui.

Maurice Carême est assurément le poète le plus doué de tous ceux auxquels Wavre a donné le jour. Il a conféré au lyrisme de la région son souffle et son élan. Né le 12 mai 1899 dans l'ancienne rue des Fontaines, il suivit les cours de l'école Michotte puis s'en fut conquérir son diplôme d'instituteur à l'école normale, à Bruxelles. Il demeure actuellement à Anderlecht — carrière terminée — mais reste très attaché à sa ville natale qui le revoit souvent et qui demeure au centre même de son paysage lyrique :

*Tous les chemins du monde
Viennent se croiser là
Où ma mère berça
Son enfant dans ses bras (21).*

Pour Maurice Carême, Wavre est ce miroir où le cœur reconnaît son visage, cette jauge de l'âme à la mesure de quoi il peut définir ses sentiments. C'est dans les limites étroites du pays dont sa ville est le noyau qu'il a appris le monde et qu'il s'est élancé afin de pénétrer d'emblée, au-delà des apparences, dans le mystère de la création et de l'humain, ce territoire secret et profond ne livrant généralement ses merveilles que peu à peu. Nous allons, à sa suite, dans son sillage, de l'accidentel à l'essentiel, tout naturellement. Mais ceci est une autre histoire!

Maurice Carême a butiné son miel à Wavre et dans les campagnes des alentours. Sa poésie, c'est l'humble visage et le tablier bleu de sa mère, son enfance provinciale et paysanne, le bluet des champs, le semeur marchant le long du bois, le vol des hirondelles, l'étable ouverte, les cloches d'autrefois, les peupliers escortant les eaux de la Dyle, l'aigremoine de ses seize ans, les pigeons volant dans le ciel toujours bleu et ces multiples riens qui ont tant d'importance, ces moindres détails laissant des instants écoulés un souvenir palpitant et mouvant, ces petites parcelles d'existence, cette succession de moments heureux, ces impressions fugaces, cette matière très quotidienne, tous ces grains de

(21) Dans *La Maison blanche*, 2^e édition, chez l'auteur, 14, avenue Nellie Melba, Anderlecht, 1957.

sable qui, si minimes soient-ils, comptent tous également au sablier du temps. Ces milliers de petites choses, toutes ces couleurs, ces formes, ces sons, ces sentiments, ces expressions ne sont lénues que pour ceux qui manquent d'attention à la vie. Grâce à leurs résonances intimes et profondes, les vers de Maurice Carême rendent un son que l'on n'est pas habitué à entendre, un son à la fois très neuf et très familier ayant l'attrait séduisant des musiques dont nos rêves d'enfant se sont bercés et que nous continuons, devenus hommes, à entendre au fond de nous, comme un rappel tentateur du Paradis perdu.

De recueil en recueil, toujours fidèle à lui-même, Maurice Carême ne fait que cueillir les fruits les plus simples mûris sur l'arbre de sa jeunesse wavrienne. Il revoit ses parents et, sur le visage des êtres chers qu'il évoque, nous découvrons, comme en sous-impression, les traits de toute une race. Le poète se souvient de son père, là-bas :

*Dans le Brabant aux matins bleus,
Quand votre regard probe et droit
Luisait dans le fond de mes yeux (21).*

Il dit à l'adresse de son frère, demeuré au pays natal :

*Vous êtes comme le printemps
Qui rit dans les eaux du lavoir
Et fait des fleurs sans le savoir
Ou comme les saules penchants
Qui, comblés de lune et de vent,
S'épanchent en fraîches histoires (21).*

Il accueille sa sœur et lui demande :

*Vous souvient-il de nos chansons
Sur les chemins bleus de l'école
Où nous escortaient les pinsons ?
J'en sais encore les paroles.
Voulez-vous que nous les chantions
En ce patois que nous aimons ? (21).*

Pour saluer sa mère, (à laquelle deux de ses recueils sont entièrement consacrés), le poète a des mots plus tendres encore, et plus légers :

*Merles, chantez ! Voici ma mère.
Fleurissez tout ce que vous pouvez,
Les lilas et les cerisiers ! (21).*



Branches fleuries.

(Photo de Sutter)

Il dessine, de souvenir, un portrait de sa bonne grand-mère :

*Elle examine tout, lentement, à son aise,
Et voit que tout est nu, et doux, et transparent.
Elle n'est pas venue ici, de son vivant,
Mais quel mort ne traverse un mur lorsqu'il est blanc ?
Puis, je sens son regard qui descend jusqu'au fond
De moi-même, dans l'ombre où se cache mon cœur,
Afin de s'assurer que je suis resté bon
Comme elle m'a connu dans sa pauvre maison.
Et pour moi seul, elle commence à chanter
Une vieille chanson pleine de gaucheries
Où l'on dit le bonheur d'être humble dans la vie,
Où l'on dit la candeur d'aimer et d'être aimé (21).*

Élargissant le cercle de sa vision, Maurice Carême rend hommage à ceux qui sont restés fidèles, obstinément, à leurs quatre arpents de terre brahançonne :

*A cause de la ronde ardente des saisons
Qui, des rudes labours aux torrides fauchages,
Vous consumaient plus sûrement que des lisons... (21)*

Le poète voit se refléter — dans les yeux des siens — ou se dessiner — dans les perspectives du souvenir — le paysage wavrien :

*Le paysage entier
Entre par la fenêtre
Avec ses vaches blanches
Et ses grands peupliers (22).*

Nouveau Narcisse, il se penche sur l'eau fuyante de la rivière :

*La Dyle a oublié mon visage d'enfant.
Elle rante toujours mèmement oublieuse
A travers les prairies où, mèmement heureuses,
Des fillettes sourient aux garçons turbulents.
Que lui importe donc qu'aujourd'hui je la chante !
Mèmement oublieuse et mèmement fuyante,
N'a-t-elle pas son nom, n'a-t-elle pas son chant
Qui renaîtront toujours sur des lèvres d'enfant ? (23).*

Le poète se métamorphose en sorcier botaniste. Une autre fois, il ramasse les petits cailloux blancs semés autrefois par lui-même dans les chemins paysans. Et il se demande :

*Où sont Marthe et Ghislaine
Qui craquaient des marrons
Dans les forêts de Dion ?
Où est le temps des faines,
Le bruit sourd des marrons ? (24).*

Il tresse, à son Brabant natal, une généreuse couronne málant, aux fleurs champêtres, tous les noms chantants des lieux-dits, des hameaux, des villages revus à travers le réseau des branches printanières :

*Ce sont talus de mon enfance
Encore tremblants d'égantiers
Où le passé revient briller
Entre des volées de semences.*

(22) Dans *Mère*, 3^e édition, Cahiers des Poètes catholiques, Paris-Bruxelles, 1912.

(23) Dans *L'Eau passe*, chez l'auteur, 1952.

*Que mes jeux de fones s'allument
Aux pentes douces d'Aisemont,
Que mes vallées sortent des brumes
Et que dansent mes horizons !*

*Venez, ma frileuse alouette
Et mon range-gorge d'ailleurs,
Descendez pour moi des hauteurs
De Louvrance et de La Lorientte.*

*Courons retrapper, par les sentes,
Mes joueurs d'orgue disparus
Et la candeur des communiantes
Le long du ruisseau de Godru.*

*Courons... nous la rattraperons,
La chance, aux prés de Cherrémont.
Vite, la Dyle échappe aux grilles
Et fuit, chantante de faucilles.*

*Voici descendre le vrai soir,
Celui qui n'est jamais tombé
Depuis qu'au cœur de Basse-Wavre
Les étangs noirs furent comblés.*

*Ah ! plus vite, plus vite encore !
Dépassons les derniers versants :
De l'autre côté de l'aurore,
L'enfant que je fus nous attend (25).*

Toutes les enivrantes séductions du roman pays des environs de Wavre sont célébrées dans un verbe harmonieux, berceur, savoureux et plein. A chaque instant, Maurice Carême traduit, en cadences simples et émouvantes, les émois et les découvertes de son jeune âge demeuré présent en lui, miraculeusement préservé, malgré les années, les voyages et l'exil bruxellois. Sa poésie, toujours, nous parle des êtres et des choses, des guêpes et des abeilles, des pommiers dans les vergers, des églantines dans les haies, des fleurs dans les jardins, des enfants endormis dans le foin, de leurs rêves rustiques, des grains lancés à la volée, des pigeons traversant le ciel bleu, de l'eau qui passe, des légendes oubliées, de toutes les heures de grâce vécues dans le Brabant de cœur wallon et de visage latin mais dont l'âme est quelque peu tournée vers le Nord. D'image en hyperbole et de paraphrase en

sous-entendu, nous le suivons pèlerinant à travers sa petite ville et les proches campagnes. A la faveur de sa démarche heureuse, il enveloppe celle-là et celles-ci dans un lumineux réseau de poésie et, grâce à lui, sur la carte littéraire de la province, le pays de Wavre à désormais la plus fraîche et la plus tentante des couleurs.

Autre auteur wavrien mêlant à son œuvre les paysages et l'attachante humanité de la région, voici Auguste Brasseur-Capart. Bien que tenté dès sa jeunesse par la littérature — n'avait-il pas de qui tenir? (Un autre Auguste Brasseur, en effet, l'avait précédé dans la carrière littéraire, à Wavre) —, il n'a fait sa véritable entrée dans les Lettres qu'à l'approche de la cinquantaine.

Issu d'une vieille famille wavrienne, né le 26 février 1905 dans la cité du « Wastia », il a étudié la médecine à Louvain et obtenu son diplôme en 1930. Depuis, après avoir été assistant du service de pédiatrie louvaniste du docteur Maldague, il pratique dans sa ville natale. Il a associé, à son patronyme, celui de sa femme et collaboratrice — nièce de l'égyptologue Jean Capart — pour éviter toute confusion avec son ancêtre écrivain (celui-ci, auteur d'un recueil de poèmes intitulé *A Bâtons rompus*, publié en 1922, fut l'ami d'Aristide Bruant).

Le docteur Auguste Brasseur-Capart est l'auteur, à ce jour, d'un jeu folklorique écrit et créé en 1954, d'une plaquette de poèmes, d'un roman et d'un recueil de nouvelles. La ville et le pays de Wavre sont toujours présents dans ces œuvres présentant un indéniable intérêt pour le littérateur géographe.

Datant de 1954, *Le Jeu de Jean et Alice* fait revivre une époque à la fois brillante et misérable : celle de la remise aux Wavriens — ou à Maca, qui les personnifie —, par Jean, chevalier et sire de Wavre, et sa femme Alice, de la charte confirmant leurs droits et libertés. Exhumant une page du passé local — la première lisiblement écrite —, l'œuvre a obtenu et obtient, lors de chacune de ses représentations, un franc succès. Nombre des couplets qui l'agrémentent (et dont la musique est l'œuvre du compositeur et chef d'orchestre A. Dupont del Sart) sont devenus populaires :

*Nous aimons notre bonne ville,
Ses habitants, ses bois, ses champs,
La vallée ou coule, tranquille,
La Dyle.*

*De cœur, nous resterons toujours
Vrais Wavriens ; car, nous le sommes
Et la ville, où tout se transforme,
Peut changer ; mais pas nos amours (24).*

En 1955, le docteur Auguste Brasseur-Capart se décide à publier, sous le titre : *Laisse la Porte ouverte...* (25), une suite de poèmes écrits pour se distraire, un assemblage d'extériorisations sentimentales provoquées par des influences extrêmement variées. Les sujets les plus divers ont tenté le versificateur ; toutefois, le pays de Wavre est au premier rang d'entre eux. Les vers qu'il dédie à sa ville et à sa région, à tel prétendu *Miracle de Wavre* se situant dans le prolongement de celui de Cana, aux « monts » de Stadt, à la Dyle ou au ruisseau du Godru :

*Sous le robuste hêtre dru
Et la discrète aubépine,
Courait l'onde du Godru,
Jasant, fraîche et cristalline...*

l'auteur les introduit par une page en prose où il souligne quelques unes des secrètes analogies existant entre le décor et l'homme des lieux. C'est ainsi qu'il écrit, à propos de la Dyle :

« ...Faisant fi des folles prétentions, elle aime flâner chez nous, sans se hâter et serpente en notre beau pays de Brabant. Serpenter... un cours d'eau n'a d'autre façon de perdre agréablement le temps. C'est sa manière à lui de suivre le chemin des écoliers ; de ceux qui ne font pas d'excès de zèle. Les autres vont tout droit leur chemin. La vie, pour eux, manque de fantaisie, d'intérêt ; nous n'en parlerons pas. La Dyle serpente donc, dans les beaux prés verts bordés de peupliers... »

Dans la page en question, le docteur Auguste Brasseur-Capart évoque le paysage wavrien baignant dans une lumière douce, plus douce que partant ailleurs mais qui volontiers se lamise de légers voiles de brume, rappelle que *La Cité* possède une histoire mouvementée, souvent tragique et fait l'éloge de son caractère : *La ville est jeune, espiègle ; elle dégage un charme particulier.*

(24) Le livret du *Jeu de Jean et Alice* a été édité par Ceuterick, Louvain, 1954.

(25) Éd. Ceuterick, Louvain, 1955.

Tout cela à quoi l'écrivain fait allusion : cadre aimable, événements du passé, belle humeur, se mêle adroitement dans *L'Épée de Tolède* ⁽²⁶⁾.

Ce roman dépeint la vie rurale à Wavre pendant la période troublée de la fin du XVIII^e siècle. Gaspard Patignot, le héros, est le fils d'un cultivateur de Terlonval, braconnier à ses heures et grand buveur de bière, et d'une brave femme fluette mais ne manquant pas d'énergie. C'est un joyeux garçon élevé à la diable, indépendant, paresseux, prenant de la vie ce qu'elle a de plaisant. Un oncle, revenu d'Espagne où il a été tenter fortune, a offert à son père une épée de Tolède. Elle représente, nous avertit le romancier, l'esprit d'aventure mitigé par ce que le caractère brabançon peut avoir de trop casanier. Elle est l'image de cet apport de soleil espagnol, de ce sang riche et chaud qui s'allia si bien au nôtre... Gaspard, peu à peu, sent grandir en lui le désir de sauter le pas, casser les vitres, affronter les périls, voir du pays, courir le monde. Un jour, il quitte les siens et s'en va, bien décidé à s'engager dans les troupes de Marlborough faisant alors campagne dans le Brabant. Sa fièvre aventureuse tombera d'un coup et il réintégrera Wavre après avoir brisé l'épée et renoncé à ses rêves insensés.

Gaspard possède de solides qualités et de remarquables défauts. Peut-il être considéré comme le prototype, le parangon ou l'émanation du Wavrien ? Il est toujours hasardeux de vouloir rassembler, résumer ou synthétiser toute une race en un seul personnage. Conscient du danger de l'entreprise, le romancier a entouré son héros d'une foule de pittoresques comparses auxquels certains de ses concitoyens morts ou vivants ont peut-être servi de modèles. Autour de Gaspard, il y a donc ses frères, ses sœurs, l'ancien bailli, le truculent dom Hubert, les Carmes, l'ineffable tante Ernestine, le parrain, Jean Laridelle et *tutti quanti*. Ces personnages, qui sont plus et mieux que de simples figurants, servent à reloucher, préciser, compléter le portrait du Wavrien de toujours car, fait remarquer le romancier, les hommes, eux, demeurent identiques à ce qu'ils étaient il y a bien des siècles. Ce Wavrien-type apparaît, à la lumière des multiples indications fournies par le docteur Auguste Brasseur-Capart (qui témoigne d'un esprit d'observation très ouvert), comme un brave homme, sincère, serviable, affable, plein de bon sens, fier mais sans orgueil

(26) Éd. La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1958.

et sans vantardise, indolent, un lantinet paresseux, quelquefois indécis, non point timide, assez rêveur, négligeant souvent le côté pratique des choses, doucement obstiné, un peu rancunier mais jamais méchant, épris de liberté, prenant la vie par le bon bout, joyeux drille, aimant la plaisanterie, la roserie et la bonne chère. Ce qui confirme les dires d'un historien local : « Le Wavrien est resté jovial, railleur, frondeur et le paysan d'au vuladje se tient sur ses gardes quand il doit affronter un de ces sayés Macus d'Aufe » ! ⁽²⁷⁾.

L'auteur de *L'Épée de Tolède*, qui sait filer une histoire, ne fait pas œuvre de pure imagination. Bien observés, ses personnages évoluent à une époque qui, à Wavre, fut fertile en incidents comiques et tragiques tels que la querelle entre les Carmes et le clergé séculier, l'incendie du 28 avril 1695, etc. Pour reconstituer tous ces événements, le docteur Auguste Brasseur-Capart s'est documenté généreusement aux sources. Désireux de serrer de près la réalité des faits, il a interrogé l'historien Jean Martin, le professeur André Philippot — auquel on doit notamment une petite mais précieuse *Géographie de la Commune de Wavre* — et maints autres chercheurs très avertis du passé wavrien. Il a réuni une importante documentation, pris connaissance d'une collection de parchemins et d'actes notariés, consulté la *chronique* des Carmes et le *Répertoire des Enseignes*, étudié plusieurs plans de la ville au XVIII^e siècle... Par ailleurs, il a vécu personnellement, en 1944, le récit de l'incendie de *L'Épée de Tolède*.

Étayée par l'histoire, la verveuse action aux rebondissants épisodes et aux amusantes péripéties du roman a, comme toile de fond, Wavre (et il convient de signaler ici qu'aucun romancier n'avait utilisé, jusqu'alors, le décor de cette ville, sauf de manière indistincte ou très fragmentaire comme l'Anglais Thomas-Colley Grattan dans *L'Héritière de Bruges*, José Camby dans *Les Faits et Gestes de Rike Schuffel au gai Pays de Brabant* et Jean Milo dans *Le Marteau*) et la partie du roman pays dont elle est le cœur. Dans son introduction, le docteur Auguste Brasseur-Capart écrit :

(27) Cf. Charles DE PESTER, *Esquisse d'Histoire de Wavre de 1814 à 1914* dans *Wavriensa*, tome VIII, 1959, n° 3-4. Cette étude fait suite à l'*Esquisse d'Histoire de Wavre des Origines à 1814* de Jean MARTIN, parue dans *Wavriensa*, tome VII, 1958, n° 3, dont il a été fait des tirés-apart.

«...Je vois un paysage qui, dans ses grandes lignes, devait être au XVII^e siècle semblable à ce qu'il est encore aujourd'hui.

La Dyle s'avance vers moi venant de Limal.

A droite, en haut de la colline, Bierges dresse son clocher et, tout près, à trois cents mètres à peine, s'élèvent, naissantes encore, espérant, semble-t-il, une résurrection, les ruines de l'église et du couvent des carmes.

A gauche, les hauteurs boisées se succèdent. Voilà dans le lointain, Lauzette et l'ancien bois de Justice, puis, plus près, la Seigneurie de la Pierre, le Fonds des Mays, et enfin, à l'extrême gauche, au delà de la chaussée de Namur, Terlonval, le nid de la famille Patignot.

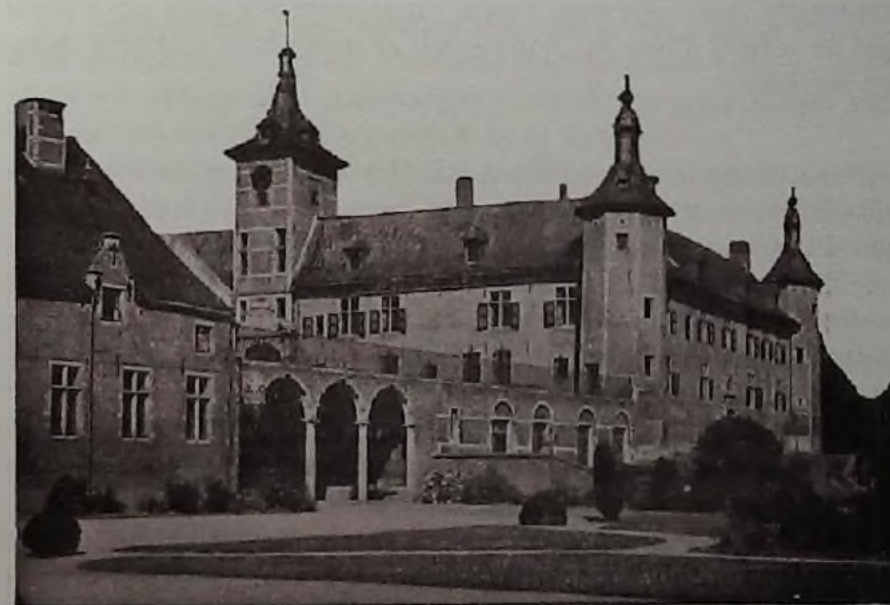
Ces sites furent les témoins de la vie de Gaspard et il me semble parfois que son ombre et les fantômes des personnages du récit : le bailli, dom Hubert, les carmes et tant d'autres, hantent encore ces lieux qui leur furent familiers... ».

En fait, le cadre à l'intérieur duquel s'inscrivent les aventures des différents personnages est bien plus large que celui que limite la lucarne du grenier où le remueur de grimoires est monté. Le romancier s'échappe fréquemment de Wavre, dépasse Terlonval, Louvranges, Lauzelle, Basse-Wavre et la Bawette. Il nous conduit à Bierges, Limal, Archennes, Dion, Grez, Ottenbourg, Rixensart, Corhais et Sart-Dame-Aveline. Et il lui arrive de dessiner, au passage, un croquis à main levée. Grâce à la netteté de son coup d'œil et de son trait, il nous fait voir, comme si nous y étions, la diverse beauté d'un accueillant petit pays.

Dans *L'Épée de Tolède*, les descriptions adhèrent fermement au récit. Il en est de même pour ce qui concerne les nouvelles réunies en bouquet, au seuil de 1959, sous le titre : *L'Éternel Féminin* (28). Après avoir poussé une pointe jusqu'à Spy — dans la province de Namur — pour y rencontrer l'homme néolithique, avant de nous inviter à suivre Saint-Pierre lors de sa visite à l'exposition universelle de 1958 à Bruxelles, l'écrivain nous emmène, sur les traces de ses personnages, vers Basse-Wavre, Ottenbourg, Archennes, Bossut — *qui disperse sur la colline, autour de l'église, de la demeure du notaire et de la cure, la trentaine de ses maisons rustiques et ses quelques fermes* —, Tourinnes-la-Grosse — qui, sous sa plume, devient Tourinnes-sur-Pisselet, ce qui fait très *Clochemerle* —, etc. Le lecteur prend

(28) Ed. La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1959.

beaucoup de plaisir à s'en aller ainsi, en sa compagnie, à travers les paysages et le temps. Il assiste à la très joyeuse entrée de Charles de Lorraine à Wavre, rencontre un philologue devenu jardinier et aperçoit, d'aventure, la silhouette de quelque typique figure du passé local : celle, par exemple, du compositeur wavrien Lambert Vygen. Les nouvelles de *L'Éternel Féminin* présentent sans doute, pour le littérateur-géographe, moins d'intérêt



Rixensart. — Chateau de Mérode.

(Photo Goms)

que *L'Épée de Tolède*. L'auteur, cette fois, conte pour le seul plaisir de conter. Le Wavrien de vieille souche qu'est le docteur Auguste Brasseur-Capart se mire complaisamment dans ces pages marquées au coin d'un humour campagnard sans prétention mais non pas toujours sans finesse.

Grâce aux œuvres d'Aa. Galloy, de Maurice Carême et du docteur Auguste Brasseur-Capart, Wavre et le pays voisin se révèlent en quelques unes au moins de leurs principales caractéristiques : paysages, événements, l'homme et son milieu... D'autres auteurs et d'autres œuvres, par bonheur, permettent d'élargir ou d'approfondir cette révélation, de pénétrer plus avant dans la connaissance du terroir wavrien, de se livrer à une étude plus poussée de cet univers en réduction et d'en posséder un portrait

plus fidèle encore. Les écrivains, rappelons-le, sont toujours marqués — diversement, bien entendu — par le sol dont ils sont issus, le climat où ils ont grandi, les aîtres qu'ils ont hantés. Tous, quoi qu'il semble, contribuent à enrichir d'une nuance — infime, minime, relativement importante — le portrait de chair ou d'âme d'une ville ou d'un pays. Leur vie et leurs œuvres sont témoignages. *Comme nous l'habitons*, faisait remarquer Gérard Bauër⁽²⁹⁾, *une ville nous habite. Elle étend sur nous ses réalités qui ne cessent d'agir sur notre esprit et se précisent à chaque appel du souvenir.*

* *

Sans doute, conviendrait-il ici, afin de donner au lecteur la possibilité de pénétrer plus avant dans la connaissance de l'originalité wavrienne, d'esquisser à tout le moins une histoire de la vie littéraire dans la seconde capitale du roman pays.

On ne peut certes parler d'une vie intellectuelle à Wavre avant la Grande Guerre, fait observer Charles De Pester dans son intéressant résumé de l'histoire de Wavre⁽³⁰⁾. *Quelques aimables poètes : Philibert-Gh. Murschouw, H. Vincent, Auguste Brasseur ; quelques auteurs wallons : Eugène Heynen, Joseph Facq, Georges Puttemans : voilà*, conclut-il, *tout le bilan d'un siècle.*

Charles De Pester a raison : avant la guerre de 1914-1918, il n'y a pas véritablement, à Wavre, de vie littéraire. Seul, un art est pratiqué avec abondance et goût : la musique. Toutefois, à défaut de vie littéraire, il y a quelques littérateurs isolés, francs-tireurs du Bois Sacré. Charles De Pester, en ce qui concerne le domaine français, cite trois noms parmi lesquels il convient de retenir surtout celui d'Henri Vincent dont la description versifiée de *Wavre et les Environs*, datant de 1882, est d'une facilité excessive et ne trouve qu'exceptionnellement des accents comparables à ceux de l'auteur des *Libres Pensées et libres Chants*. Qu'on en juge :

C'est une ville
Qui n'est pas vile
Assise aux deux bords de la Dyle,
Au double train
Au gai refrain :
Wavre sans peine et sans chagrin !⁽³⁰⁾.

(29) Dans son *Rendez-vous avec Paris*.

(30) H. Vincent fait allusion au fait que Wavre était alors desservie par deux compagnies ferroviaires : l'État belge et le Grand Central.

A défaut de posséder des écrivains de quelque envergure, le passé wavrien propose, à l'attention du littérateur-géographe, un certain nombre de curieux personnages dignes de son intérêt pour plusieurs raisons et, notamment, à cause du rôle qu'ils ont joué — par leurs écrits, leur parole ou leur action — dans le mouvement des idées et, aussi, du fait de leur existence fertile en péripéties romanesques.

Le juriconsulte Jean-Baptiste Boucqueau est l'un de ces curieux personnages. Pierre Nothomb s'est intéressé à lui et, dans un de ses ouvrages⁽³¹⁾, a raconté sa vie ainsi que celle de son fils, Philippe-Joseph-Marie Boucqueau de la Villeraie.

Jean-Baptiste Boucqueau, parent éloigné du propriétaire de la ferme du Caillou — sous Vieux-Genappe — au moment de la bataille de Waterloo, descendait d'une famille patricienne du Brabant wallon dont une branche s'était établie en France et une autre du côté de Braine-l'Alleud. Né à Wavre le 25 septembre 1747, il fait ses études chez les Récollets de sa ville natale et à l'université de Louvain. Primus au concours philosophique de 1765, il s'inscrit au barreau de Bruxelles et devient avocat au Conseil souverain. Sa réputation, déjà bien établie, s'étend rapidement à la suite du gain d'une cause mémorable, après 1789 : le serment de fidélité à la République exigé des prêtres catholiques n'engage nullement ceux-ci. Adversaire de la Révolution, Jean-Baptiste Boucqueau applaudit à l'arrivée au pouvoir de Napoléon et lui dédie un étonnant *Essai sur l'Application du Chapitre VII du prophète Daniel à la Révolution française ou Motif nouveau de Crédibilité fourni par la Révolution française sur la Divinité de l'Écriture sainte*. L'auteur de la notice qui lui est consacrée dans la *Bibliographie nationale* prétend qu'il s'agit là d'un travail d'adulation ayant trouvé sa récompense dans la nomination de son fils, encore fort jeune, au grade de préfet à Coblenze. Pierre Nothomb s'insurge contre cette affirmation et la réfute. C'est à Dieghem, dans sa maison de campagne, que Jean-Baptiste Boucqueau mourut le 25 juillet 1822.

Né à Bruxelles le 3 septembre 1773 et mort à Liège le 5 novembre 1834, son fils, Philippe-Joseph-Marie Boucqueau de la Villeraie, devait entrer dans les ordres après avoir exercé — à 17 ans — les fonctions de préfet du département du Rhin et Moselle et après avoir perdu son épouse, Athénaïs Hirzel, et son

(31) Intitulé : *Curieux Personnages*. Les pages consacrées aux Boucqueau s'intitulent : *Le Roman du Chanoine Boucqueau*.

fils unique. Envoyé par le district de Malines au Congrès national, il s'y distingua par son élocution brillante et facile et c'est à la suite de sa proposition de « manifeste » contenant toutes les justifications de la révolution qui vient de s'opérer que Jean-Baptiste Nothomb répondit par son célèbre *Essai historique et politique sur la révolution belge*. Philippe-Joseph-Marie, orateur de talent, devait signer quelques brochures et un certain nombre d'articles insérés, en ordre principal, dans l'*Almanach catholique*.



Wavre. — Chapelle dans le Domaine des Templiers.

(Photo de Bièvre)

Contemporain de Jean-Baptiste Boucqueau et Wavrien comme lui, un autre curieux personnage est ce Corneille Stevens qui fut véritablement l'âme de l'opposition du clergé belge aux mesures édictées par les Français. Il semble que ce fut un homme actif, ardent, énergique, éminemment doué pour la lutte, faisait remarquer Louis Dumont-Wilden, un de ces prêtres dont Barbey d'Aurevilly

nous retraça la figure, à l'âme étroite et passionnée, inflexiblement fidèle aux traditions abandonnées. Insoumis par fidélité doctrinale, il multiplia lettres et pamphlets. Occupant la charge de vicaire général du diocèse de Namur pendant la vacance du siège épiscopal, il refusa, en 1802, d'adhérer au Concordat et continua, jusqu'en 1814, à vivre dans l'illégalité, se cachant dans les bois — où s'organisaient des bandes de réfractaires à la conscription — et dans les cavernes, trouvant asile à Wavre, soit en ville soit à la ferme des Templiers, à Rixensart, Tombeek, Nodebais, Incourt, Dongelberg, Nivelles, Tilly, Gembloux et en bien d'autres lieux, changeant continuellement de retraite afin d'échapper aux shires mis à sa poursuite. Plus heureux que Charles de Loupigne, intelligent, rusé, volontaire, téméraire, bénéficiant de concours dévoués, il échappa à toutes les recherches. Après la chute de Napoléon, sorti de l'ombre, il connut de nouveaux déboires, ses partisans ayant créé une secte — dite des « stevenistes » — dont les agissements causèrent de sérieux ennuis à l'archevêque de Malines. Retiré à Wavre, dans une maison de la rue de Nivelles, Corneille Stevens — appelé souvent « Le Maigre » — y mourut le 4 septembre 1828, âgé de 81 ans. Évoquée par maints auteurs dont le Nivellois Charles Anciaux et le chanoine wavrien Jean Soille, la figure de cet opiniâtre et courageux lutteur est, par ailleurs, au centre d'une comédie héroïque et en vers de Th. Hénusse et L. Humblet⁽³²⁾.

Dépourvue de tout relief, la vie intellectuelle wavrienne, avant la première guerre mondiale, n'était cependant pas tout-à-fait inexistante. Quelques auteurs, nous l'avons dit, s'efforçaient,

(32) Cette comédie, intitulée *Corneille Stevens*, a été éditée par Dewit, Bruxelles, 1921. La bibliographie de Corneille Stevens comprend de nombreux titres dont : F. J. LAMY, *Notice sur la Vie et les Écrits de l'Abbé Corneille Stevens* in *La Revue Catholique*, Louvain, 1857 ; H. VANDERLINDEN, notice de la *Biographie nationale*, t. 23, pp. 854 à 866 ; P. BARNABÉ BRABANT, *Les frères Mineurs à Wavre*, Éd. Duculot, Tamines, 1904 ; Charles ANCIAUX (Fabricius), *Corneille Stevens* in *Revue de l'Ordre corporatif*, juin 1930 ; Chanoine J. SONNAT, *Un Ancêtre de la Résistance. Le Wavrien Corneille Stevens* dans *Wavriensia*, t. IV, n° 1, 1955 et t. V, n° 1 & 3, 1956 ; IDEM, *Notes sur le Stevenisme*, Éd. Duculot, Tamines, 1958. On consultera également l'ouvrage de Louis DUMONT-WILDEN, *La Belgique illustrée*, Librairie Larousse, Paris, s. d. (vers 1910), auquel nous avons emprunté une citation. Cet ouvrage, comme d'autres du même genre, contient, sur tout le Brabant, des pages d'un vif intérêt.

sans grand succès d'ailleurs, de se faire connaître. A côté des Wavriens de naissance, il y avait quelques étrangers. Nous avons parlé de la poétesse Aa. Galloy, originaire de Beauwelz, qui résida à Wavre plusieurs années. Nous pourrions citer également, ici, quelques autres noms dont celui du Tubizien Nicolas-Joseph Decock, auteur de plusieurs traités ou précis de philosophie, qui, après avoir été curé de Houtain-le-Val et vice-recteur de l'université de Louvain, fut nommé doyen de Wavre en 1488 et mourut dans cette ville, suite à son dévouement, en prodiguant des soins assidus à un pauvre atteint de la fièvre typhoïde.

Sous l'action de ces premiers écrivains wavriens et de l'élite de la population, on vit la seconde capitale du roman pays s'éveiller peu à peu aux choses de l'esprit. Charles De Pester, dans l'étude à laquelle nous nous sommes déjà référés⁽²⁾, évoque la création — après 1830 — de nouvelles écoles (grâce auxquelles Wavre est devenue le centre d'instruction le plus important du Brabant wallon après Nivelles) et de deux bibliothèques, fait allusion à la prospérité des cercles dramatiques français et wallons d'amateurs et dit un mot au sujet de la multiplication des organes de presse : *L'Électeur de la Dyle* (1840), *Le Journal de Wavre* (1843), *Le Propagateur du Canton de Wavre* (1854), *Les Petites Affiches de Wavre* (avant 1864), *Le Publicateur* (1865, qui fut pris à partie par la poétesse Aa. Galloy et dont la publication se poursuit toujours actuellement sous la direction de l'imprimeur J. Goossens), *Le Conservateur* (1876), *La Petite Feuille* (1897), *L'Union libérale* (1899), *Le Petit Wavrien* (1914) et *L'Impartial* (?). Tous ces facteurs — et maints autres, dont l'amélioration des liaisons par route et par fer — devaient avoir une heureuse influence sur la vie culturelle wavrienne et favoriser l'apparition de nouveaux talents littéraires.

Et c'est ainsi que Wavre — où résideront plusieurs écrivains faisant carrière dans l'enseignement : Auguste Vierset, Marie-Madeleine Saeyes, etc. — verra se manifester, durant l'entre-deux-guerres, plusieurs auteurs. Leur nombre grossira au lendemain de la seconde guerre mondiale. Citons, après avoir rappelé les noms de Maurice Carême et du docteur Auguste Brasseur-Capart, le romancier et dramaturge Maurice Tumerelle — psychologue à la plume enjouée et finement malicieuse —, le romancier Jacques Borlée — dont, de passage à Basse-Wavre, il a été question —, l'essayiste Albert Doppagne — exégète d'André Bailon —, le journaliste René Bourgaux — auquel on doit un ouvrage

sur le Congo, *Terre vivante* — Marcel Corvilain — historiographe de nos régiments de carabiniers —, Félicien Rousseaux — qui a signé des livres de guerre, dont *Mes Campagnes* —, etc. A cette liste, sans doute incomplète, il convient d'ajouter nombre d'historiens, de folkloristes et de chercheurs. La plupart de ceux-là et de ceux-ci sont groupés à l'enseigne du *Cercle historique et archéologique de Wavre et de la Région* qui, depuis sa création en 1943, n'a cessé de stimuler l'activité culturelle wavrienne et de susciter, en particulier, le désir de la recherche. Cette association dynamique, qui suit paraître régulièrement — depuis 1952 — un bulletin : *Wavriensa*, insérant de solides études passant en revue tous les aspects du passé local et régional, compte notamment, parmi ses membres, Jean Pensis, Jean Martin, Charles De Pester, André Philippot, Albert Goffin, Charles De Vos, Léopold Kumps, Jean Petitjean, Edmond Bourguignon, etc. Le nombre de ses adhérents augmente d'année en année et cet accroissement porte témoignage de l'intérêt que les Wavriens portent tout ensemble à leur passé et à cette littérature historique qui, se dégageant des disciplines trop scientifiques, peut donner des œuvres intéressantes et vivantes comme, par exemple, *L'Épée de Tolède* du docteur Auguste Brasseur-Capart.

* * *

Nous vivons actuellement une passionnante et dangereuse période de mutation. Les facilités de communication, la multiplication des échanges et l'élargissement des horizons finiront-ils par détruire peu à peu tout ce qui contribue à donner, à nos villes et nos campagnes, une personnalité vraiment originale ? La chose est à craindre mais, tant que des écrivains useront du dialecte pour communiquer avec le lecteur, on peut être assuré du maintien, de la continuité, de la permanence de cette individualité.

Wavre est l'une des cités du roman pays où les lettres patoisantes sont les plus vivantes.

Le mouvement littéraire wallon, à Wavre, doit beaucoup à Eugène Heynen. Né à Wavre en 1866, il a véritablement suscité — comme l'a fait remarquer un de ses biographes — la première éclosion d'art littéraire wallon à Wavre. Fondateur et animateur du cercle : *Wavre sans chagrin*, on lui doit une quarantaine de comédies qui connurent jadis, pour la plupart, un vil succès. Citons, parmi les plus réussies, *Amour et tourments* (1905),

Li décoration da Sylvie (1908), *Li biyet d'Iotrie* (1910) et *Li tchalote* (1919).

C'est dans le sillage d'Eugène Heynen qu'il faut placer, outre Geoffroy Van Cutsem (que Charles De Pester ne cite pas parmi les quelques auteurs wallons d'avant la grande guerre), Joseph Facq et Georges Puttemans.

Ce dernier a composé un grand nombre de chansons parmi lesquelles : *Pelagie à stevoye*, *Les abertalles*, *Ma tante Sylvie* et *Li pti ban* sont encore fredonnées de temps à autre, principalement lors des réunions de famille : mariages, premières communions, noces d'argent ou d'or, etc. Geoffroy Van Cutsem et Joseph Facq ont écrit, eux aussi, des chansons pleines de verve et d'esprit. Les pittoresques couplets de *St. Joseph at procession*, de Van Cutsem, restent populaires. Quant à Facq, qui fut également attiré par la scène, il demeure l'auteur d'un odorant recueil de poèmes intitulé : *Bouket wavrien* ⁽³³⁾.

La tradition inaugurée il y a quelque soixante ans par Eugène Heynen est perpétuée, aujourd'hui, par plusieurs auteurs au premier rang desquels se distingue Léon Maret. Né à Wavre en 1896, fils d'un des derniers écrivains publics de la ville, Léon Maret a signé plusieurs chansons : *Tchansons po noss Cariyon*, *Tchants du Nowé*, etc. ; des recueils de poèmes : *Les bias mestis*, *Visadges del passé*, etc. et, outre plusieurs travaux — en français — sur la guerre de 1914-1918 (dont *Le Rapt des Ouvriers belges en 1916*) et sur celle de 1940-1945, un roman pour lequel il a obtenu, en 1952, le Prix de littérature wallonne de la Province de Brabant. Écrit très simplement avec le seul souci de faire vrai, *Lu Roman de M^{me} Man Trinette* ⁽³⁴⁾ raconte la vie d'une femme au grand cœur et constitue un bel hommage *po nos vix mères du grasses familles et po totes les momans*. Maurice Carême, on s'en souvient, a lui aussi dédié, à sa mère et — au-delà d'elle — à toutes les mamans, une œuvre vibrante d'amour, de tendresse et d'émotion. L'affection que l'on porte à sa mère n'est-elle pas inséparable de l'attachement que l'on voue au sol natal ? Ne se confond-elle pas avec lui ? N'est-elle pas une seule et même chose ?

Joseph DELMELLE.

(33) A consulter éventuellement : Jules VANDERBUSE, *Le Théâtre wallon du Brabant*, Imprimerie moderne, Gilly, 1931. — Jean FONEST (Marc Boudant), *La littérature dialectale wallonne : Brabant wallon*, Edit. Labor, Bruxelles, 1944.

(34) Éditions Librairie, Bruxelles, 1953.

Wavre

Amicalement, au Docteur
A. Brasseur-Capart.

Wavre est musique au long de sept jours la semaine :
Entendez-vous tinter cloches et carillon,
S'obstiner les refrains de la fête foraine
Et vibrer les accords cuivrés des orphéons ?

La cité chante et rit comme aux temps de l'enfance
Et mille promeneurs, de la gare au Sablon,
Paraissent esquisser un même pas de danse
Et former tous ensemble un seul grand cramignon.

Tournez, ô carrousels heureux des souvenirs !
Au soleil des étés qui ne reviendront plus,
Wavre sera toujours cette ville en vacances
Dans un coin brabançon du paradis perdu !

Joseph DELMELLE.

Le cours supérieur de la Dyle

Plusieurs lettres nous sont parvenues à la suite de la publication, dans le n° 144 du *Folklore brabançon*, du chapitre de notre *Géographie littéraire du Brabant* consacré au *Cours supérieur de la Dyle*. Nous remercions vivement nos divers correspondants de l'attention avec laquelle ils ont lu notre étude.

Charles De Vos, l'infatigable prospecteur d'archives auquel on doit tant d'intéressantes découvertes au sujet du passé de Limas, a bien voulu nous soumettre un article encore inédit relatif à la signification et à l'origine du toponyme « Grimohaye » ou « Grimon Haye » en nous faisant remarquer que les révélations et les conjectures des historiens pourraient, dans bien des cas, servir d'aliment à des récits de fiction.

Il est évident que certains faits de l'histoire locale, par le mystère même qui les entoure, sont de nature à stimuler l'imagination de l'écrivain. Le fonds historique — et légendaire — de la province brabançonne est d'une richesse inouïe, absolument inexploitée jusqu'à présent. Il faut espérer que la littérature puise dans cette inépuisable matière.

Cette utilisation à usage défini des ressources de l'histoire ou de la légende fait l'objet d'un passage de la lettre qui nous a été envoyée par Edmond Bourguignon, de Corbais. Nous reviendrons sur cette question.

Edmond Bourguignon, donc, nous a fait parvenir une longue épître contenant un certain nombre d'observations prouvant que, s'il a pris connaissance de notre étude avec beaucoup d'attention, il n'a pas tout-à-fait compris notre dessein qui, répétons-le, n'est pas d'établir une bibliographie générale du Brabant mais de définir l'apport brabançon à la littérature, spécialement à celle dite « de création », et l'importance, dans cette dernière, des sites, des types, des événements et de tout ce qui constitue cette chose complexe qu'est la province. Il semble, par ailleurs, ne pas avoir lu nos précédents chapitres et nous adresse deux reproches anticipés, donc hors de propos.

Notre correspondant nous signale, à propos de l'abbaye de Villers, l'intérêt que présentent les ouvrages — plus scientifiques que littéraires — du R. P. E. de Moreau, de G. Boulmont (*Les Ruines de l'Abbaye de Villers*, Gand, vers 1905) et de l'abbé Th. Ploegaerts. Il nous fait remarquer que l'inscription vengeresse de Victor Hugo a complètement disparu depuis plusieurs années.

Relativement à La Motte, Edmond Bourguignon attire notre attention sur le fait que le vénérable curé de Ways, l'abbé Gaston Lambert (dont nous avons parlé dans notre chapitre *La Route de l'Histoire* paru dans le n° 141 du *Folklore brabançon*) a reconstitué la chapelle seigneuriale grâce à des matériaux en provenance du vieux manoir disparu. L'abbé Lambert, nous apprend-il, a vécu à la chapelle de Noirhat dont le portail provient de La Motte.

Notre correspondant nous entretient longuement de Walhain. A propos des tours dites des Sarrazins, il soutient qu'elles n'ont jamais formé des lignes continues de défense. Elles ont servi à défendre les propriétés agraires et d'abri pour les populations clairsemées vivant alors.

Évoquant le débat ayant opposé Grouchy à Gérard à Walhain, le jour de Waterloo, Edmond Bourguignon est d'avis que *La bataille de Waterloo n'a pas été perdue à cause de l'incident de Walhain*. Cette bataille a été perdue puisque Napoléon n'a pas pu la commencer plus tôt à cause des pluies. Elle est due à l'indiscipline régnant dans l'armée. Les soldats n'en voulaient plus. Au surplus, les chemins conduisant à Waterloo étaient dans un état épouvantable. Je les connais tous. En faisant diligence, Grouchy n'aurait pu intervenir à temps. Ses troupes étaient à 11 h 15 à Walhain. On me dit que Blücher y est bien arrivé. Oui, mais par des chemins moins longs, et il avait presque un demi jour d'avance. Et puis, ses soldats étaient autrement animés que ceux de Grouchy.

La question qu'aborde Edmond Bourguignon est l'une des plus controversées qui soient et, naguère encore, aux pages du *Folklore brabançon* (n° 143), Jean Copin faisait observer que s'il (Grouchy) avait marché à une heure au bruit du canon (comme on le lui avait conseillé), il aurait pu changer la physionomie de la bataille.

Nous nous garderons bien, personnellement, de prendre position dans cette affaire qui est du ressort des historiens de la bataille. Faisons simplement observer que, de Walhain à Plancenoit, c'est-à-dire au champ de bataille, il n'y a guère, en ligne droite, plus de vingt kilomètres. En pressant ses troupes, Grouchy n'aurait-il pu rejoindre les troupes engagées vers 16 ou 17 heures? Le sort de la mêlée, à ce moment, était-il irrémédiablement fixé?

L'une des questions abordées par Edmond Bourguignon offre un intérêt tout particulier. Elle a trait au passage de John Churchill, duc de Marlborough, à la Franche Taverne de Corbais : *Celui-ci a peut-être fréquenté ce cabaret mais qu'il ait eu un enfant avec la fille, je n'ai jamais entendu parler de cela. Les registres de l'époque signalent l'existence des Noëls mais pas plus; pas de descendance de Marlborough.*

Edmond Bourguignon, en s'exprimant de la sorte, semble faire grief

à l'auteur de *L'Épée de Tolède*, le docteur Auguste Brasseur-Capart, d'avoir introduit, dans son roman, un épisode sans justification historique quelconque. Il méconnaît les droits de l'imagination créatrice, reconnus par un autre de nos correspondants, Charles De Vos, et oublie, selon toute apparence, ce qu'il écrivait dans le numéro de mars 1958 de *Le Courrier de la Dyle* paraissant à Ottignies (2^e année, n° 14) : *Le Général de Marlborough, commandant ces troupes, fréquenta la Franche Taverne lors de son passage à Corbais. Il y aurait même eu certaine amitié pour la fille de Pierre Noël, nommée Marguerite. En tous cas, nous eûmes un jour la surprise très grande d'entendre dire par un vieillard du pays de Ramillies les détails qu'il tenait de son arrière grand-père ; le soir de la bataille de Ramillies (26 mai 1706) à la Pentecôte, Marlborough qu'accompagnait une troupe de cavaliers brillants traversa le village de Rosières (près de Perwez). Un valet amena, chez le maréchal, un cheval qui avait perdu ses fers et raconta au maréchal que Marlborough se rendait à Corbais pour fêter sa victoire et y voir sa Guerite, petite fille de Mitchi...* Le romancier de *L'Épée de Tolède* ne semble donc pas s'être livré aveuglément à la folle du logis et l'épisode incriminé paraît bénéficier du *quitus* du... protestataire lui-même.

Edmond Bourguignon, qui aborde quelques autres points de détail (graphie de certains toponymes, etc.), tient à préciser, enfin, qu'il a collaboré, au moins pour la moitié, à la monographie de Corbais attribuée par nous au seul abbé Th. Ploegaerts. Par ailleurs, il nous fait part qu'il ne s'est pas seulement intéressé à la partie du Brabant comprise entre la Dyle et la Gette mais qu'il a également décrit tout le Roman Pays, une partie du Namurois et quelques coins du Hainaut. C'est bien volontiers que nous rendons à César ce qui lui appartient et que nous nous excusons de nos lacunes et omissions.

Signalons que nous avons appris incidemment que deux femmes de lettres, demeurant à Bruxelles, ont choisi le Brabant wallon pour y passer leurs week-ends et leurs vacances. Rosa Hardouin a jeté son dévolu sur La Hère (Ohain) tandis que Lucy Abrassart a accordé sa préférence à Couture Saint-Germain. Souhaitons que la région leur inspire quelque chef-d'œuvre !

Rappelons à nos lecteurs que c'est toujours avec reconnaissance que nous recevons tous renseignements susceptibles d'enrichir notre travail. Celui-ci est de ceux qui ne peuvent jamais être considérés comme définitivement terminés.

Joseph DELMELLE.

Esquisse d'une monographie de la commune d'Evere (Iez-Bruxelles) ⁽¹⁾

CHAPITRE VIII (SUITE)

COMME le lecteur aura pu s'en rendre compte, le *diverticulum* qui passe à Evere a dû, au cours des temps, modifier l'aspect de la région. On peut logiquement supposer, comme le fait a été prouvé pour d'autres contrées, qu'il est à l'origine (ainsi que d'autres éléments d'ailleurs) de l'habitat humain en la commune. La situation très caractéristique, supposée, du château primitif d'Evere (voir F. B. N° 140, page 983) permet d'y voir l'emplacement d'un ancien poste d'observation romain, comme il en a été relevé un à l'emplacement approximatif de l'église Ste-Marie, place de la Reine à Schaerbeek (parcours de la même voie romaine). Ces *diverticula*, bien qu'ayant servis principalement à la commodité de l'occupant romain, ont, dans une certaine mesure, hâté la marche de la civilisation en nos contrées. Dans une certaine mesure disons-nous, en effet, les commentateurs de textes datant de ces époques rapportent d'étranges et sinistres histoires traitant notamment de « marchands romains » qui, sous prétexte de commerce, rançonnaient tout simplement les populations gauloises vaincues, à la recherche de produits que, par suite de l'anarchie dans lequel il était plongé, leur pays ne produisait plus. Les mêmes récits font mention des « collecteurs d'impôts » qui, ayant payé gros pour exercer leur office, avaient tout intérêt à pressurer les malheureux habitants des pays conquis. Ces éléments réunis auraient été à la base d'un vaste exode des populations vers les centres chrétiens existant à l'époque (princi-

(1) Le lecteur trouvera dans le corps de cet article la légende de la carte de G. Van Dessel qui lui permettra d'identifier les signes qui y sont tracés (voir F. B. N° 142 page 179).

Légende de la carte archéologique
de la Belgique dressée par C. Van Dessel.

—	Voie romaine secondaire (diverticulum)	•	Tumulus gaulois ou germain.
⊞	Monument de pierres brutes.	•	Plusieurs idem.
⊞	Antiquités antéromaines	⊞	Stations romaines.
⊞	" romaines.	⊞	Forteresse ou camp romain.
⊞	" franques.	⊞	idem antéhisto- -rique.
⊞	Sépulture antéromaine, autre que tumulus.	⊞	Autel romain.
⊞	Sépulture romaine.	⊞	Usine ou fabrique romaine.
⊞	" franque.	⊞	Temple romain.
⊞	Substructions romaines.		
⊞	" franques.		
⊞	" indéterminées.		
•	Tumulus belgo-romain.		
•	Plusieurs tumulus.		

(voir le Folklore Bra-
-bançon No 142 page 179)

palement Tongres et Tournai). Les gaulois préféraient un esclavage modéré, sous l'égide de l'église, qu'une liberté, soumise aux exactions nombreuses et diverses dont ils étaient l'objet de la part des romains. L'expression « esprit de clocher » — attachement porté à une paroisse ou à une certaine région — trouverait là, pour d'aucuns, ses plus lointaines origines.

Nous croyons donc pouvoir tracer le bilan sommaire de l'occupation romaine en nos régions en disant que s'il y eut apport par ces derniers de certains éléments d'une culture plus avancée que celle qu'ils trouvèrent en place (notamment dans les domaines de l'agriculture et de la construction, au début de leur occupation), celui-ci fut compensé, au moins en partie, par l'intérêt dont ils firent la preuve vis-à-vis de certains aspects du mode de vie gaulois (tissage des étoffes, élève du bétail).

Ce qui précède nous amène à examiner comment a pu se présenter la situation de nos contrées, et celle de la région

LE FOLKLORE BRABANÇON

d'Evere, vers ces époques (début de l'occupation romaine — fin du ^{ve} siècle). — Une des preuves les plus frappantes du peu d'influence que la civilisation romaine exerça sur la Belgique, comparativement à d'autres parties de la Gaule, est que pendant toute la durée de la domination des Césars, il ne s'y éleva que deux villes médiocres, toutes deux fondées et habitées en majeure partie par les vainqueurs, toutes deux bâties sur la grande voie militaire qui se dirigeait vers la Meuse et le Rhin, et séparées par une distance de trente lieues : Tongres et Tournai. Non seulement tous les géographes et historiens romains qui ont parlé de la Belgique, sont unanimes à cet égard, mais tous les chroniqueurs et les légendaires, toutes les chartes et les documents antérieurs au ^{ix} siècle attestent que jusque là, il n'en existait pas d'autres dans cette fraction des Gaules. C'est à l'introduction du christianisme, à la fondation des monastères de St Benoît, aux invasions des Normands, au système féodal, à l'établissement des communes et au progrès du commerce et de l'industrie, que presque toutes nos cités doivent leur origine ou leur accroissement, et cela des siècles après la destruction de l'empire. Après la géographie de Ptolémée, le plus ancien document sur la topographie de la Belgique qui soit venu jusqu'à nous, est la célèbre carte romaine, appelée vulgairement Carte ou Table de Peutinger (2). Cette carte, sur laquelle sont tracées toutes les grandes voies de l'empire, avec la distance respective des villes, stations et relais, et généralement de tous les établissements publics de quelque importance, fut composée suivant Mannert, non pas au ^{ve} siècle, sous le règne de Théodose, comme on l'a cru pendant longtemps, mais vers l'an 230, sous l'empereur Alexandre Sévère. — « Partout, dit Mannert, où les Romains étendaient leur domination et trouvaient des villes déjà bâties (voir à ce sujet P. B. No 140, page 995, ligne 16 et suivantes), ou lorsqu'ils fondaient des cités nouvelles, leur première pensée était de relier leurs conquêtes aux provinces voisines par des chaussées. Les routes nous conduisent à tous les endroits remarquables et nous font connaître leur situation précise ou approximative. Les anciens font-ils mention de localités qui ne se trouvaient pas le long de ces routes,

(2) Cette carte, dessinée sur peau et conservée à la Bibliothèque impériale de Vienne, a été publiée pour la première fois, en 1597. Les meilleures éditions sont celles du célèbre géographe et historien Mannert et de Scheib.

on peut être certain qu'elles étaient de nulle importance. Sur la carte de Peutinger, dit le même auteur, les villes ordinaires ont pour marque distinctive deux tours ; or en Belgique, Tongres est la seule place qui porte ce signe ».

Lorsque nous aurons dit que Tournai, après Tongres, la seconde ville de la Belgique avant le ^{vi}^e siècle, n'est reprise par les anciens routiers que vers le milieu du ^v^e siècle, nous pourrions en inférer que l'occupation romaine n'a laissé, en nos contrées, que les traces d'une activité bornée aux points les plus essentiels malgré qu'elle se soit étendue sur près de cinq siècles. Pour ce qui concerne le territoire de la commune d'Evere, situé le long d'une voie secondaire (*diverticulum*), on peut considérer que cette période aura été pratiquement sans effet en quelque domaine que l'on se place ; il aura probablement constitué un passage, tout au plus peut-on supposer l'existence d'un poste d'observation romain (voir plus haut), auquel fut accolée, peut-être, une métairie, comme il était souvent d'usage et afin de pourvoir à la subsistance des occupants du poste.

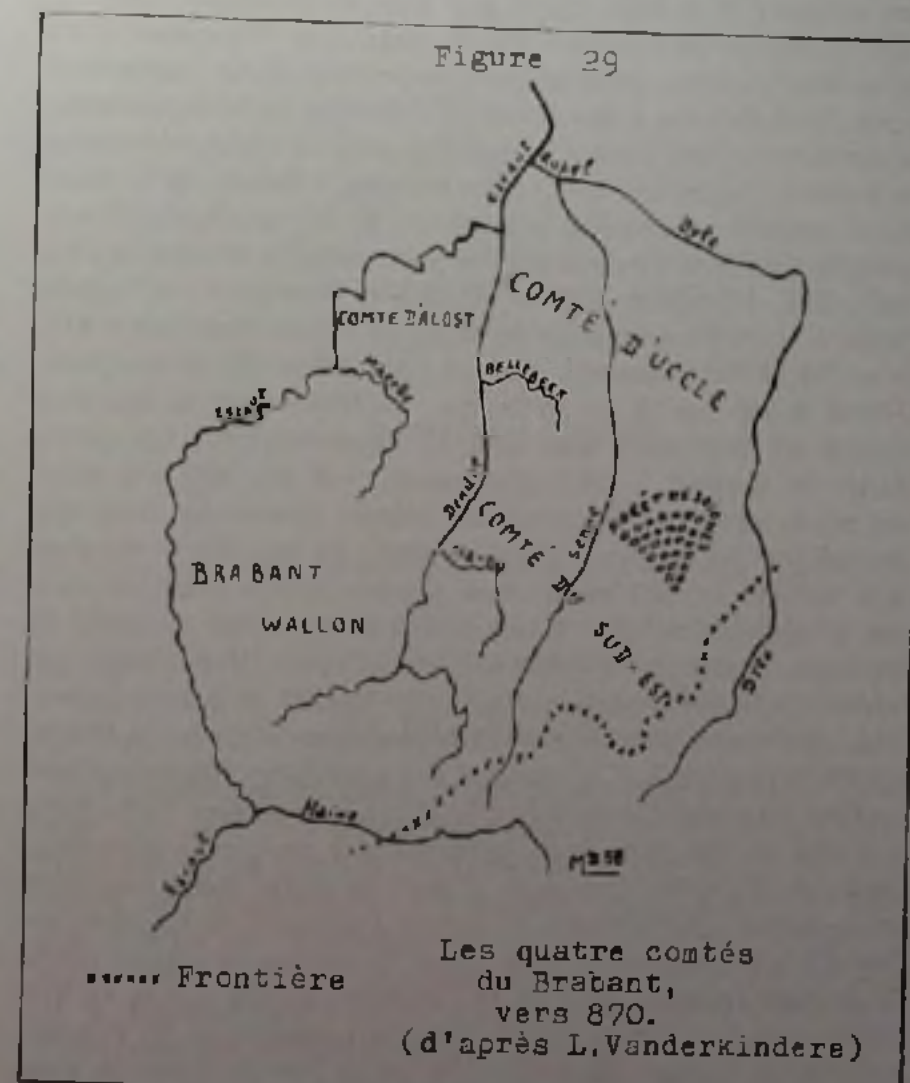
CHAPITRE IX

PÉRIODE FRANQUE

Après le règne de l'illustre famille des Antonins, l'empire romain entra en décadence et l'anarchie militaire sévit (milieu du ⁱⁱⁱ^e siècle). On sait que les invasions des Barbares dans le monde romain se présentèrent sous trois formes : des infiltrations pacifiques (parfois sous la protection même des empereurs), des coups de main ou razzias, de grandes invasions, avec femmes, enfants, bétail et charroi. Rome n'était plus à même d'imposer sa loi et sollicitait parfois le secours de ceux qu'elle avait asservis pendant deux ou trois siècles. Nous assistons pour nos régions à un déroulement confus de faits qui se présentera pendant une longue période et ne prendra fin, dans une certaine mesure, que par l'avènement de Clovis (fin du ^v^e siècle - début du ^{vi}^e) et surtout par le règne de Charlemagne (milieu du ^{viii}^e siècle - début du ^{ix}^e).

* *

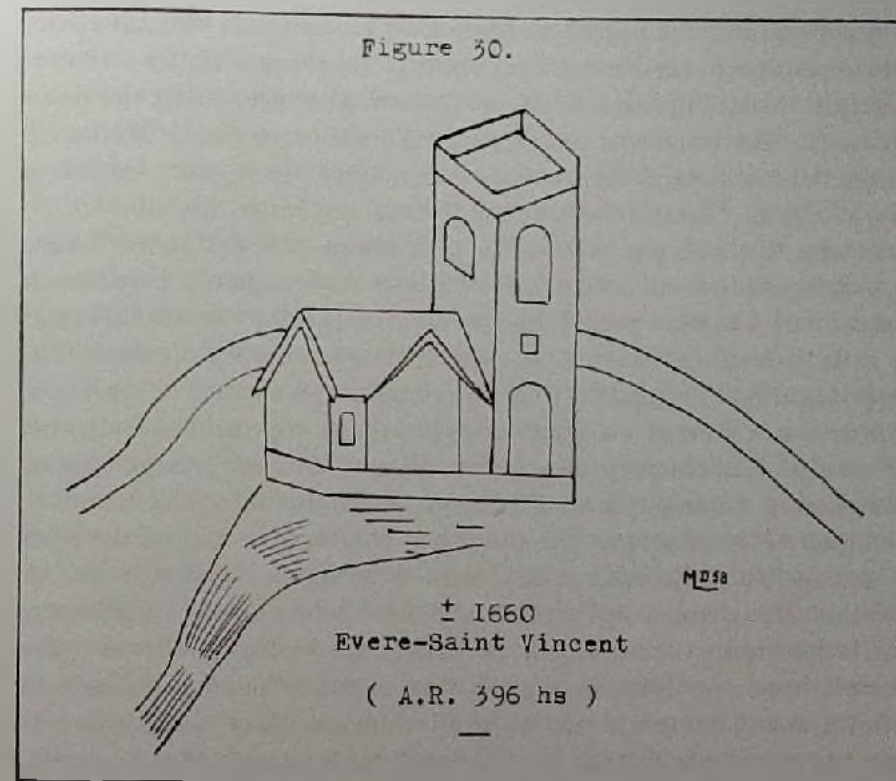
L'histoire des Franes est suffisamment connue pour qu'il ne nous soit pas nécessaire de la détailler ici. En ce qui concerne Evere certains jalons peuvent toutefois déjà être posés avec assez de certitude et présentent suffisamment d'intérêt que pour être repris. Après le démembrement de l'empire de Charlemagne



— provoqué principalement par l'incapacité de ses successeurs — on voit que dans le partage de la Lotharingie, le Brabant de cette époque comprenait quatre comtés. Que signifiait tout d'abord le titre de « comte » à cette époque ? Les comtes remplacèrent les « leudes » ou fidèles de l'époque mérovingienne, et il s'agissait à l'époque carlovingienne de favoris de l'empereur ou

de puissants propriétaires qui occupaient l'office de commandant militaire d'un territoire. Les quatre comtés dont question (voir fig. 29) ont été retracés avec assez de netteté par d'éminents historiens au travers de textes anciens, mais l'accord n'a pas été unanime quant à leurs limites. A. Wauters s'exprime de la façon suivante à ce sujet (*Hist. des. Env. de Bruxelles*, tome I) : « Quels étaient ces comtés ? On ne saurait le déterminer d'une façon bien positive, mais on peut conjecturer qu'ils répondaient à peu de chose près, à des divisions naturelles (note personnelle : abornement le plus usité à l'époque et dont on retrouve toujours les traces à l'heure actuelle). Ainsi la vallée inférieure de la Senne (dans laquelle est compris le territoire de la commune d'Evere) forma le comté de Bruxelles, et le pays entre la Dendre et l'Escaut, celui d'Eenham, qui fut réuni à la Flandre au ^x^e siècle. Quant à la vallée supérieure de la Senne et aux alentours d'Ath, ils semblent avoir ressorti, ceux-ci à un comté dit de Brabant : celle-là à un comté de Lothier ». — Reprenant la question environ un demi siècle plus tard, L. Vanderkindere (*Les quatre comtés du Brabant* — 1902 ; également, voir fig. 29), par d'autres voies, arrive sensiblement aux mêmes conclusions mais cite nommément les comtés d'Uccle, d'Alost, du Sud-Est et du Brabant wallon. Un fait paraît donc acquis : la plus ancienne division administrative dont Evere ait fait partie serait le comté de Bruxelles, également nommé d'Uccle (d'après l'échevinage qui existait de temps immémorial en cette localité et dont Campenhout, chef-mairie dont dépendait la seigneurie à clocher d'Evere, suivait la coutume). Les travaux des principaux historiens l'ont ressortir qu'avant l'avènement de Charles de France (vers 976), le comté de Bruxelles était gouverné par un comte amovible, révocable au gré de l'empereur. C'était un comte Jean. Bruxelles fut le douaire de Gerberge et devint l'apanage de Charles, second fils qu'elle avait eu de Louis d'Outre-Mer et arrière petit-fils de Charlemagne. Afin de se l'attacher, Othon donna en 977 à son cousin Charles de France, frère de Lothaire, roi de France, le duché de Basse-Lotharingie. Charles de France aurait le premier fixé sa résidence stable à l'île St. Géry, alors chef-lieu du comté de Bruxelles. Voilà pour les origines les plus lointaines qui sont parvenues jusqu'à nous en ce qui concerne les anciens seigneurs du comté de Bruxelles.

Figure 30.



CHAPITRE X

LE MOYEN-AGE

La plupart des bourgades brabançonnnes se sont formées vers les ^{viii}^e-^{ix}^e siècles. On trouve des traces de Neder-Over-Heembeek (*Haimbecha*) dès l'an 673 ; de Bruxelles, vers la fin du ^{viii}^e siècle. Evere doit probablement son origine, comme la majeure partie des villages de l'agglomération bruxelloise, à un établissement franc, comme son nom (d'origine franc-salienne) paraît l'indiquer. Il est possible qu'il s'agit là d'une métairie qui se sera établie à l'emplacement ou aux environs d'un ancien poste romain, comme nous nous en sommes exprimés à la fin du chapitre VIII. L'étymologie ne fournit guère de renseignement probant en ce qui concerne la signification du terme *Evere* dans la toponymie brabançonne. On trouve les anciennes graphies suivantes :

Everne 1185/6
 Ever 1133
 Evere 1491-1512-1598

Le vocable nous paraît tronqué tout en ayant évidemment des attaches proches avec *ever* qui signifie toujours sanglier en néerlandais. Voici l'opinion de M. A. Carnoy à ce sujet (*Orig. des noms de lieux des environs de Bruxelles*) : « le nom de ce faubourg rappelle ceux de *Hever* et *Héverle*, tous deux sur les rives de la Dyle. Toutefois, aucune forme ancienne ne montre la moindre trace d'une *h*. On ne peut donc pas rattacher *Èvere* à *haver* avoine ou à l'ancien islandais *hafir* = bouc, comme on est amené à le faire pour *Hever* ou *Héverle* (près aux boucs ou lande à la folle avoine). *Èvere* au contraire a toutes les chances d'avoir signifié « le repaire aux sangliers ». Son nom se présente comme un collectif du terme survivant encore aujourd'hui dans le néerlandais *everzwijn* = sanglier. Il se rattache au latin *aper* = sanglier, et à l'ancien islandais, comme dit plus haut ». Une autre tendance étymologique pourrait voir en *Èvere* le rappel du nom d'un ancien propriétaire du bien : Everhart, comme le fait a parfois été avancé également. Nous sommes assez partisans de la première version, comme étant plus rationnelle et plus scientifique ; en effet, le rappel d'un nom de personne étant le plus souvent complété par un préfixe ou un déterminatif, le fait ne se présente pas dans le cas présent (voir les graphies anciennes). Le champ des suppositions est ouvert... Quoi qu'il en soit l'assiette ancienne de la commune que nous connaissons à l'heure actuelle doit remonter au haut moyen-âge ; en effet il est significatif que le chapitre de St-Vincent, à Soignies, y ait possédé des biens de temps immémoriaux (comme nous le verrons au déroulement des chapitres suivants), si l'on veut considérer que ce dernier fut fondé au *viii*^e siècle. Nous sommes assez enclins à ne voir dans l'ancien village d'Èvere, jusqu'aux *x^e-xi^e* siècles, qu'une possession d'assez minime importance pour les châtellains de Bruxelles et pour les communautés ecclésiastiques qui y avaient des biens, tenant compte de l'importance relative des villes à l'époque (lesquelles trouvaient encore à se ravitailler par le revenu de leur propre territoire) et de l'éloignement de la bourgade du lieu de résidence de ses propriétaires.

* *

L'an 1120, le chapitre de Soignies obtint de l'évêque Burchard, l'église du lieu, qui avait pour patron le fondateur du chapitre. A. Wauters (*Hist. des Env. de Bruxelles*) situe vers cette époque une scène, qui eut l'église St-Vincent pour théâtre, et qui donne

une idée peu favorable des mœurs du temps. Voici comment la retrace un auteur contemporain : « Un homme religieux, après de longs pèlerinages, était arrivé à Èvere. Le bon accueil qu'il y reçut l'engagea à y prolonger son séjour ; mais bientôt il tomba malade, mourut, et reçut dans l'église (St.-Vincent) une sépulture honorable qu'il avait méritée par ses vertus. A cette époque, une fureur insensée causait la désolation de tout le pays : le peuple n'y vivait que de rapines, et chacun, à son tour, portait le fer et la flamme dans les possessions de ses voisins. Il ne manquait aux habitants, pour être pareils aux bêtes féroces, que de se dévorer les uns les autres. Quelques édifices religieux étaient les seuls asiles que l'on respectât encore, aussi les paysans y portaient-ils tout ce qu'ils avaient de précieux. L'église St-Vincent était tellement encombrée qu'il n'y restait plus qu'une seule place libre, c'était l'endroit où les restes mortels du pieux pèlerin avaient été confiés à la terre. La vénération dont la multitude l'entourait l'avait garanti de toute profanation. Mais une femme, cette espèce d'animal qui est plus audacieuse que toutes les autres, osa placer son siège sur la tombe du bienheureux. Grande fut l'indignation de S. Vincent, de voir attenter au respect dû à la mémoire de son hôte. Il frappa d'une pieuse vengeance la criminelle ; à peine se fût-elle assise qu'une faiblesse douloureuse s'empara de tout son corps, au grand étonnement des assistants. On la porta aussitôt devant l'autel de S. Vincent, dont ses parents et ses amis implorèrent humblement l'intercession ; le saint lui rendit la santé, quant il vit le repentir pénétrer dans son cœur » (3). On ne trouve plus trace à Èvere du pèlerin dont question.

* *

Nous donnons (voir figure 30), d'après un document conservé aux Archives Générales du Royaume, l'une des plus anciennes représentations connues de l'église St-Vincent d'Èvere. Ce dessin, naïf en lui-même, n'en constitue pas moins une source intéressante d'investigations. On y remarque en avant-corps, et fort avancée, une tour romane du plus primitif aspect. Cet indice a lui seul fournit la preuve d'une antiquité reculée, qu'il faut porter, au moins, au milieu du *ix^e* siècle. Il a en effet été prouvé que c'est essentiellement de cette époque que datent les églises fortifiées. Ce genre de tour constituant un donjon (muni de meur-

(3) *Acta Sanctorum*, Julli I. III, p. 681.



FIG. 35. — Vue partielle de la carte manuscrite de FERRARIS (N° 76) de 1771-78.
 La carte originale est en couleurs et chaque détail est dessiné avec soin. On remarque notamment les routes, potences
 et autres instruments de supplice représentés, en bordure de la chaussée de Louvain, à proximité des Deux-Maisons,
 face à la plaine d'aviation d'Évere. — Remarque également le tracé du Bois de Linthout (disparu à l'heure actuelle
 — voir le cours de notre étude à ce sujet).

trières et, parfois de machicoulis), dans lequel, à l'approche du danger, les habitants du village se mettaient en lieu sur, ainsi que ce qu'ils avaient de plus précieux. Ce mode d'architecture daterait d'une époque de peu postérieure à la mort de Charlemagne et aurait été adopté pour faire face aux invasions des



Normands. Aelin rapporte que le grand empereur, face à la Mer du Nord, vers la fin de sa vie, en voyant les voiles blanches de ces pirates, se serait désolé de ne pouvoir purger ses territoires et les mers de leur présence. Le bâtiment primitif représenté par la figure 30 fait songer davantage à une demeure fortifiée qu'à un temple du culte. On peut présumer avec quelque certitude, en ce qui concerne la tour tout au moins, qu'il s'agit bien là, de la bâtisse primitive de l'église d'Evere (peut-être déjà

restaurée à l'époque de laquelle date la gravure, mais exacte en ses lignes). Cette partie de l'édifice marque les plus grandes analogies avec celle de l'église de Bertem (près Louvain), le plus an-



FIG. 32. — Église St-Vincent à Evere — Aspect actuel.

cien monument brabançon du genre et dont on a pu authentiquement faire remonter les origines au début du IX^e siècle. En périodes troublées, un guetteur était posté au sommet de la tour; cet usage s'est perpétué à travers les âges, bien que la fonction se



FIG. 33. — La cure d'Evere (à côté de l'église St-Vincent).

soit modifiée, les derniers guetteurs (pour certaines de nos communes ou villes brabançonnnes, début du XIX^e siècle) ne servaient plus guère qu'à sonner l'heure ou à signaler les incendies. Le bâtiment accolé au donjon (nef ou presbytère), révèle un style plus récent. A l'examen du document original on s'aperçoit très nettement que le double trait, derrière l'ensemble de la construction, représente un cours d'eau (le Kerkebeek, probablement) ; la façon dont est dessinée le chemin prouve l'existence d'un promontoire assez marquant. Ces considérations viennent confirmer celles que nous avons émises à l'occasion de chapitres précédents et fournissent la preuve de la haute antiquité de cet endroit de la commune d'Evere. Il existe aux archives de la Commission



Fig. 31. — Pierre sculptée encastrée dans le fronton de la cure d'Evere. Elle représente St-Vincent et ses fils. (XVIII^e siècle ?)

d'Assistance Publique de la ville de Bruxelles une autre reproduction de cet édifice, faite en 1715 (fig. 31), elle permet de suivre l'évolution des bâtiments et de constater que l'église qui se voit de nos jours (fig. 32) en reflète fort bien l'aspect. L'église et la cure ont souffert du bombardement en 1944, mais la restauration a été effectuée très heureusement et en respectant le plus scrupuleusement qu'il a été possible, l'ancienne présentation des bâtiments : une jolie pierre sculptée est encastrée au-dessus de la porte de la cure, elle représente S. Vincent et ses fils, nous croyons pouvoir la dater du début du XVIII^e siècle (fig. 34). La

face nord de l'église s'orne de diverses pierres tombales intéressantes à étudier. Tel qu'il se présente, et depuis sa restauration, l'édifice a fort bel aspect.

Le nom des premiers seigneurs d'Evere n'est pas connu. Les châtelains de Bruxelles eurent dans ce village des possessions assez importantes. L'un d'eux, Godefroid, y donna par un acte que nous reproduisons ci-après in-extenso, en 1185 environ, à l'abbaye de Forest le *manse de Wulfrad* ⁽⁴⁾ (*hova Wulfradi*), qui comprenait onze hanniens et demi.

Godefroid, châtelain de Bruxelles donne en pure aumône à l'abbaye de Forest un bien situé à Evere, à charge de célébrer tous les ans, l'anniversaire de la mort de son père.

1185 environ.

Noverint tam presentes quam futuri quid ego Godefridus Dei gratia castellanus Bruzellensis havam Wlfradi apud Everne, que XI et dimidium medios, dimidium siliginis et dimidium ordet, annuatim michi solvebat, que jacet juxta Tunth, Forestensi ecclesie libere et absolute possidendam dedi in elemosinam pro anima mea et patris et matris mee et antecessorum meorum animabus et annuante uxore mea hanc donationem super altare Sancte Marie obtuli et bannum super hoc fieri postulavi ita sane quod sanctimoniales singulis annis ad anniversarium patris mei ex predictis XI et dimidio modis plenariam habebant caritatem. Que ut rata permaneant, carte et sigilli mei auctoritate et testium ydoneorum ascriptione roborata sunt.

Testes : Solkinus de Somrengem, Godefridus de Halle, Godefridus Bolle, Henricus de Stalle, Razo de Quakenbeke, Hermannus de Bigardis, Godefridus de Forest, Gerardus de Ucclos sacerdotes et alii multi.

(Chartier de l'abbaye de Forest).

Il s'agit là du plus ancien document écrit traitant du territoire d'Evere. Il cite, notamment, le lieu-dit de *Tunth* et, en signature, le nom des plus vieilles familles brabançonnnes.

(4) *Manse* : habitation rurale, ferme, métairie, à laquelle se rattachait une certaine étendue de terre variable selon les régions et les usages.

En 1227, Léon, fils de Godefroid, abandonna à l'hôpital St-Jean de Bruxelles, dix bonniers de pâtures situées entre le village et Helmet. En 1787, l'abbaye de Forest possédait à Evere 23 bonniers de terres et 3 bonniers de prairies. Vers l'an 1300, les seigneurs d'Evere avaient la haute, moyenne et basse justice, avec cette seule restriction qu'ils ne pouvaient faire procéder à l'exécution des condamnés à mort. La seigneurie était tenue en fief du duché de Brabant, avec cent bonniers de terres formant un seul bloc, depuis la justice au Hacrenheideveld (à l'endroit dénommé plus tard Tornooi- ou Terneyveld — voir la carte, fig. 35, où les bois de justice se remarquent nettement) jusqu'aux prairies longeant la Senne, que l'on nommait alors les prairies de Vilvorde, quatorze bonniers de prés, de redevances consistant en 204 chapons, 23 oies, 200 œufs, 5 muids et 6 quartiers d'avoine, un cens montant à 4 livres 6 escalins 8 deniers de gros de Brabant, le droit de lever le vingtième des biens vendus dans la seigneurie, le droit de nommer un maire et des échevins, des arrière-fiefs, etc. Le duc de Brabant n'avait conservé à Evere, que le droit de faire sonner la cloche en cas de guerre, et celui d'y percevoir des aides, « quand le commun peuple du pays en était requis ». Le premier seigneur d'Evere qui soit connu, est Henri, seigneur de Boutersem, à qui appartenaient aussi les villages de Perck et d'Elewynt. Par une charte datée du dimanche après les octaves de la Trinité, en 1298, il permit à ses sujets d'Evere de faire moudre leurs grains où ils voudraient, aussi longtemps que lui-même n'aurait pas un moulin dans le village. Sa fille Marie épousa Renaud, seigneur de Fauquemont, de qui naquit Marguerite de Fauquemont, qui apporta Evere à son mari, le chevalier Franc Clutinc, d'une famille célèbre dans les annales de la ville de Bruxelles. Des deux filles de Franc, l'aînée nommée Marguerite, épousa successivement le sire de Melin et le chevalier Jean de Calster, puis le sire de Linden qui, après sa mort, se remaria à Marie de Boutersem et mourut le 20 octobre 1399. La plus jeune, Béatrix, prit pour époux le chevalier Léon de Marbais. Le 28 avril 1382, Marguerite Clutinc (et son second mari), céda son droit d'usufruit à ses fils, Jean et Franc de Melin ; ce dernier à son tour abandonna Evere à Béatrix (1402), mais celle-ci ne posséda pas longtemps le village. Evere passa, après la mort de Jeanne de Witthem, à Henri de Woude (1411) qui fut tué à la bataille d'Azincourt. Jeanne, dame de Berghes, fille de Henri cité plus haut, légua le village à sa tante, Ode de Berghes,

qui avait épousé en 1393, Florent de Borsele, seigneur de St Martensdyck, et ensuite Gérard de Cuyck. De l'union d'Ode et de Florent naquit Frans de Borsele, brillant seigneur de la cour de Bourgogne. Sa bravoure à la bataille de Brouwershaven, lui valut l'honneur d'être armé chevalier de la main même de Philippe le Bon. Celui-ci le nomma ensuite stathouder de Hollande, et ce fut alors qu'il connut Jacqueline de Bavière, avec laquelle il se maria secrètement. Philippe ayant eu connaissance de cette union, en profita pour arracher à Jacqueline une renonciation complète à ses états, en échange du titre stérile de comtesse d'Ostrevant. Frans de Borsele continua à jouir de la confiance du duc, qui le gratifia en 1415, du collier de l'ordre de la Toison d'Or. Il mourut en 1470, sans laisser d'autre postérité qu'un fils naturel nommé Florent. Ensuite Evere passa : en 1471 à Eléonore, sœur de Frans et en 1485, à messire Gaspar, fils de Gérard, seigneur de Culembourg. Gaspar épousa Jeanne de Bourgogne, dont il eut cinq filles : Isabelle, épouse successive de Jean de Luxembourg, puis d'Antoine de Lalaing ; Anne, dame de Culembourg, femme de Jean de Pallant ; Cornélie qui s'allia à Guillaume, comte de Rennebourg ; Aleyde, femme de François, seigneur de Bailleul en Artois, et Madeleine, femme de Ghislain, seigneur de Noyelles. Aleyde reçut de sa sœur aînée la seigneurie d'Evere (janvier 1505), laquelle, de son consentement, fut assignée à son second fils, Adrien, par un partage fait entre celui-ci et son frère aîné, Antoine, seigneur de Bailleul, de St-Martin et de Lesdin (mai 1546). Adrien et Antoine de Bailleul se trouvèrent tous deux à la bataille de Gembloux, après la défaite de l'armée des États, dans laquelle ils servaient en qualité de colonel ; ils se retirèrent dans Gembloux avec près de deux mille hommes et de l'artillerie ; faute de renforts, ils furent forcés de se rendre à Don Juan d'Autriche (1578). Le 17 juin suivant, la dame d'Evere se rendit à l'hôtel de ville de Bruxelles, pour prier le magistrat de consentir à l'échange du colonel de Trelong et d'autres prisonniers royalistes détenus à Bruxelles, contre les seigneurs de Bailleul, d'Evere, de Goegnies et d'autres, échange consenti déjà par le conseil d'état et les États-Généraux, et au sujet duquel le prince d'Orange et le comte de Housou avaient écrit à la ville le 26 mai. Le magistrat répondit qu'il ne pouvait décider sur cette affaire qu'en accord avec les deux autres membres, mais qu'il était disposé à lui être favorable. Séance tenante la dame d'Evere fut conduite aux neufs nations qui au même mo-

ment étaient réunies, mais celles-ci ne voulurent rien conclure avant d'avoir l'avis des autres membres de la commune. Le prince d'Orange étant encore intervenu, l'échange fut décidé le 16 juillet. Après la mort d'Adrien, Josine de Lannoy, sa veuve, releva Evere au nom de leur fils Florent (1585). L'année suivante le village fut confisqué, et Maximilien de Bailleul, baron de Lessdain, neveu d'Adrien, n'obtint la mainlevée qu'en septembre 1604 et au prix d'importantes concessions financières. Le bien passa ensuite en diverses mains et échut en 1772 à Adrien Ange Walckiers, seigneur de Tronchiennes. A. Wauters⁽⁵⁾ qui rapporte les faits qui précèdent, dit que ce dernier possédant fut créé chevalier de l'ordre royal de St-Étienne, conseiller d'État et grand-bailli de Termonde; le 22 mai 1786, il fut anobli en qualité de vicomte, ainsi que son fils aîné, Édouard-Sébastien-Jean Walckiers, trésorier-général des finances (également ban-



FIG. 36. — L'église St-Vincent à Evere, côté ouest, à la fin du XVIII^e siècle (± 1780). D'après lithographie d'époque.

quier, à titre privé — son hôtel se remarque toujours à l'extrémité de la rue Royale, à côté d'une entrée du Palais des Beaux-Arts, face au Parc). Ce dernier joua un rôle important dans la révolution brabançonne (dont il était le banquier), mais mourut

(5) *Histoire des Environs de Bruxelles*, t. III.

à Paris après avoir été en proie à l'ingratitude de ses concitoyens. Sa résidence d'Evere se situait à proximité de Helmet et le dessinateur Viltzthum en a laissé de remarquables croquis qui se trouvent à l'heure actuelle au Cabinet des Estampes à Bruxelles.

* *



FIG. 37. — Même emplacement que fig. 36, aspect actuel.

Au XIV^e siècle, et plus tard, le seigneur d'Evere nommait dans le village, un maire, sept échevins et un greffier, qui jugeaient les causes de toute espèce et pouvaient appliquer toutes les peines, « réservé corps et membre ». Les individus qui avaient encouru la peine de mort ou celle de la mutilation, après avoir été jugés par les échevins, étaient remis à l'ammann de Bruxelles, « en leurs linges, sans plus, sur les abouts de la seigneurie » (c. à. d. mis en possession des officiers du bourgmestre de Bruxelles, vêtus uniquement d'une chemise de toile blanche). Lorsque les échevins ne savaient comment décider une affaire, c'était à ceux de Bruxelles qu'ils recouraient; de même lorsqu'une des parties se prétendait lésée par leur décision, elle pouvait en appeler aux mêmes juges, seulement elle devait consigner, au préalable, 3 peters et 18 sous (monnaie ancienne) et si le premier jugement était confirmé, cette somme appartenait pour les deux tiers aux échevins d'Evere, et pour le dernier tiers aux échevins de Bruxelles; si l'arrêt était cassé par ceux-ci, les 3 peters étaient restitués à l'appelant.

* *

Le sceau dont on se servait à Èvere en 1387 (fig. 38, n° 1), représente un saint, la tête entourée d'une auréole, ayant à la main gauche un écusson aux trois fleurs de lis (armes de Clutine), et tenant dans la main droite un sceptre, la légende porte :

S. SCABINORIUM DE EVERNE.

Au siècle suivant (fig. 38, n° II), ce saint se montre encore sur le sceau, mais placé sur un trône gothique, et armé de toutes pièces, le corps couvert d'un manteau rejeté en arrière, ici il a près de lui l'écusson des Horsele. Au moyen-âge on n'était pas certain qu'Èvere fût une dépendance de la mairie de Campenhout. Une enquête ayant été ordonnée à ce sujet vers l'année 1429, les autorités se décidèrent pour l'affirmative. Après l'é-

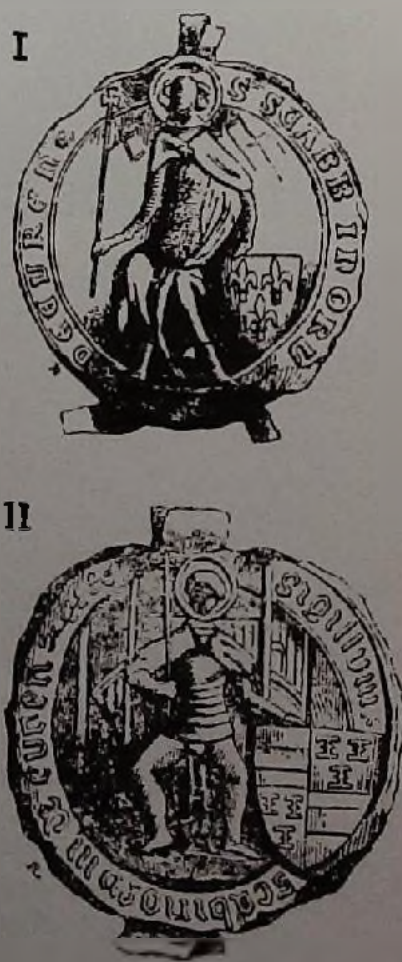


FIG. 38. — N° I. — Sceau des échevins d'Èvere en 1387.
N° II. — Sceau des échevins d'Èvere au xv^e siècle.

rection d'Yssche en principauté, les de Hornes se firent représenter à Èvere par un drossard (officier de justice). Deux sergenteries héréditaires (*erfvoortierien*) relevaient de la cour féodale d'Èvere : ceux qui remplissaient ces offices étaient tenu d'entretenir chacun un cheval valant 3 livres *bontslachte* : outre les messages qu'ils devaient porter en vertu d'ordres émanant du souverain, ils avaient à garder les prairies et à rester, l'un au *padelade*, l'autre au *ceusselwech* (voir au sujet de ces deux termes la liste et la carte des toponymes), « avec son cheval, attaché au grand orsan du pied desdits *vorsters*, durant le temps où l'on est accoutumé de garder ces prairies ». Si l'on y cause quelques dommages, ils en seront responsables, à moins qu'ils n'amènent le coupable et, dans ce cas, les propriétaires des prairies leur payeront 4 deniers *bontslachte* par bonnier ; le soin de veiller sur les prairies seigneuriales (plus tard, communes à tous les habitants, voir liste des toponymes au terme *gemeenteweide*) leur était aussi confié. Ils devaient avoir une prison chez eux et, au besoin, ils pouvaient réclamer pour cet objet l'assistance des habitants ; si un étranger élevait quelque réclamation, c'était à eux de lui faire obtenir le paiement de ses créances. La cour féodale de la seigneurie ne comprenait aucune tenure importante, quant aux biens tenus à cens, il y en avait de diverses natures. Les *Oudenhoven*, au nombre de 23, occupaient chacun un demi bonnier, plus une maison valant 3 livres de gros de Louvain (monnaie ancienne) chacun d'eux devait, par an, 8 deniers nouveaux, 2 chapons, 1 oison, 12 œufs, un demi-quartaul de seigle et un demi d'orge ; en outre, en cas de vente, le seigneur prélevait sur le prix de vente, deux sous par livre (non comprise la valeur de la maison, qui ne devait rien). Les fonds du *Nuwenbroec*, dont l'étendue dépassait 14 bonniers, ceux des *Nuwenhoven*, du *Torspoel*, ceux des *Vieux eusselen* et des *Nouveaux Prés*, ceux du *Monninxlande* ou *Terre des Moines*, qui comprenaient 17 bonniers, étaient assujettis à des charges de même genre. Quelques habitants ne devaient que le *voechtevene* ou *avoine d'anouerie*, taxe qui rapportait annuellement 5 muids 6 quartauts (mesures anciennes). On retrouve ici la trace des démembrements que subit successivement le territoire de la *villa* d'Èvere et l'importance qui était attribuée aux redevances en nature à ces époques d'économie agricole et de commerce restreint, dans les campagnes. Les *Oudenhoven* sont des courtils ou chaumières auxquelles on assigna une certaine étendue de terrain et dont on fixa le cens (re-

devance), probablement lorsque le seigneur renonça à faire cultiver son domaine par les serfs ; les *Nuwenhoven* se délimitèrent plus tard, quand les accroissements de la population les rendirent nécessaires. Quant aux Moninexlande, il faut y voir d'anciennes propriétés ecclésiastiques (principalement du chapitre de Soignies), devenues seigneuriales par suite d'usurpation. Les chanoines de Soignies et ceux de St Gommaire, à Lierre, avaient dans le village des cours de tenanciers jurés (*laten der heeren van Sonngys* — 16 janvier 1456 ; *geswoeren erfclathen der capitelen van Zinnike* — 3 mars 1530 ; *laten der heeren der capitelen van sinte Gomaerts van Liere* — 7 mars 1554), qui faute de sceau commun se servaient de celui des échevins d'Évere. Dans le recensement des villages du Brabant, opéré en 1435 et pendant les années suivantes, Évere avait été compté pour 97 *heersteden* ou habitations, tandis qu'il n'y en avait en réalité que 73. En 1440 le conseil ducal diminua la cote de l'aide du village dans la contribution générale de 50.000 philippus par an, par suite de la modestie des revenus des habitants. Évere souffrit considérablement de la guerre des années 1488-89 et fut brûlé en entier, à l'exception de 17 maisons.

* * *

Dès le début du xviii^e siècle, la population s'accrut considérablement, attirée par la fertilité du sol. La région a constitué pendant longtemps l'un des jardins potagers de la capitale et les navets d'Évere — jusque peu avant 1940 — furent réputés ; la culture de la chicorée (*chicon, witloof*) intensive jadis, a fortement diminué ; les agriculteurs se sont installés davantage vers Louvain, refoulés par la modernisation de la commune. Le pittoresque spectacle des briquetiers en action, l'été, ne se voit plus guère : les couches d'argile sont près d'être épuisées (voir chapitre Géologie). Les habitudes ancestrales s'en vont. Des nombreux ânes employés soit au labour du sol, soit au transport des légumes au marché (ils fournissaient en majeure partie le contingent de ceux qui se voyaient aux fêtes de quartier des communes environnantes pour les courses à dos d'âne), il ne s'en voit plus guère. De temps immémorial il y a eu à Évere un serment de l'arc ou de St-Sébastien ; lorsque les membres de ce serment avaient gagné le prix dans un *lantjuweel* (concours), ou qu'ils voulaient en établir un, ils pouvaient se réunir dans l'une des chambres de la maison bâtie sur l'héri-

tage appelé *Schutters plaetsen* (septembre 1562). La partie méridionale de la commune fit autrefois partie de la plaine dite de *Haerenheydeveld*, le champ de la bruyère de Haeren. Elle est traversée par la chaussée de Haecht, près de laquelle s'est formé, vers le milieu du xvii^e siècle, le hameau dit *les Maisons-Neuves* (quartier de N.-D. Immaculée, à l'heure actuelle, complètement modernisé) et par la chaussée de Louvain. Les champs environnants s'appellent *Terneyveld*, le Champ du Tournai. Il est probable que c'était là que se livraient les duels judiciaires. Ce qui appuie cette opinion, c'est qu'au delà de l'ancienne auberge des *Deux-Maisons* (voir figures 13 et 35) on vit, jusqu'à la fin du xviii^e siècle, des fourches patibulaires. On y pendit le 18 mars 1567, douze gueux qui avaient été arrêtés à Bruxelles, et parmi eux, le chef des iconoclastes d'Anvers, Jean Denys, ancien officier au service de l'Espagne. Le 19 juillet 1589, une servante nommée Annette Vanhove y fut enterrée vive, sous le gibet, comme anabaptiste ; de là provient très probablement le nom du lieu-dit *Kop van de vrouw* (voir la carte des toponymes). D'autres souvenirs se rattachent au Terney-veld. Une fête y fut donnée, le 1^{er} avril 1549, lors de l'entrée à Bruxelles de l'infant don Philippe, futur Philippe II. On avait élevé à cet endroit trois galeries pour les dames et les gentilshommes de la cour ; devant cette galerie s'étendaient des fossés, des tranchées, des bastions et d'autres retranchements. Deux escadrons, magnifiquement équipés, la bande verte et la bande noire, formés de la fleur de la noblesse belge, allemande et espagnole, et accompagnés chacun de 50 arquebusiers à cheval et d'une troupe de fantassins, étaient rangés dans la plaine. Dès que le prince fut arrivé de Tervueren, les deux troupes se chargèrent avec impétuosité, tandis que le canon tonnait et que les arquebusiers et les fantassins s'envoyaient des décharges de mousqueterie. À cette première partie, qui coûta la vie à deux soldats, succéda une joute où les gentilshommes firent preuve de leur adresse à manier la lance ; après avoir parcouru ce champ de bataille improvisé, Philippe II continua sa marche vers Bruxelles. Vers le milieu du xviii^e siècle, l'archiduchesse Marie-Élisabeth fit construire au Terney-veld une faisanderie ou maison de chasse — *jachthuis* —, composée de deux pavillons (voir carte figure 35). Cette princesse se plaisait à y attendre les hérons, qui, vers le soir, quittaient les prairies de *Monplaisir* (sous Schaerbeek) pour regagner la Forêt de Soignes, où ils passaient la nuit ; c'était du haut de la maison

de chasse de Terneyveld qu'elle les guettait au passage, le faucon sur le poing.

* * *

Nous terminerons ici la première partie de notre « Esquisse d'une monographie de la commune d'Evere-lez-Bruxelles » ; elle constitue un résumé succinct, agrémenté de faits inédits, mal connus ou qui n'avaient encore été que peu fouillés, concernant le passé le plus lointain de la localité.

La deuxième partie de notre travail (qui en constitue la fin), englobera la période du xv^e siècle à nos jours et comportera, notamment, d'importants chapitres consacrés au folklore et à l'évolution contemporaine des lieux ; une importante bibliographie y sera également annexée.

M. E. G. DESSART.

REVUES BELGES

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE PALÉONTOLOGIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DE CHARLEROI.

1959 — 28^e année — N° 1.

CERCLE HUTOIS DES SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

Annales 1959 — Tome XXI — Fascicule I.

REVUE DE L'INSTITUT DE SOCIOLOGIE SOLVAY.

1959 — 4.

REVUE INTERNATIONALE D'HISTOIRE MILITAIRE.

1959 — N° 20.

SOCIÉTÉ BELGE D'ÉTUDES NAPOLÉONIENNES.

Bulletin n° 32 — Janvier 1960.

LES CAHIERS DE JEAN TOUSSEUL.

14^e année — n° 4 — Octobre-Décembre 1959.

15^e année — n° 1 — Janvier-Février-Mars 1960.

LE THYRSE.

Revue d'art et de littérature n° 1-2-3-1960.

L'INTERMÉDIAIRE DES GÉNÉALOGISTES.

Mars 1960 — N° 86.

Histoire généalogique de la famille Borhaix, par le Baron Alibert BONAERT.

La famille Raville (suite et fin), par Jean-Claude Loutsch.

Chroniques de nos provinces : Anvers, descendance Coebergher-Franckaert — Brabant, sur un tableau donné autrefois à l'église de Hamme-lez-Wemmel. L'origine de la famille de Dion — West-Vlaanderen, Familie-vergadering — Oost-Vlaanderen, Familie-vergadering. Les familles « souches » de Denderbelle — Hainaut, le V^e colloque des Généalogistes du Hainaut — Limbourg, dépouillement, des questionnaires — Luxembourg dépouillement des questionnaires.

GRAPHIE.

Revue trimestrielle n° 2 — Janvier 1960.

La personnalité et l'œuvre de Christophe Plantin, par Leon Voet, Conservateur du Musée Plantin.

Courte biographie de Christophe Plantin. Son arrivée à Anvers, installation de la première presse. Débuts difficiles, Christophe Plantin parvient à intéresser les financiers à son imprimerie. Disparition des associés de Plantin. Celui-ci est mêlé malgré lui à une imprimerie clandestine. A son apogée, Plantin pouvait se vanter de posséder vingt-deux presses et d'employer 150 hommes.

L'INTERMÉDIAIRE DES GÉNÉALOGISTES.

Janvier 1960 — N° 85.

Notes sur les Harnoir et les débuts

des hauts-fourneaux du nord, par Eric HAMOIR.

La famille Raville (suite), par Jean-Claude LOUTSCH.

Chroniques de nos provinces : Anvers, les Cogels, histoire, généalogie, bibliographie — Brabant, l'admission aux Hnages de Bruxelles — Flandre occidentale, à propos de

des Alnars, par P.E.C. — Hainaut, les familles « sauches » de St-Vaast — Liège, quartiers ver-viétois de la Princesse Paula, par Jean-Joseph LE PAS — Limbourg, testamenten uit Noord-Limburg (vervolg) door J. GRAUWELS — Luxembourg, les familles d'Ecry ou de Foulon, par Jean-Claude LOUTSCH — Namur, les familles souches de Bouvignes.

LES DIALECTES BELGO-ROMANS.

Tome XVI — N° 2 — Avril-juin 1959.

Gleanures linguistiques dans les textes littéraires en wallon de Liège et de Verviers (1^{re} série — suite et fin), par E. LEGNOS.

Enquêtes et recherches collectives.

Le nom de l'Ardenne, par J. HENBILLO.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE « LE VIEUX LIÈGE »

Tome V — N° 126 — Octobre-décembre 1959.

Le maître-autel et l'abside gothique de la cathédrale St-Lambert, par Richard FORGEUR.

Description historique de ce maître-autel du 17^e siècle. C'est le 15 mars 1652 que Maximilien-Henri de Bavière donna son consentement à l'établissement du nouveau maître-autel. L'année suivante des vandales brisèrent les pierres de

jaspe. Le centre du retable disparut en 1687. On y plaça alors une grande Assomption de Gérard Lairesse.

La description de Pierre Lambert de Saumery est conforme aux dessins conservés.

Les enseignes de la province de Liège, par Charles BUNY.

Les anciennes enseignes sont décrites et leur situation est donnée avec précision. Cet article est heureusement enrichi par de nombreuses gravures de ces enseignes.

Johannes Kinker à l'Université de Liège, par Julien BESTGEN.

Les débuts de l'enseignement du néerlandais à Liège. Introduction : Johannes Kinker : l'homme et son œuvre, le professeur : l'accueil à Liège. Activités professorales et humaines. Le professeur et ses étudiants : la société « Tandem ».

La Société Royale, « Le Vieux Liège » a publié aussi une intéressante plaquette consacrée à l'église St-Remacle à Liège.

ENQUÊTE DU MUSÉE DE LA VIE WALLONNE.

Tome VIII — 38^e année — N° 9396 — Janvier-décembre 1959.

Le Commerce — Autour des comptes à crédit ou « à la longue crôte », par Lucien GENSCHÉL.

L'usage des comptes à crédit appelés « comptes à la longue crôte » est attesté par de nombreux actes notariés des XVII^e et XVIII^e siècles et encore en usage au XIX^e.

Quelques anecdotes sur l'usage de faire crédit. Les prestiges et perfidies de la crôte. Explications sur la manière d'inscrire le crédit et sur les petits dessins employés à cet effet : « Chiffres de crôte », « Chiffres de taille », « Chiffres romains ». La comptabilité des illettrés. Réflexions finales.

Science populaire — Religion — La fièvre lente des enfants, par Elisée LEGNOS.

L'expression « fièvre lente » en français. L'aire d'extension de la « fièvre lente » en Wallonie. Les appellations wallonnes rendant « fièvre lente ». L'emprunt du terme wallon par des parlers germaniques voisins. Symptômes et causes de l'affection. Le remède des « paquets ». Les cloportes dans les « paquets ». Les lombrics dans les « paquets ». Les pattes de taupe dans les « paquets ». Les « paquets » de 7 sortes ou de 9 sortes. « Paquets » contenant du lard avec ou sans autres produits. « Paquets » ou autres remèdes, contenant du camphre. « Paquets » et cataplasmes divers, compresses, etc... Des remèdes de guérisseurs aux préparations pharmaceutiques. Quelques pratiques purement magiques. « Signages », prières, neuvaines, etc... Ste-Fivelinne, Ste-Genève, Ste-Philomène, autres invocations et pèlerinages.

Le wallon dans l'enseignement normal, par Maurice PINON.

LA REVUE NATIONALE.

N° 316 — Janvier 1960.

Le drame belge de Waterloo, par Robert MENGET.

Raoul Warocqué et Mariemont, par Emile POUMON.

Courte biographie de Raoul Warocqué et énumération de tous les bienfaits dont Mariemont et Morlanwelz ont bénéficié par la générosité de cette famille. Raoul Warocqué fut un Hennuyer fervent, il contribua pour une large part dans cette province, au développement de l'enseignement public. C'est à lui que l'on doit l'athénée et le lycée de Morlanwelz. C'est à lui aussi que cette commune doit

ses principaux édifices publics tels que la maison communale, l'orphelinat, la crèche, la maternité, l'hôpital et les écoles. Raoul Warocqué participa également pour une large part dans la fondation, à Mons, de l'école des sciences commerciales appelée d'ailleurs Institut Warocqué. Le château de Mariemont et ses splendides collections furent léguées à l'État belge par Raoul Warocqué. Le grand parc de ce château est une oasis de verdure dans ce centre industriel et il est très fréquenté par la population de la commune et des environs. Le mausolée des Warocqué se trouve dans un coin retiré du parc, près de la roseraie.

Le prix Fémina, par Jeanne GALCY, membre du jury du prix Fémina.

Le compte rendu de la séance de délibération du jury. Quelques mots au sujet de certains livres présentés.

Guy Genoux, Président des Jeunesses littéraires, par Paul HERNET.

Jouhandeau parmi nous, par Ernest GOURTE.

Analyse et critique de la personnalité de ce grand écrivain français.

La bataille de Victoria, par Armand LEJEUNE.

Victoria est une ville paisible située au pied des montagnes du pays basque espagnol. Les troupes napoléoniennes y furent battues le 21 juin 1813, grâce au génie de Wellington. « La bataille de Victoria » est aussi le titre d'une composition de Beethoven. On nous en donne l'origine et le développement dans cet article.

Waterloo, morne plaine, les souvenirs surnagent, par Albert DE BUNNUE.

Quelques anecdotes ayant pour cadre cette immortelle campagne de 1815.

Quand des figurines racontent la Légende et l'Histoire, par Robert BARRET.

Exposition à Paris de figurines et de mannequins racontant par leur présence évocatrice l'Histoire, des histoires et des légendes.

LA REVUE NATIONALE.

N° 317 — Février 1960.

L'actualité du Prince de Ligne, par Jacques BELMANS.

Critique de l'ensemble de l'œuvre littéraire du Prince de Ligne. L'auteur essaie de nous faire découvrir la personnalité du Prince de Ligne, cet européen avant la lettre.

Cambronne et son énigme, par Robert MENGITT.

La célèbre phrase « La Garde meurt et ne se rend pas » fut-elle prononcée à Waterloo. Si oui, ce fut très probablement par le Général Michel qui commandait les grenadiers de la Garde, Cambronne n'aurait lui, prononcé que le mot historique qui lui fut toujours attribué.

Le caractère de Cambronne, Cambronne à Waterloo, les suites de la bataille de Waterloo pour Cambronne, la blessure de Cambronne.

Variations sur un thème connu : l'éloge de Cambronne fait par plusieurs écrivains célèbres et moins célèbres parmi lesquels il faut citer : Victor Hugo, Georges Barnal, Michelet et G. Van Remoortere.

Deux centennaires romantiques : Marceline Desbordes-Valmore et Petrus Borel, par Pierre PARAT.

Au musée Victor Hugo : le centenaire de La Légende des Siècles.

Commentaire de cette commémoration donné par S. Collette KAHN.

Quand l'Impératrice Joséphine était contrebandière, par Albert de BUMBURE.

Quand Napoléon 1^{er} décréta le blocus de l'Angleterre, survint une grande pénurie de certains produits. Les marchés de Grande-Bretagne étaient submergés par la production des deux Indes. L'Europe était dépourvue de tout. Comme l'Angleterre vendait à un taux ridiculement bas et que le continent désirait acheter, même à prix d'or, il en résulta fatalement une recrudescence sensible de contrebandiers. L'Impératrice Joséphine, dont la coquetterie est bien connue, fut naturellement, et au grand dam de l'Empereur, une bonne cliente des contrebandiers. Elle leur achetait quantité de cachemires, dentelles et autres fantaisies.

REVUES ÉTRANGÈRES

BOLETIN DEL INSTITUTO DE FOLKLORE :

Décembre 1959 — N° 6.

Revue du folklore vénézuélien éditée en espagnol à Caracas.

OSTERREICHISCHE ZEITSCHRIFT FÜR VOLKSKUNDE.

Heft 1059, 213 et n° 63 — Heft 1 de 1960.

JOURNAL OF THE ENGLISH FOLK DANCE AND SONG SOCIETY.

Décembre 1959.

BULLETIN FOLKLORIQUE D'ILE-DE-FRANCE.

Juillet-Septembre 1959 — N° 7.

Dans ce numéro, nous trouvons tout d'abord un très intéressant article sur :

Folklore en Grèce, par Roger LECOTTE.

La St-Hubert à Sablonnières (S & M), par l'Abbé André BANNAULT.

Le culte de St-Hubert à Sablonnières remonte au moins à 1755, mais il entra dans une phase de renouveau avec le curé Ferrand. En 1898, ce pèlerinage était très populaire, malheureusement par la suite il perdit de sa popularité. En 1951, l'Abbé Verbist, curé de Bellet chargé de desservir la paroisse de Sablonnières, restaura le culte de St-Hubert et à présent le souvenir de St-Hubert revit à Sablonnières.

Un mythe social parisien : la pipelette, par Adolphe HODÉE. (Suite).

Le combat de Garganeus et de Florimont, par Marcel FRANCOU, professeur à Harvard University.

Après un rapide résumé de ce roman d'aventures, l'auteur nous donne une étude très minutieuse de ce conte.

« Passée d'août » 1957 à Hédouville (S & O), par Fernand DALLÉ.

Fête clôturant la moisson. Cette réjouissance termine les travaux de la moisson et elle a lieu dans la seule ferme existant à Hédouville.

REVUE DU NORD.

Août-juin 1959 — n° 162.

Trafics du Nord, marchés du « Mezzogiorno » — Finances génoises : recherches et documents sur la

conjoncture à la fin du XVI^e siècle, par José-Gentil DA SILVA.

La deuxième moitié du XVI^e siècle fut dominée par les guerres, il est évident que celles-ci imposaient des dépenses très lourdes. Pour être à même de les supporter les états devaient avoir recours à l'aide des hommes d'affaire. La fortune d'Anvers y avait attiré une foule d'étrangers venus de tous les coins de l'Europe. Il est intéressant de suivre l'histoire d'Anvers à travers les mouvements financiers de ces années troublées.

Les vicissitudes d'Anvers, tour à tour grand port, ville bancaire, plaque tournante des activités des hommes d'affaires de l'époque. Histoire des van der Meulen — 1595, année du marasme et de pénurie de numéraire — Nombreuses faillites en Italie — Le cas de l'Anversois Balthazar Andrea — Les Spinola et Nice — L'importance des emprunts nigais.

Moulins à blé et moulins à huile dans la région d'Arras vers 1760 et en 1800, par L. BERTUE.

Histoire et inventaire de ces moulins. Les moulins banaux — Importance de la culture des oléagineux.

« Images de Belgique : Léopold 1^{er} et Salandy », par Louis TRÉNARD.

Quelques détails de la vie de Léopold 1^{er} — Les pourparlers pour la couronne de Grèce — La campagne des Dix Heurs — La révolution belge de 1830 — La couronne de Belgique — Les débuts du règne de Léopold 1^{er} — Les rapports du Roi des Français et de Léopold — Le mariage du Duc Alexandre de Wurtemberg avec Marie-Christine — Changement de ministère en France — Création en Belgique de l'ambassade de France qui auparavant n'était qu'une légation.